



Cette étude est cofinancée par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds Européen
de Développement Régional.



ÉTUDE PILOTE TERRITORIALE

DES PAYSAGES DE GARONNE MARMANDAISE

*Prolongement territorial de l'étude paysagère
du Plan Garonne dans la sous-unité paysagère
Garonne marmandaise*



PRÉAMBULE

Dans le cadre du Plan Garonne interrégional (2007-2013) porté par l'Etat et coordonné par le Préfet de la Région Midi-Pyrénées, le SMEAG (Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de la Garonne), a engagé en 2009 une première étude paysagère couvrant les 500 km de la vallée de la Garonne.

Dans le but de prolonger la dynamique impulsée autour de la Garonne à une échelle plus locale, le SMEAG a décidé de lancer une série d'études plus précises à l'échelle de sous unités paysagères Garonnaises, sur un territoire intégrant les deux rives du fleuve et construit autour de communautés de communes riveraines volontaires.

5 études pilotes territoriales ont été programmées pour contribuer à une meilleure prise en compte de la Garonne dans le développement local, en favorisant une réflexion collective, pour la construction concertée d'un projet de mise en valeur et de préservation autour du fleuve.

Conçues comme des projets pilotes expérimentaux, elles doivent déboucher sur un plan d'actions ou une esquisse de projets d'aménagement ou de gestion durable, dans une perspective de valorisation collective (effets levier sur d'autres secteurs, retours d'expériences et transfert d'enseignements...).

Le Syndicat Mixte du SCOT de la Communauté de Communes Val de Garonne (devenue communauté d'agglomération depuis janvier 2011) a fait acte de candidature et a été retenu comme premier site pilote. La sous-unité paysagère de la « Garonne marmandaise » constitue ainsi la première démarche locale engagée dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme.

Réalisée sous maîtrise d'ouvrage du SMEAG, cette mission fait l'objet d'un financement partagé (FEDER Plan Garonne, Etat FNADT, SMEAG), et doit contribuer à plusieurs objectifs:

- mieux connaître les atouts et faiblesses, les pratiques et les liens populations-Garonne
- élaborer une stratégie collective de mise en valeur et préservation autour du fleuve
- proposer une déclinaison opérationnelle sur quelques sites
- accompagner la prise en compte de la Garonne dans le SCOT

Pour conduire cette réflexion tout en participant à la dynamique expérimentale qui sous-tend la démarche initiée par le SMEAG, ont été réunies les compétences d'une paysagiste et d'une psychosociologue de l'équipe pluridisciplinaire du créham et celles d'un ingénieur écologue de l'Atelier BKM.

Le présent rapport rend compte de la première phase de la mission « approfondissement du diagnostic paysager et culturel » qui a fait l'objet d'une présentation au Comité de Pilotage multi-partenarial le 7 avril 2011 et a donné lieu, le 12 mai suivant, à une réunion-débat ouverte à l'ensemble des personnes mobilisées dans le cadre l'approche sociologique portant sur perceptions et représentations des paysages de Garonne.

SOMMAIRE

PARTIE 1 - CADRAGE DE L'ÉTUDE	1
1. Définir le paysage	3
2. Le territoire de Garonne : les secteurs d'étude	5
3. Le territoire de Garonne : statuts juridiques et réglementaires	6
PARTIE 2 - LES DYNAMIQUES DE PROJET SUR LE TERRITOIRE	7
1. Rappel des démarches et des réflexions déjà menées	9
2. Mise en perspective des éléments et projets de valorisation touristique sur la vallée	11
PARTIE 3 - FONDEMENTS HISTORIQUES DU PAYSAGE DE GARONNE MARMANDAISE	13
1. Une installation humaine pérenne : racines antiques et fondations médiévales	17
2. L'époque moderne : apogée d'une garonne prospère mais instable	18
3. Grands travaux et déclin de la Garonne naviguée	24
4. D'une Garonne malmenée à une Garonne respectée	31
PARTIE 4 - IDENTITÉ PAYSAGÈRE DE LA GARONNE MARMANDAISE	33
1. Mise en évidence des composantes paysagères du territoire	35
2. Paysages habités et patrimoines bâtis	41
3. Définition des entités paysagères et de leurs caractéristiques	49
PARTIE 5 - MILIEUX NATURELS : EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE	57
1. Éléments de diagnostic et enjeux découlant des études récentes	59
2. Diagnostic approfondi des secteurs d'étude	66
PARTIE 6 - RECUEIL DES PERCEPTIONS ET ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS	83
1. les objectifs, la méthode et ses limites	85
2. le rapport au fleuve et les représentations des paysages de garonne	88
3. évaluation des paysages et évolutions perçues	97
4. Devenir des paysages de Garonne : attentes et suggestions	102
PARTIE 7 - SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX	107
1. Enjeux cadres issus du Plan Paysage et du SDE	109
2. Enjeux croisés à l'échelle des secteurs d'étude	110
PARTIE 8 - PISTES D' ACTIONS PROPOSÉES ET ÉVALUATION DE LEUR INTÉRÊT POTENTIEL AU REGARD DES CRITÈRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	111
1. Pistes d'actions	113
2. Descriptif des actions proposées	115

ANNEXES - MILIEUX NATURELS

CADRAGE DE L'ÉTUDE

1. DEFINIR LE PAYSAGE

Afin d'engager l'analyse avec les clés de lecture essentielles, il convient de proposer une définition de la notion de *Paysage*, de préciser les enjeux qu'elle recouvre parmi tant de valeurs et d'acceptions entrecroisées, pour donner une «direction» à la présente étude.

Entrons par la définition officielle de la Convention Européenne de Florence : le terme Paysage *«désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »*.

Cette définition, ratifiée par la France en 2006, souligne combien la notion de Paysage relève d'aspects subjectifs et évolutifs.

Dès les premiers termes de la définition, le paysage apparaît comme une approche multi-sensorielle, et donc personnelle, qui relève de perceptions et de choix uniques et propres à chacun. Impliquant un point de vue, le paysage correspond à une appropriation de ce qui se voit, conjuguant lecture, interprétation et représentation.

Associant des composantes naturelles, géographiques, et des empreintes culturelles, le paysage se caractérise par son évolutivité, dans le temps et dans l'espace, se faisant, à un instant et un lieu donnés, le miroir d'une saison, la mémoire d'une époque. Mobile, subjectif et dynamique, le paysage reste marqué par les événements naturels et historiques. De la même manière, il s'imprègne des pratiques culturelles, des interventions humaines et se fait le révélateur des mœurs et usages d'une population.

Le paysage, qu'il soit remarquable, courant ou dégradé, fait partie intégrante et légitime d'une identité, au fondement de l'intérêt général. Concourant à la qualité de vie et au « *bien-être social et individuel* » (préambule de la Convention européenne du paysage), il est reconnu comme un support majeur de projet commun, et comme enjeu privilégié d'une relation plus durable et pérenne entre l'homme et son environnement.



Garonne d'hiver

L'étude pilote territoriale sur les Paysages de Garonne marmandaise s'approprie cette définition et s'inscrit dans ce contexte particulier où le paysage revêt un intérêt essentiel dans l'élaboration d'un projet global et partagé, et où la Garonne s'affirme comme le pivot d'un projet de développement.

Elle s'attache à « regarder » le paysage de Moyenne Garonne dans ses aspects les plus divers, afin d'identifier ses particularismes naturels, géographiques et culturels, ses représentations et l'évolution des usages qui lui sont liés. Ce travail de compréhension des enjeux et d'appropriation du paysage fluvial local favorisera la proposition d'actions ajustées et intégrées à un territoire sensible et unique.



2. LE TERRITOIRE DE GARONNE : LES SECTEURS D'ÉTUDE

Le territoire d'étude est partagé en deux secteurs du lit majeur de la Garonne, élargi aux rebords de la terrasse alluviale.

- **Premier secteur** : de Tonneins à Fourques-sur-Garonne, il s'étire sur environ 20 km de long et 5 km de large, au gré de larges méandres...
- **Second secteur** : traversant Meilhan, Couthures, Marcellus, Gaujac, Jusix et Ste Bazeille, il s'étire sur 10 km de long et sur 5 km de large.

Le territoire s'articule autour de deux centres urbains structurants - Marmande (18 000 habitants) et Tonneins (près de 9 500 hab.) - qui polarisent une croissance démographique continue depuis 10 ans (hausse de 3.25% de la population entre 1999 et 2006).

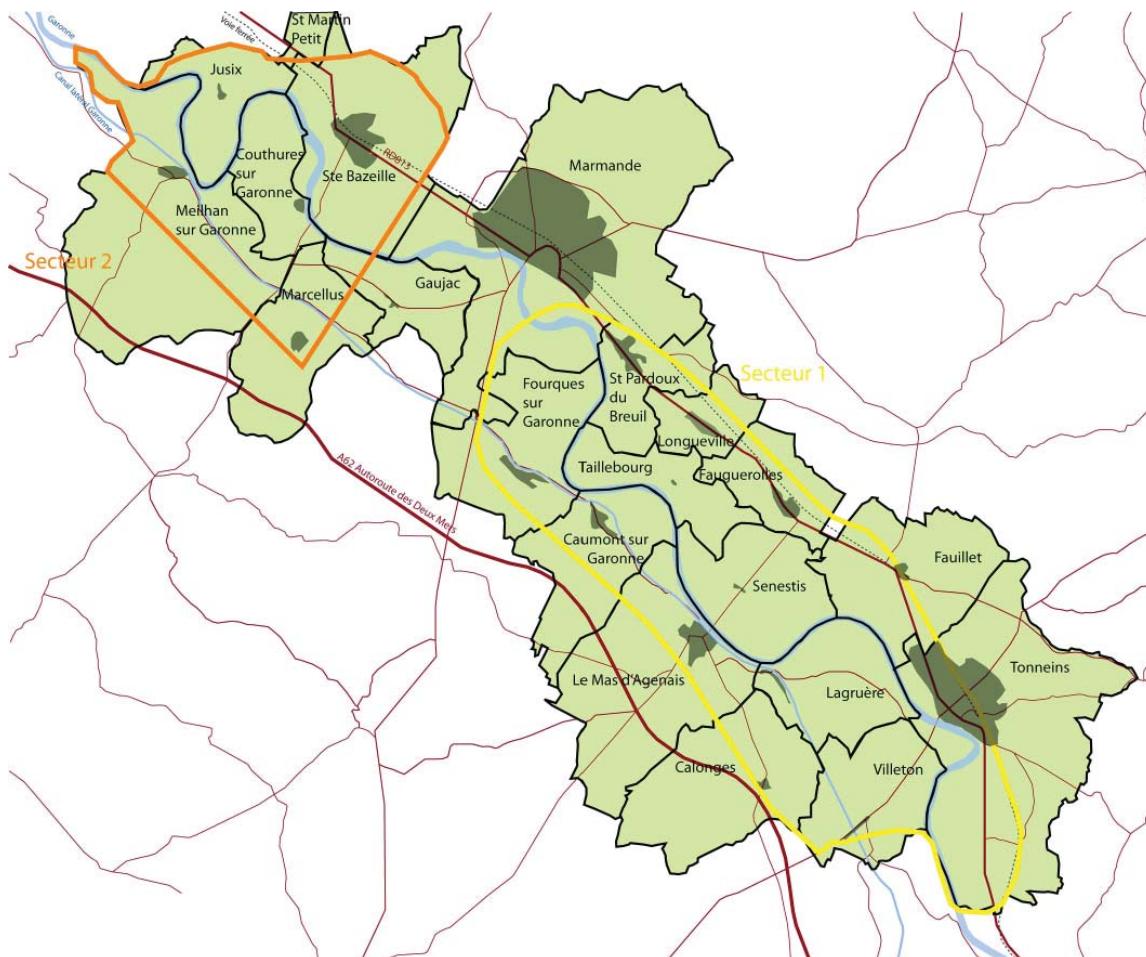
Il tient son attractivité de sa situation géographique et de sa bonne accessibilité, d'un bassin d'emplois à fort rayonnement, et de son cadre de vie jugé de qualité.

De même, le tourisme revêt une place prépondérante dans l'économie du territoire, motivée, entre autres, par deux équipements majeurs: la maison des Gens de Garonne à Couthures, et la voie verte courant le long du Canal.

Dans ce contexte, l'étude pilote est motivée par la volonté de renforcer l'attractivité touristique, en luttant notamment contre la banalisation et l'homogénéisation des paysages de Garonne.

Le SCot Val de Garonne identifie deux enjeux relatifs à cette attente :

- la préservation et la valorisation de l'environnement et des paysages emblématiques
- l'affirmation de l'identité du territoire du Val de Garonne.



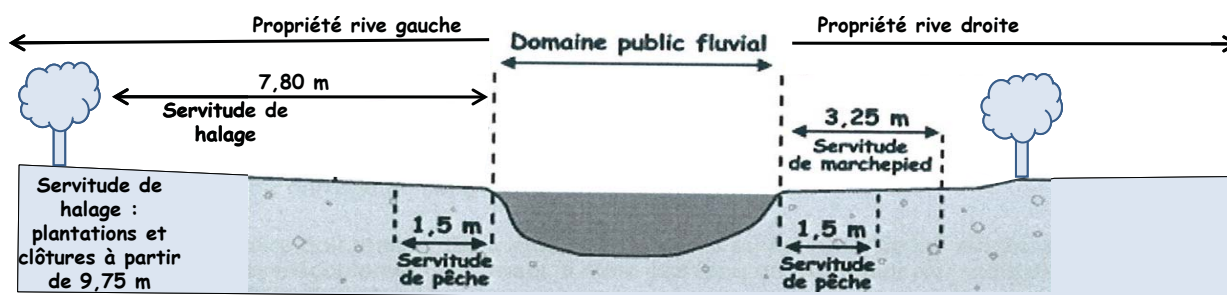
3. LE TERRITOIRE DE GARONNE : STATUTS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

• Le Domaine Public Fluvial

Propriété exclusive de l'Etat, il concerne le lit et une partie des berges. Latéralement, les limites sont déterminées par le principe de la hauteur des plus hautes eaux avant débordement, et ne sont pas forcément cadastrées.

Toute intervention sur le DPF nécessite l'accord de l'Etat : ce dernier a une obligation d'entretien limité au libre écoulement des eaux. Ce secteur de la Garonne est classé navigable.

• Les Servitudes riveraines



La servitude de halage s'applique partout où il existe un chemin de halage ou d'exploitation.

Il convient de laisser le long des bords de Garonne, un espace libre de 7.80m de largeur. Les propriétaires n'ont le droit de planter des arbres ou d'établir une clôture qu'à une distance minimale de 9.75m sur les bords accueillant un chemin de halage. Cette servitude se justifie par les besoins liés à la navigation.

La servitude de marche pied s'applique sur la rive opposée à celle accueillant un chemin de halage, ou bien sur les deux rives.

Les propriétaires sont tenus de laisser un espace libre de 3.25m de large à partir de la limite du Domaine Public Fluvial, sur lequel ils ne peuvent ni planter ni établir de clôture.

Le riverain est tenu de laisser les terrains concernés à l'usage des gestionnaires du cours d'eau, mais aussi des pêcheurs et des piétons, appliquant le droit de libre passage

Ces deux servitudes offrent un moyen privilégié d'accéder aux berges. Cependant, la servitude de halage est encore limitée pour le passage de véhicules automobiles non liés aux besoins de la navigation, pour lesquels il convient de solliciter l'autorisation adéquate de Voies Navigables de France via ici la DDT 47.

La servitude dite « de pêche » s'établit sur 1.5m de large sur chaque rive afin de laisser libre le passage à l'usage des pêcheurs.

Alors que les servitudes précédemment énoncées correspondent à des usages anciens hérités de la pratique courante de la navigation garonnaise, la servitude liée au **Plan de Prévention des Risques d'Inondation** renvoie à une traduction réglementaire répondant à des enjeux actuels de gestion des risques et de principe de précaution. Le Plan de Prévention réglemente les conditions d'occupation du sol dans les zones inondables, imposant ainsi des contraintes et des restrictions à l'égard des pratiques et de la constructibilité des abords de Garonne.

En cela, la réglementation s'appuie à la fois sur les héritages issus des usages et pratiques traditionnels et identitaires, et sur l'adaptation de la législation aux enjeux sociaux et environnementaux de l'époque actuelle.

LES DYNAMIQUES DE PROJET SUR LE TERRITOIRE

1. RAPPEL DES DÉMARCHES ET DES RÉFLEXIONS DÉJÀ MENÉES

• Le Plan Garonne (2007-2013)

Lancé sous l'impulsion de l'Etat (2005), le Plan Garonne consacre l'approche globale du fleuve, mise en oeuvre par le SMEAG en collaboration étroite avec le SMIDDEST pour la partie estuaire. Il vise à porter un ensemble de projets de développement maîtrisé préservant et valorisant l'environnement du fleuve au sens large (milieux naturels, cadre de vie, patrimoines et paysages). Il engage la mise en oeuvre d'actions selon quatre axes, dont un consacré au fleuve : « le fleuve et son identité paysagère et culturelle ».

• L'Etude paysagère du Plan Garonne (SMEAG 2009)

Première action de l'axe « le fleuve et son identité paysagère et culturelle » du Plan Garonne, elle définit à l'échelle des 500 km de la vallée de Garonne les différentes entités paysagères. En continuité de cette analyse, elle propose des pistes d'intervention orientées vers un aménagement durable du fleuve et de sa vallée, face aux multiples pressions locales.

Les secteurs de la présente étude concernent l'unité « Plaine garonnaise » et à la sous-unité « Garonne marmandaise ». Le Plan Garonne s'attache à l'analyse des valeurs paysagères et des tendances d'évolution du site, et distingue six enjeux majeurs :

- la reconnaissance du fleuve,
- la diversité paysagère,
- l'intégrité naturelle des fonds de scène,
- la qualité/cohérence des espaces bâtis,
- la mise en valeur du patrimoine fluvial,
- l'animation et la mobilisation autour du fleuve.

Ces enjeux sont adjoints de propositions d'orientations déclinées en objectifs et moyens de mise en oeuvre :

- afin de renouer avec la naturalité, il convient de *« laisser le fleuve libre et mouvant dans les secteurs le permettant », dans le but de « préserver son fonctionnement hydraulique naturel qui est à l'origine de lieux remarquables tels sur les zones humides, les bras morts », ... ,*
- afin d'intégrer les sites d'activités au paysage fluvial, le plan vise à *« prendre en compte le devenir des gravières pendant et après exploitation ».*

• Le Schéma Directeur d'Entretien (SMEAG 2002)

Il s'agit d'un document cadre destiné à une gestion coordonnée du lit et des berges de Garonne.

Le secteur du SDE correspondant à la présente étude s'intitule « Moyenne Garonne endiguée (tronçons 32, 33, 34).

Il se décompose en trois parties : un diagnostic de l'état initial (mai 1999) ; un projet d'état à atteindre à horizon 10 ans (janvier 2002) ; et un programme d'actions (décembre 2002).

Le SDE s'attache à la description des caractéristiques techniques, hydrauliques et paysagères du fleuve, en se concentrant sur le lit, les berges et la végétation, et aboutit à un diagnostic ciblé.

Deux enjeux découlent du diagnostic :

- *Etablir un consensus entre les zones naturelles de la Garonne et les activités humaines (renforcer la vocation de zone tampon de la Garonne)*
- *Redécouvrir le fleuve*

Le SDE dresse ainsi 6 objectifs selon deux degrés de priorité :

Priorité 1

- Restaurer la continuité d'un boisement de berge tampon
- Favoriser la diversité des milieux tampons en diversifiant les écoulements dans le lit, en favorisant la présence de boisements de berges de qualité ainsi que des zones de débordement
- Accompagner l'évolution dynamique du lit en favorisant des chenaux multiples et des zones d'expansion des crues
- Limiter les impacts des popultures et maïsicultures (rôle de filtration des polluants, artificialisation)
- Assurer le suivi des atterrissements à risque plus particulièrement au niveau des lieux habités et au droit des infrastructures.

Priorité 2

- Développer la contribution paysagère du fleuve et favoriser la découverte du fleuve par le public en lien avec l'ancien patrimoine bâti lié au fleuve, les belvédères et en complémentarité avec le Canal latéral, axe touristique.

Ces objectifs sont déclinés en programmes d'actions par secteur, et visent à améliorer le caractère naturel de la Garonne pour lui permettre de remplir les vocations de zone tampon, et d'intérêt paysager et piscicole.

• *L'étude de valorisation des paysages bâtis et naturels pour le Pays Val de Garonne-Gascogne, Programme LEADER (Pays Val de Garonne Gascogne 2009)*

Réalisée sur le Pays Val de Garonne-Gascogne, par l'agence Folléa-Gautier, cette étude se décompose en deux parties :

- *un diagnostic (février 2009)*
- *un plan de paysage (orientations, actions, juin 2009).*

Deux unités paysagères sont concernées par les secteurs de la présente étude : la Plaine de Garonne, et la Marche du Queyran.

L'étude décline, pour chacune des trois unités (plaine alluviale de Garonne, haute plaine de Marmande-Tonneins, la Marche de Queyran, ...), des enjeux ciblés:

- *de protection/préservation (canal, vallons boisés des coteaux et rebords de terrasse),*
- *de valorisation/création (bords de Garonne, des affluents rive gauche, du ruisseau de Tolzac, digues, site naturel de l'île Bournan, peupleraies à l'est de Taillebourg/St-Pardoux-du-Breuil, réserve naturelle de la Mazière),*
- *de réhabilitation/ requalification (bords des affluents de rive droite).*

• *L'approche de l'utilisation de l'eau du Canal de Garonne (SMEAG 2006)*

Celle-ci a permis une première identification des zones humides potentielles en lien avec le Canal.

• *L'étude diagnostic – endiguement en lit de Garonne (1998)*

Cette étude technique a pour but de mettre à jour les données morphodynamiques du fleuve entre Port-Sainte-Marie et Castets-en-Dorthe.

2. MISE EN PERSPECTIVE DES ÉLÉMENTS ET PROJETS DE VALORISATION TOURISTIQUE SUR LA VALLÉE

• Point sur les opportunités et les faiblesses existantes en terme de valorisation touristique :

- Un réseau de parcours piétons et cyclable déjà bien développé.
- Un maillage potentiel avec les digues.
- 4 pôles d'attractivité patrimoniale principaux s'ajoutant à Marmande : Meilhan, Couthures, Le Mas d'Agenais et Tonneins.
- L'agrotourisme au travers du réseau Fermes de Garonne.
- Un déficit global en hébergement.

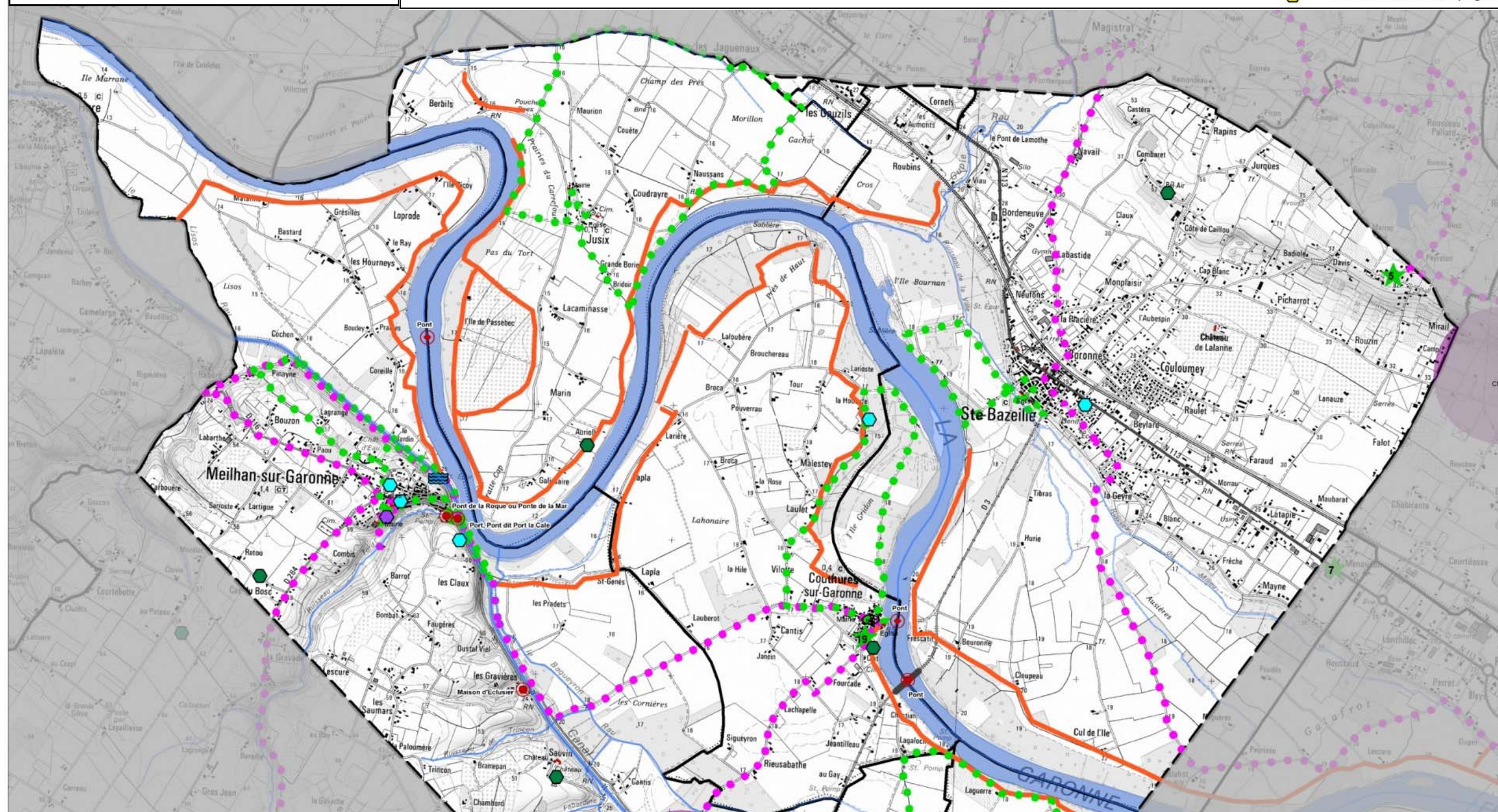
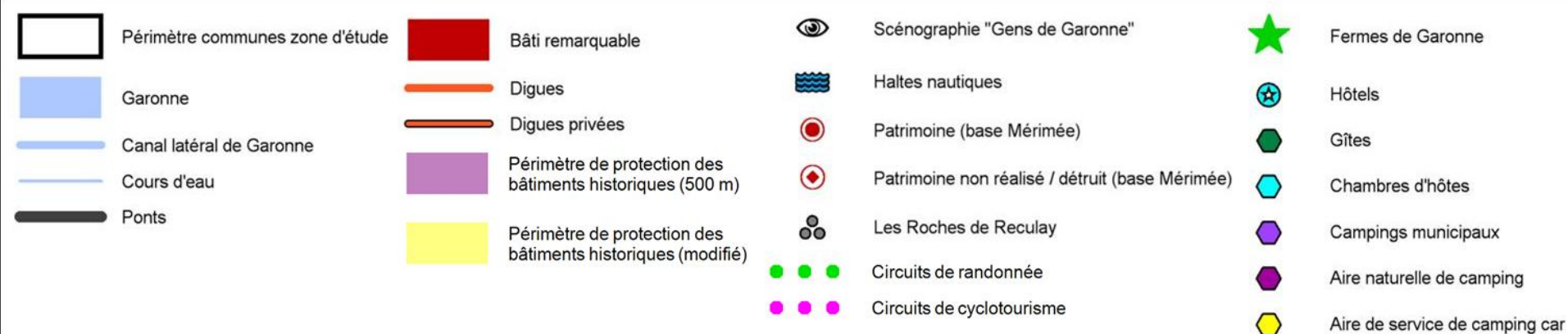
• Recensement des projets complémentaires de valorisation touristique :

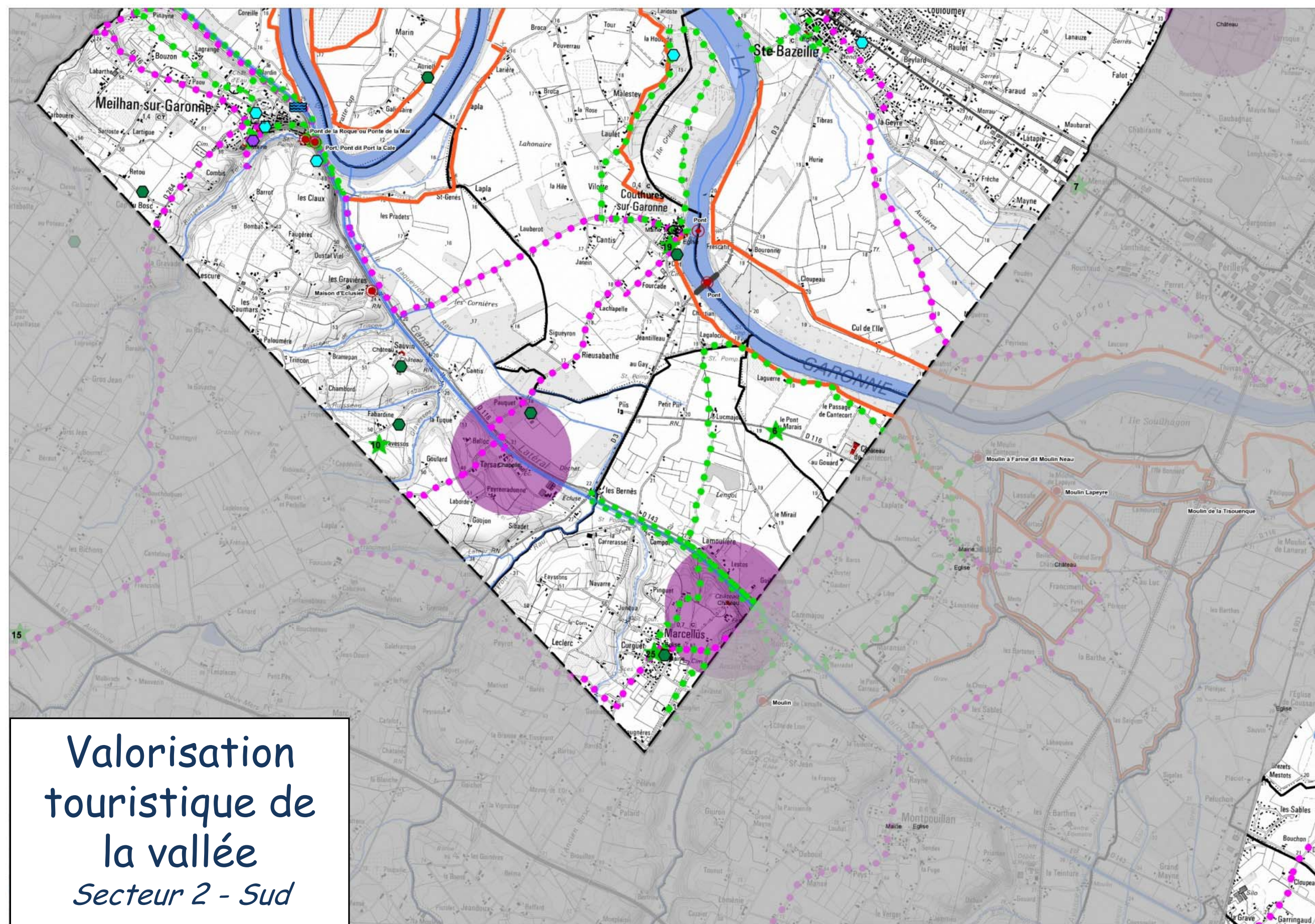
- Projet de navette fluviale reliant Marmande à Tonneins.
- Couthures : projet de mise en valeur des rives entre le port et le bourg (en cours).
- Gaujac : projet d'arboretum, planté avec les toutes les variétés de peupliers à Cantecort (projet de la Communauté de communes du Val de Garonne).
- Tonneins : projet de réhabilitation de la zone des Roches de Reculé dans une perspective de développement des sports nautiques de compétition.
- Tonneins : projet d'aménagement d'une liaison douce depuis le pont de Tonneins vers les Roches de Reculé.

ENJEUX

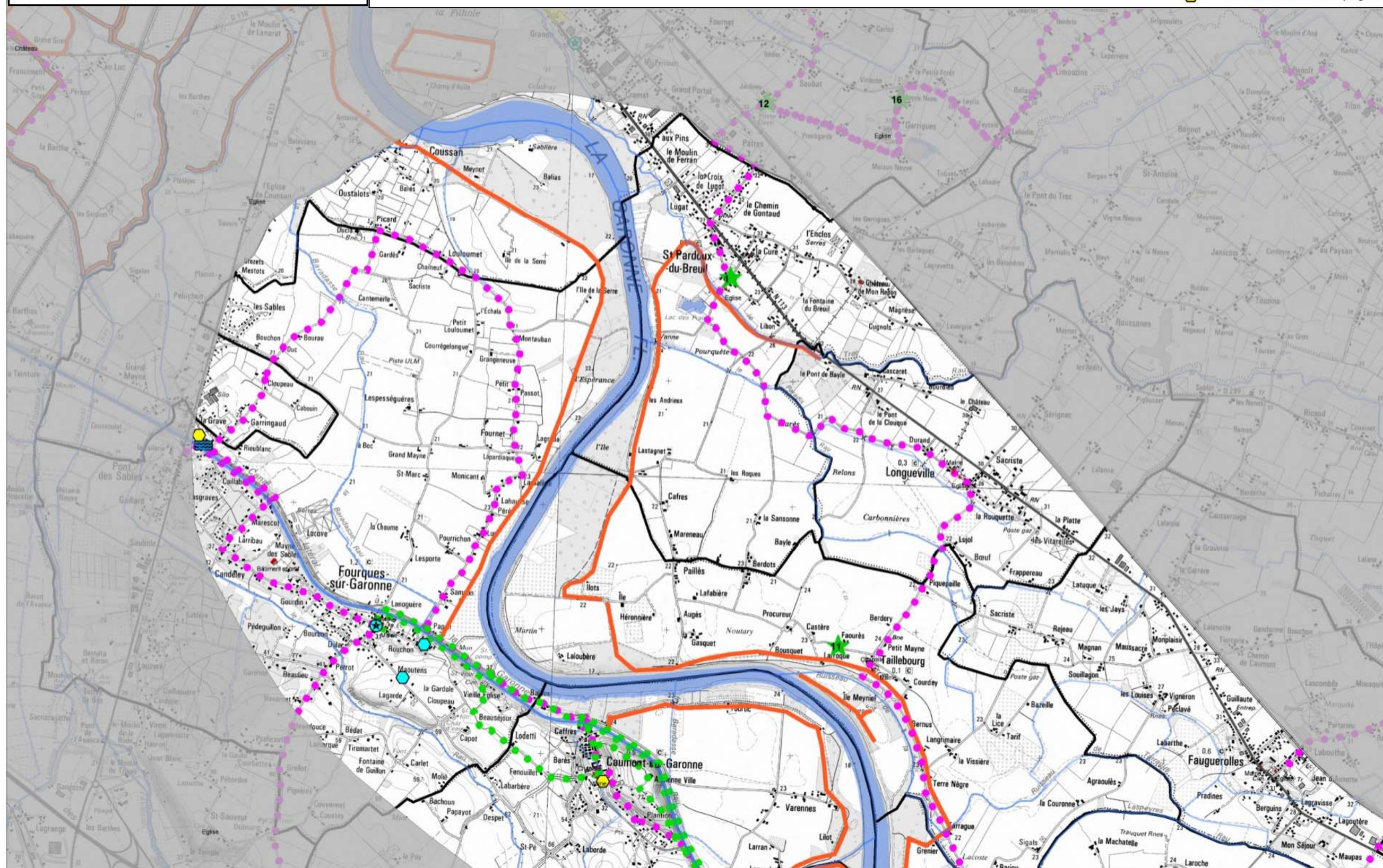
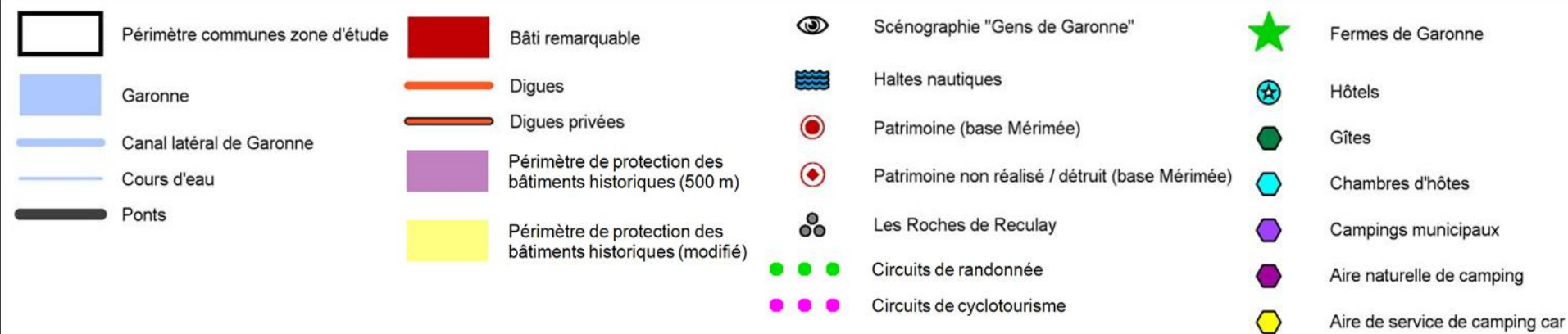
- Des synergies à définir et à organiser
- Renforcer les équipements d'hébergement

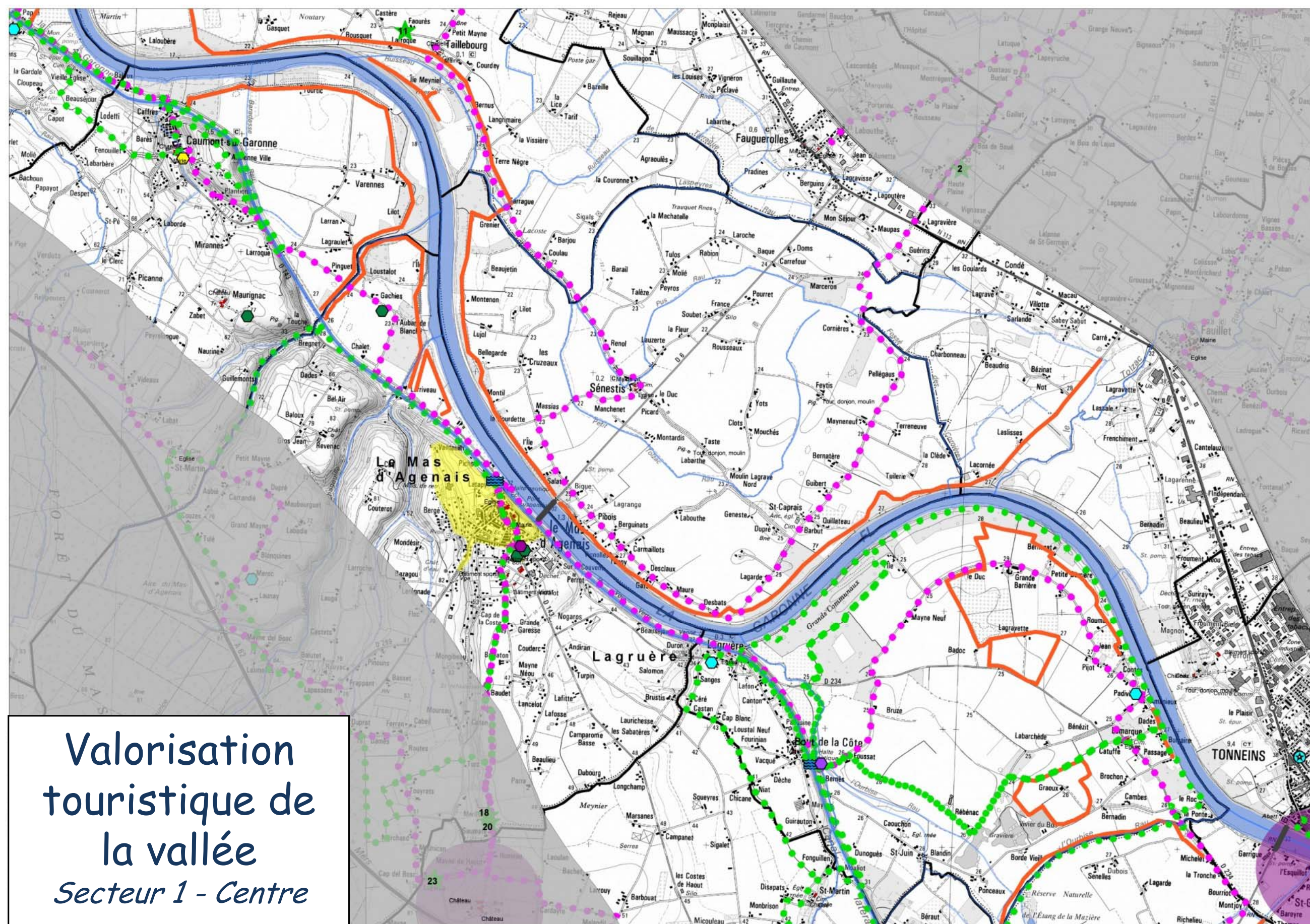
Valorisation touristique de la vallée *Secteur 2 - Nord*

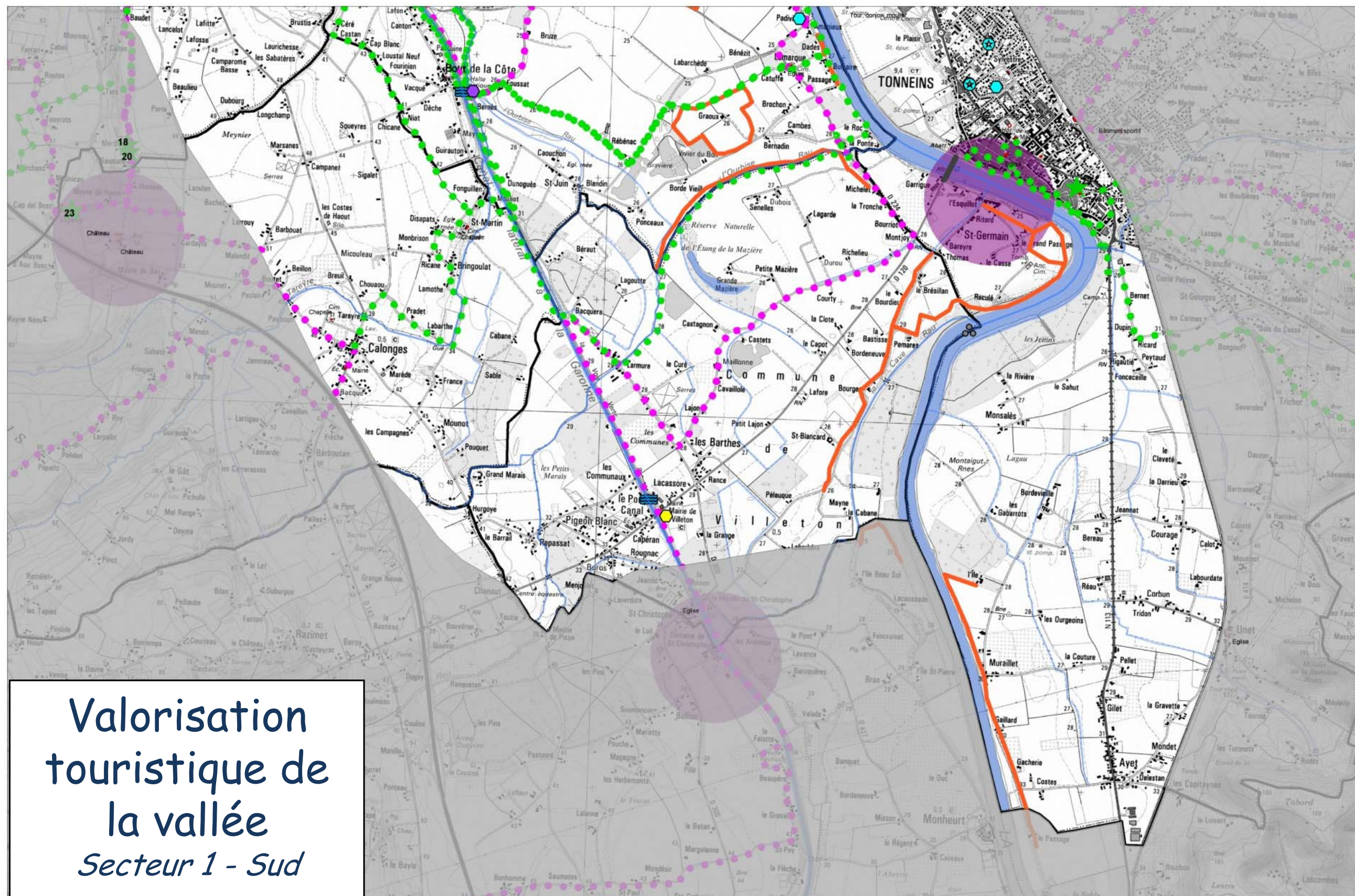




Valorisation touristique de la vallée *Secteur 1 - Nord*







Valorisation touristique de la vallée *Secteur 1 - Sud*

FONDEMENTS HISTORIQUES DU PAYSAGE DE GARONNE MARMANDAISE

La Garonne inspire de nouveau, dans les deux sens du terme. Sa présence inspire les habitants, usagers, et techniciens, qui voient dans le reflet de l'eau garonnaise non plus une menace mais un atout d'agrément, une source d'apaisement et de quiétude, une matière première naturelle et riche en ressources. Le fleuve redevient sujet de réflexion et d'inspiration, le support d'une imagination renouvelée au cœur de projets d'ensemble ou ciblés, signe d'une réappropriation positive et plurielle.

De même, la Garonne « inspire » et prend corps à nouveau : le fleuve retrouve une énergie en regagnant sa place dans le quotidien des riverains et le paysage de tous les usagers.

Un mouvement de réconciliation et de reconnaissance de la Garonne se développe progressivement, emmené par les hommes qui renouent avec l'espace fluvial et tentent de le revaloriser dans ses aspects paysagers, environnementaux, culturels voire économiques. Entretenir les berges et les ripisylves, dérouler les promenades et les pistes cyclables le long du cours, aménager des points de vue et des espaces de rencontre entre l'homme et l'eau... autant de projets et d'interventions soulignant le nouveau regard porté sur ce patrimoine, qui redevient peu à peu un élément central des projets de territoire, ré-inventant des usages et des fonctions au fleuve de demain.

L'ancrage de cette nouvelle vision dans un processus d'évolution historique permettra de construire la permanence et la continuité des paysages, à l'image d'un palimpseste.

L'évolution historique de la Garonne est révélatrice du rapport au fleuve qui s'exprime aujourd'hui. Les mouvements imprévisibles du cours d'eau et les événements de l'histoire ont entraîné des aléas, des dissidences.

Ferdelancé d'une économie dynamique et prospère, génératrice d'un développement démographique et urbain dense et pérenne, la Garonne connaît son apogée au XVIII^e siècle. Axe majeur de circulation, voie commerciale à rayonnement européen voire mondial (exportations transatlantiques), le fleuve est l'objet de toutes les convoitises, le fondement d'une identité forte, mais aussi une source de craintes.

Inconstante et violente, la Garonne *trouble l'ordre public* et fait l'objet de grands aménagements de protection, modifiant irrémédiablement son paysage dès les années 1810. Les grands travaux et la révolution industrielle précipitent son déclin.

Après une période de distance, d'ignorance et de dégradation de l'environnement garonnais (agriculture et industrie polluantes, urbanisation dispersée, gravières dans le lit), la tendance s'inverse.

Aujourd'hui, la recherche d'une réconciliation et d'un rapprochement avec la Garonne émerge dans les esprits des populations et dans les projets publics.

L'approche historique permet de saisir la diversité des relations entre le fleuve et l'homme, la continuité de certains usages et l'abandon des autres, et de comprendre au fil des événements l'évolution du sentiment et des modes d'appropriation du site garonnais.

« Faute d'avoir bénéficié depuis plus d'un siècle des aménagements indispensables, la Garonne des bienfaits, notamment celle des moulins à eau, des échanges commerciaux, de la navigation, est devenue la Garonne des méfaits, celle des crues dévastatrices et des berges pastorales effondrées. »

Pierre Vital, Requiem pour une Garonne défunte, Wallada, 1984.

« Étroit d'abord en montagne ou dans ses gorges, le lit large de l'eau s'élargit entre les Serres et, plus fertile, peu à peu déploie ses champs de maïs et de tabac. Quelque détail que montrent les villages ou les terres cultivées, ne paraît nulle trace d'industrie ni de manufacture ; mis à part les travaux connexes qui, en arrachant les haies avec les rideaux de saules et de peupliers agrandirent les emblavures, le paysage resta stable pendant des centaines, peut-être des milliers d'années. (...) Terré parmi les auteurs paysans de ce paysage ancestral, que saurai-je écrire d'autre que ces douces lignes aux pages d'argile, l'horizontalité calme fleurie au printemps, cette descente entêtée qui s'emporte souvent, cette beauté d'automne béni qui s'apprête à disparaître ? Pour encore quelques instants courts, dans la quiétude ailleurs assassinée, ici je demeure. (...) »

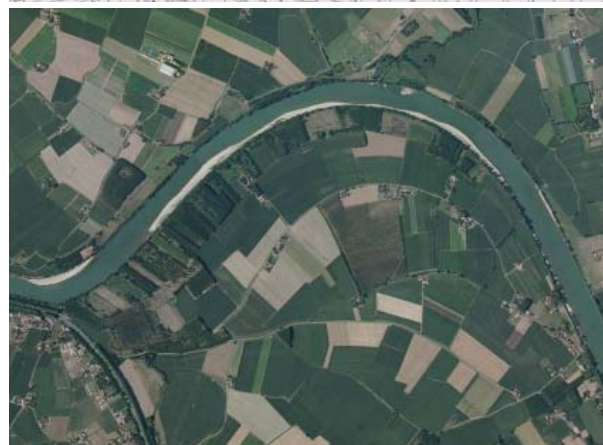
Michel Serres, Nouvelles du monde, 1997.

1. UNE INSTALLATION HUMAINE PÉRENNE : RACINES ANTIQUES ET FONDATIONS MÉDIÉVALES

A. Une implantation durable dès l'Antiquité

L'installation humaine sur l'espace garonnais s'est affirmée dès l'Antiquité, s'appuyant sur les débuts prometteurs du commerce fluvial. Sous l'effet de la prospérité des terres céréalières, les rives de Garonne se peuplent progressivement, formant les premières villes fondatrices : Toulouse, Agen, Bordeaux.

Dans la vallée, l'agriculture s'organise au Ve siècle en une mosaïque de cultures, caractéristique du paysage de plaine de la Moyenne Garonne : les petits paysans se répartissent les terres de la vallée en une multitude de lopins, motivés par la prescription trentenaire du Code théodosien (cultiver la terre pendant trente ans donne droit à la propriété foncière). Une agriculture florissante se développe rapidement sur les limons fertiles de la vallée. A chaque débordement, les sols garonnais s'enrichissent d'apports alluvionnaires et deviennent une véritable manne pour la plaine agricole.



En 2009 : un parcellaire encore marqué par le morcellement foncier initié au Ve siècle.

B. Affirmation des villes médiévales en surplomb du fleuve

Au Moyen Age, les bords de Garonne accueillent des bourgs et domaines fortifiés s'imposant à la vue, en position dominante et défensive. La campagne se renforce elle-aussi par la densification de la structure agraire, s'appuyant sur des bourgades et des isolats agricoles disséminés dans la plaine.

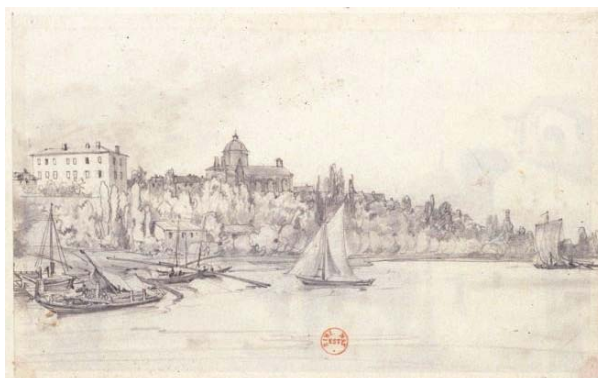


Tonneins : un front bâti sur la Garonne. Des vestiges attestent d'une installation humaine datant du Néolithique. La ville s'affirme dès le XIIe siècle, lorsque la cité se scinde en deux seigneuries, une d'amont, une d'aval, toutes deux fortifiées, disposant de symboles de puissance et d'indépendance (château et église, franchises et monnaies propres), et unies face aux heurts du fleuve Garonne.

2. L'ÉPOQUE MODERNE : APOGÉE D'UNE GARONNE PROSPÈRE MAIS INSTABLE

« La Garonne est très belle, elle semble à l'œil deux fois plus large que la Tamise à Londres, et le nombre de bateaux qui y sont ancrés en font le plus riche spectacle maritime que la France puisse présenter ».

Arthur Young, Voyages en France en 1787, 1788, et 1789, tome 1 et 2. Bordeaux.



Marmande, gravure de Nicolas Chapuy, XVIIIe s.

A. L'embellie

Entre fascination, méfiance et résignation, les populations riveraines s'adaptent et vivent avec les aléas et les mutations du fleuve : érosion des berges, formation d'atterrissements, crues meurtrières et dévastatrices... La Moyenne Garonne évolue tout en nuances et courbes, laissée libre de ses mouvements et de ses transformations physiques.

Quatre siècles d'essor et d'embellissement s'ensuivent, où les villes portuaires profitent du commerce fluvial jusqu'à son apogée au XVIIIe siècle. Les façades s'harmonisent, rythmant les berges garonnaises de séquences bâties et de balcons surplombant le fleuve.



Tonneins, gravure de Nicolas Chapuy, XVIIIe s.

B. Des ressources fluviales à la source d'une société prospère et d'un paysage vivant

- Objet de toutes les convoitises, la Garonne n'est pas avare en ressources.

Son eau est utilisée comme matière première et force motrice, multipliant ainsi les moulins à nef. Les ports de Meilhan-sur-Garonne et du Mas d'Agenais avaient à leurs portes ces moulins flottants, caractéristiques du paysage de Moyenne Garonne.



Les chantiers navals, A-D. Hérault

Les sables charriés par la Garonne servent quant à eux de matériaux de construction pour l'urbanisation grandissante de la plaine inondable. Ainsi, le fleuve a fourni tous les éléments constituant d'une société urbaine active.

- De même, dans la plaine inondable, une agriculture et une industrie productives se développent à partir de plantes alimentaires et industrielles : blé, maïs, vignes et arbres fruitiers concourent au dynamisme commercial de la vallée.

La culture du tabac et du chanvre s'affirme au XVIII^e siècle, laissant en héritage quelques séchoirs et ateliers de fabrication de toiles et cordes de bateaux (ateliers à Tonneins et Marmande).

Toute une chaîne économique et commerciale s'organise à partir de la Garonne, pièce maîtresse du dynamisme de chaque secteur d'activités locales. Jouant un rôle de pivot à chaque étape de la chaîne, elle fournit les matières premières et assure le transport des marchandises, garantissant ainsi la richesse d'une société et le rayonnement d'une région.

C. La navigation : une complémentarité prospère avec la plaine alluviale

« Le fleuve semé de barques de toutes espèces et de moulins flottants... ».

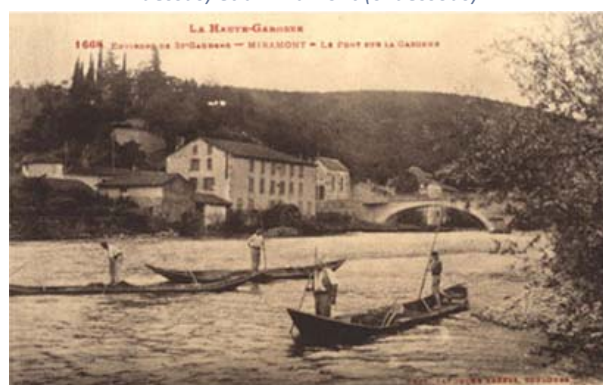
L. Bézout, Voyage dans le département de la Gironde et du Lot-et-Garonne. Par terre et par eau. 1828

En relation étroite avec l'agriculture de la plaine, la navigation se fait le relais de l'économie « sur terre » et s'impose comme une activité première.

Les circuits de marchandises sillonnent la plaine et font le lien entre les exploitations, les berges et les ports. La route améliore de fait les échanges et les perceptions visuelles vers la Garonne en se tournant vers elle.



Les « pêcheurs de sable de la Garonne », à Toulouse (ci-dessus) et à Miramont (ci-dessous)



Manufacture des tabacs de Tonneins (en haut) et de Marmande (en bas)



Plus fiable que la route, sans retards ni avatars, le paysage de Garonne se façonne pour favoriser les circulations et l'accès au fleuve : berges entretenues et pratiquées grâce aux chemins de halage, appontements, bacs, ... Le linéaire se ponctue d'aménagements liés à la navigation, comme les quais et les cales qui permettent aux bateaux d'accoster, de charger et décharger les marchandises. Les cales de Tonneins sont particulièrement identifiables par leur longueur, s'étirant sur 1,4 km, ainsi que celle des Roches de Reculé, aménagée en raison de la difficulté de la navigation à cet endroit.

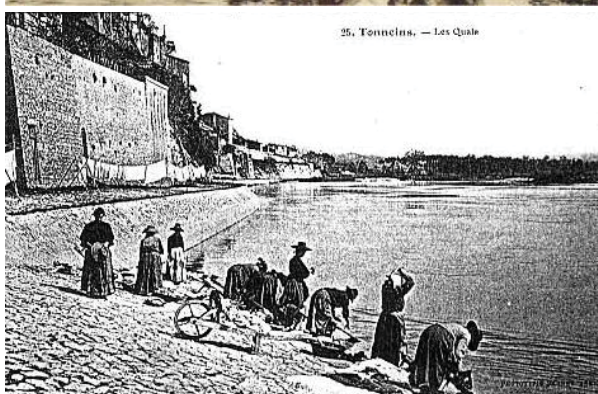
La Garonne assure le transport et l'exportation des productions locales : céréales, plantes industrielles, tabacs, bestiaux, vins, rejoignent la Méditerranée et l'Atlantique via le fleuve.

Cette activité économique, au cœur de la société garonnaise de l'époque moderne, imprègne ainsi les usages et les paysages locaux de Moyenne Garonne. D'un même élan, les bourgs de mariniers et les villes portuaires prospèrent grâce au trafic commercial et par l'essor démographique des populations riveraines.

D. Un paysage peu à peu modifié par des ouvrages et aménagements ponctuels

- Des aménagements nécessaires au bon fonctionnement du transport des marchandises ont modifié sensiblement le paysage de Garonne marmandaise. De Castets-en-Dorthe à Toulouse, la remonte du fleuve se faisait par la «tire», où les bateaux étaient tractés à la corde par les hommes, impliquant la création de chemins de halage (ou chemin de tire) sur la berge.

Ces derniers sont encore visibles sur de grandes distances, comme au niveau des Roches de Reculay ou de la confluence de l'Ourbise. Ces aménagements ont permis un essor démographique et l'installation d'une population active et nombreuse dans la vallée, développant l'artisanat et les petits métiers souvent dépendant de la Garonne.



« Une quantité prodigieuse de jolies habitations disséminées sur les bords de Garonne et sur les hauteurs qui les avoisinent embellissent singulièrement le paysage ».

L. Bézout, Voyage dans le département de la Gironde et du Lot-et-Garonne. Par terre et par eau. 1828

- Au XVII et début du XVIIIe siècle, la plupart des aménagements relèvent de l'initiative privée. Face aux débordements de la Garonne, les populations riveraines s'adaptent lentement en recourant à des moyens défensifs et à des interventions ponctuelles de protection ou de rectification du fleuve.

Les plantations

Les arbres grâce à leurs racines, permettent la fixation des alluvions et ainsi le renforcement de la berge et de l'intérieur du lit. Il s'agit pour la plupart d'ormeaux ou de saules et peupliers. Effectuées sans autorisations, ces plantations cachaient un autre enjeu pour les propriétaires : gagner du terrain sur le fleuve et accroître leur lopin.

Les digues et peyrats

Les plantations d'arbrisseaux doivent s'accompagner de l'édification de digues, entendues comme ouvrages de sauvegarde des berges face à l'érosion.

Ces aménagements défensifs s'avancent dans le lit du fleuve au point parfois de dévier le courant du fleuve (selon leur hauteur). Afin de conforter les berges ou de les corriger après période très érosive, certains ouvrages sont conçus à partir d'enrochements («peyrats, mattes, trainées») et de système végétal d'entrelacs de pieux et de branches. D'autres s'appuient sur le même système mais positionnent les ouvrages à l'oblique de la berge (épis). Mais du fait de leurs différences de hauteur, de taille et de matériaux, ces digues ont formé un paysage de berges très irrégulier et hétéroclite.

Les terrats

La plupart des habitations étaient construites sur des terrats (buttes artificielles), se positionnant ainsi en surélévation, réduisant les risques d'inondation à l'intérieur de la maison, pour les hommes et le bétail.



Vestige d'un épi



Pieux servant à fixer les ouvrages de protection des berges



Empierrement des berges



Maison sur son terrat, Marmande

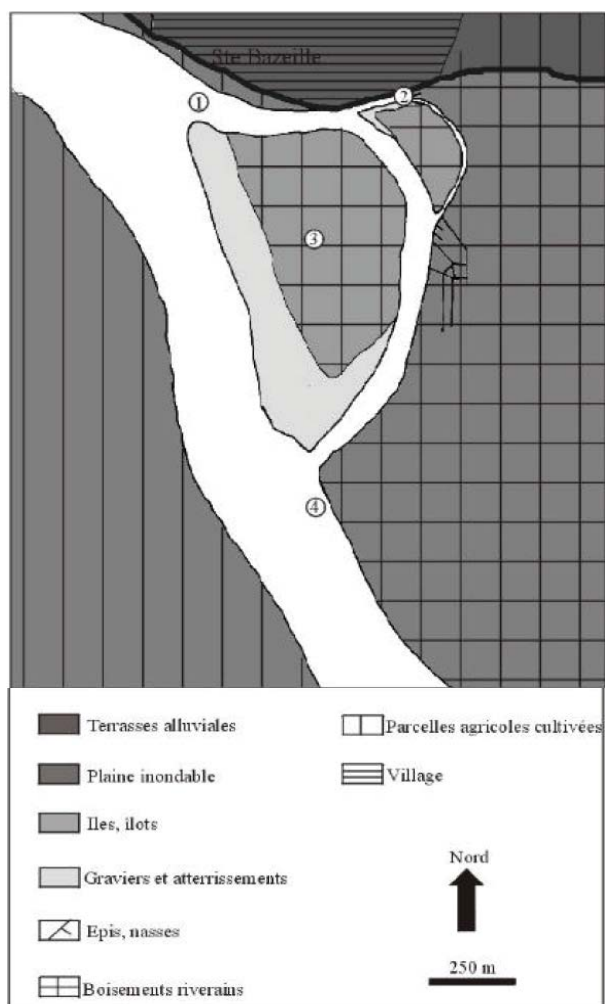
E. Les berges : un terrain de conflits d'usages

Perçue comme une source de richesses, la Garonne est la scène de nombreux conflits d'usagers aux intérêts divergents.

- Les propriétaires riverains privilégient la protection contre l'érosion des berges en construisant de petits ouvrages et gagnant ainsi un peu plus de terrain sur le fleuve. Epis, jetées et plantations influencent le débit naturel du fleuve et modifient son tracé et l'allure de ses abords.

Ces aménagements ponctuels ont été la cible des pouvoirs publics, comme en témoigne un rapport critique des Ponts et Chaussées sur le site de Sainte Bazeille. Après maintes recommandations vaines auprès des riverains, l'autorité a ordonné la destruction des ouvrages et des plantations, ainsi que le curage de cette partie du fleuve afin de retrouver une voie pleinement navigable.

Conflit entre Autorités et riverains : l'exemple de Ste Bazeille



Modification du lit de Garonne et récupération du bras mort après intervention des pouvoirs publics (Cf. projet en image page suivante)

Source : Thèse de P. Valette



Dépression de l'ancien bras près du port de Ste Bazeille



Bords de Garonne et ancienne île Granon

- A l'inverse, les «hommes du fleuve» défendent la libre circulation et la fluidité des voies navigables et des chemins de halage dont la qualité garantit la bonne remonte du fleuve. L'entretien de ces chemins implique la coupe des arbres, le dégagement des berges (retrait des pieux et des épis) et une attention régulière des riverains.

- De ce fait, face aux conflits perpétuels entre les usagers, les pouvoirs publics interviennent de plus en plus et engagent des investissements privilégiés et des aménagements de plus grande envergure.

Instable et complexe, la Garonne multiplie les obstacles à une navigation fluide : bras morts, graviers et îlots... autant de formations naturelles révélant les multiples divagations fluviales et crues de terre (atterrissements), comme sur les sites de Meilhan-sur-Garonne, Coussan, Taillebourg ou Tonneins.

Ces éléments se lisent à la fois sur le terrain et dans la toponymie, comme l'illustre la lecture des cartes anciennes. Celle de Cassini, au niveau des méandres de Jusix et Meilhan, est imprégnée d'indications liées à ces obstacles et divagations : «la Rue ou l'Île», «Cap de l'Île», «Derrière l'Île».

Carte de Cassini, XVIII^e s.



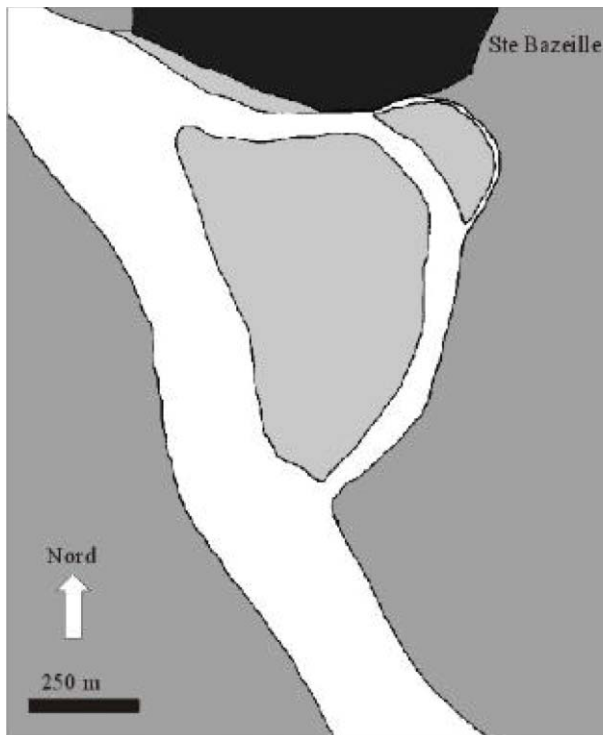
La cartographie ancienne a permis de dénombrer les îles avec précision, soulignant ainsi les mouvements de la géographie garonnaise, l'instabilité de sites pourtant urbanisés et les différences flagrantes avec la Garonne actuelle.



Couthures : les arbres des berges sont émondés, pour laisser passer les cordes de halage, 1910



Les « premières retouches » sur le lit de Garonne : exemple de Ste Bazeille



Carte schématique de Sainte- Bazeille, 1750

A la seconde moitié du XVIII^e siècle, sur la carte de Cassini, on dénombre plus d'une soixantaine d'îles entre Castets-en-Dorthe et Toulouse dont deux à Sainte-Bazeille.

L'île formée divise le cours d'eau en deux bras, avant de s'accroître au point de combler l'un des deux. L'atterrissement du bras de Sainte Bazeille où se trouvait le port, a engendré des travaux importants de curage pour rétablir le cours du bras.

Les conflits et les interventions désordonnées, au coup par coup, perdurent jusqu'à ce que les pouvoirs publics imposent la main mise des ingénieurs pour une maîtrise plus ferme des aléas garonnais.

3. GRANDS TRAVAUX ET DÉCLIN DE LA GARONNE NAVIGUÉE

A. Le visage de la Garonne marmandaise et son appropriation par les populations changent radicalement entre 1820 et 1950.

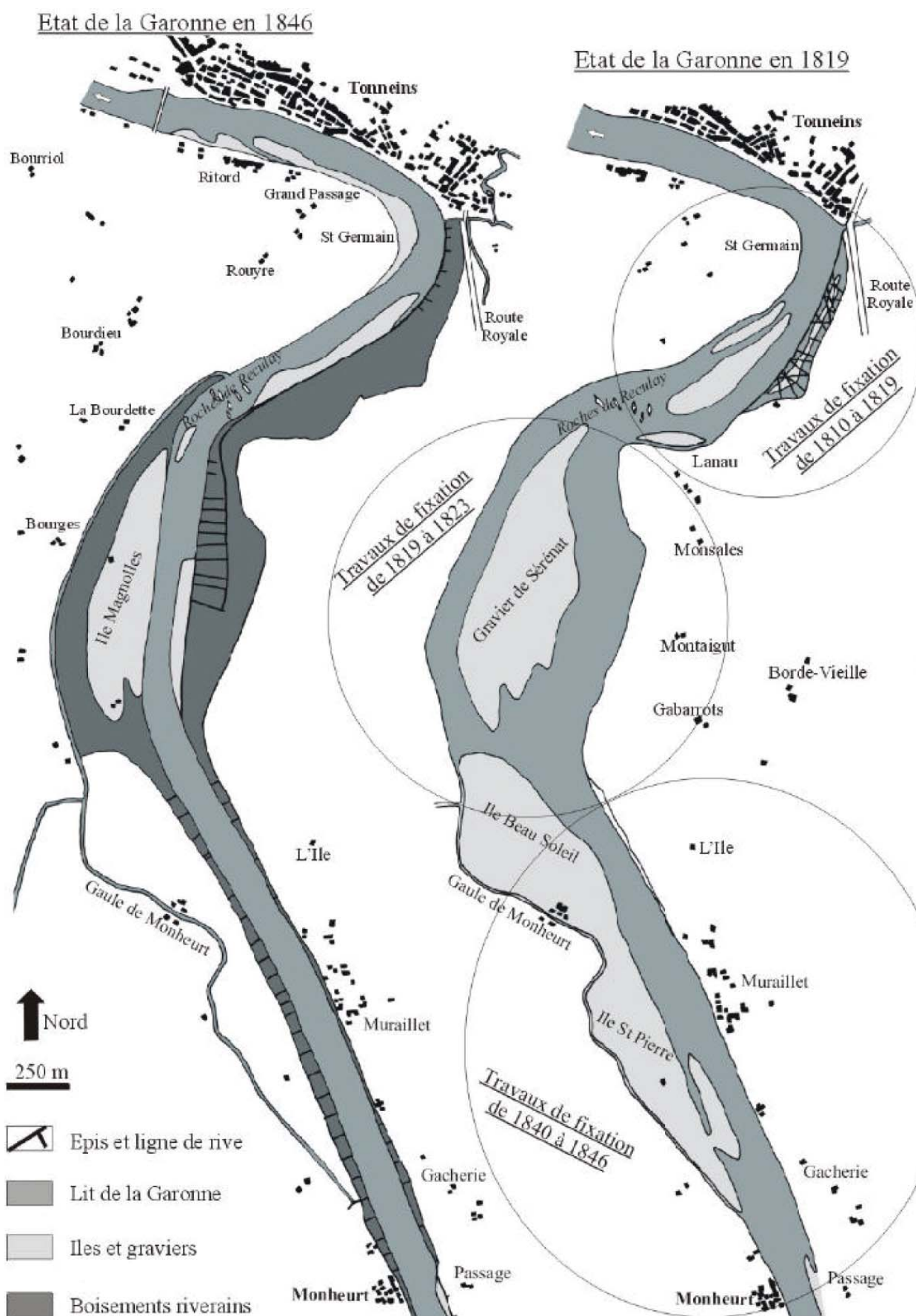
Les pouvoirs publics entreprennent de grands travaux afin de mieux contrôler les mouvances de la Garonne, toujours imprévisibles et préjudiciables pour les activités économiques et la vie riveraine.

La Garonne marmandaise subit les premiers travaux de rectification échelonnés sur près de trente ans, opérés à Coussan, Couthures-sur-Garonne, Taillebourg, Marmande ou encore Tonneins, et donnant forme à une Garonne maîtrisée, dont la largeur est diminuée et les atterrissements systématiquement plantés.

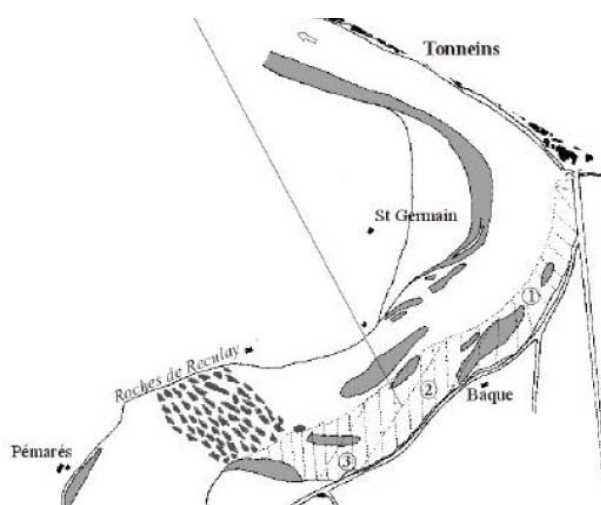
En 1845, la Garonne présente un lit stable et régulier.

Ces aménagements, associant pierres et structure végétale, ont modifié l'allure de la Garonne : cloisonnée par des contours rigides et géométrisés, elle apparaît renfermée sur elle-même, contrainte par des constructions artificielles. Un nouveau rapport s'établit entre le fleuve et les populations riveraines : une relation de distance et de méfiance, dépassant les liens identitaires et culturels qui les unissaient auparavant.

Exemple : les travaux de rectification de la Garonne entre Monheurt et Tonneins



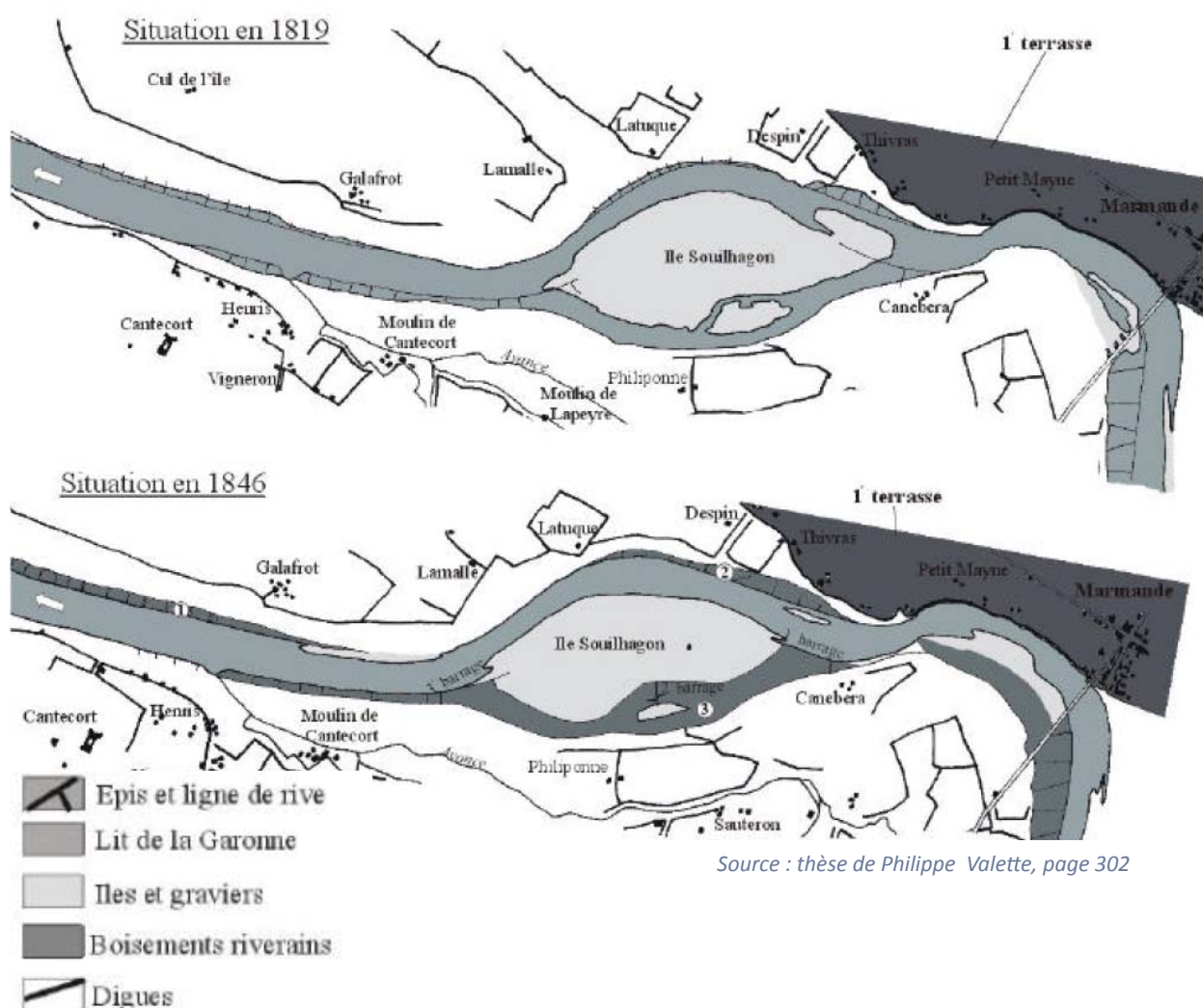
Exemple : les travaux de rectification de la Garonne entre Monheurt et Tonneins



Source : thèse de Philippe Valette, page 295

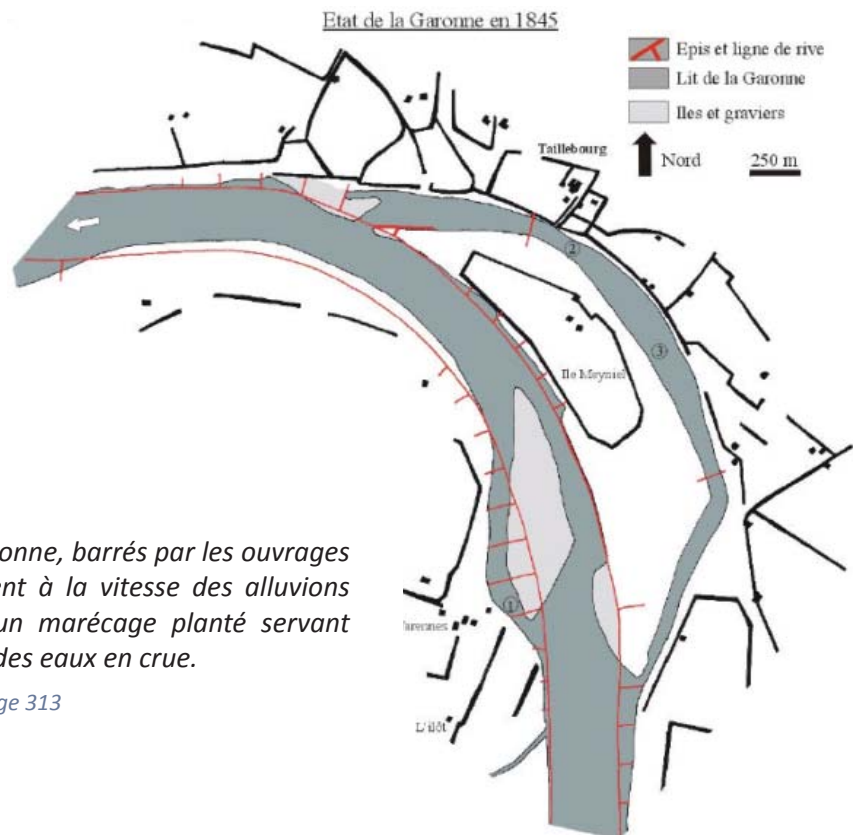
Les travaux sur Tonneins (1810-1819) sont concentrés sur la rive droite, et constitués d'une multitude de nasses et d'épis entrecroisés.

Exemple : les travaux de rectification de l'île Souilhagon, 1819-1846



Source : thèse de Philippe Valette, page 302

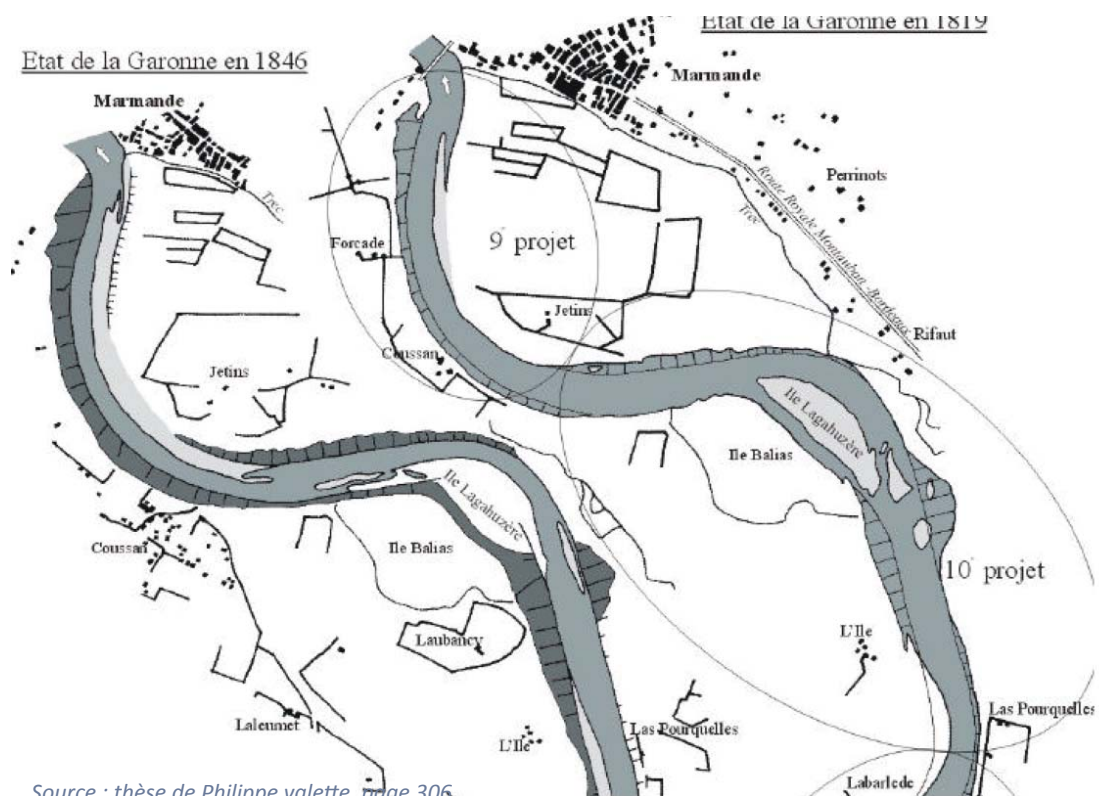
**Exemples : les travaux de rectification de la Garonne
au niveau De Taillebourg et de l'île Meyniel**



Les bras secondaires de la Garonne, barrés par les ouvrages en enrochements, se colmatent à la vitesse des alluvions formant ainsi l'île Meyniel, un marécage planté servant encore aujourd'hui d'exutoire des eaux en crue.

Source : thèse de Philippe Valette, page 313

Travaux de rectification au niveau de Coussan et de l'île Balias 1819-1846



Source : thèse de Philippe Valette, page 306

B. La révolution industrielle et les mutations de la Garonne marmandaise

- Les progrès scientifiques et techniques du XIXe ont sonné le déclin de la navigation sur la Garonne, encore chaotique malgré les grands travaux de régularisation.

En 1856, la mise en service du Canal latéral à la Garonne, reliant Toulouse et Castets-en-Dorthe, provoque une concurrence telle que la navigation traditionnelle sur la Garonne décline jusqu'à disparaître au début du XXe siècle.

En parallèle, la ligne de chemin de fer de Bordeaux à Toulouse, ouverte la même année, accentue l'effet de concurrence entre les voies de circulation. Les uns après les autres, les ports garonnais sont mis hors circuit.



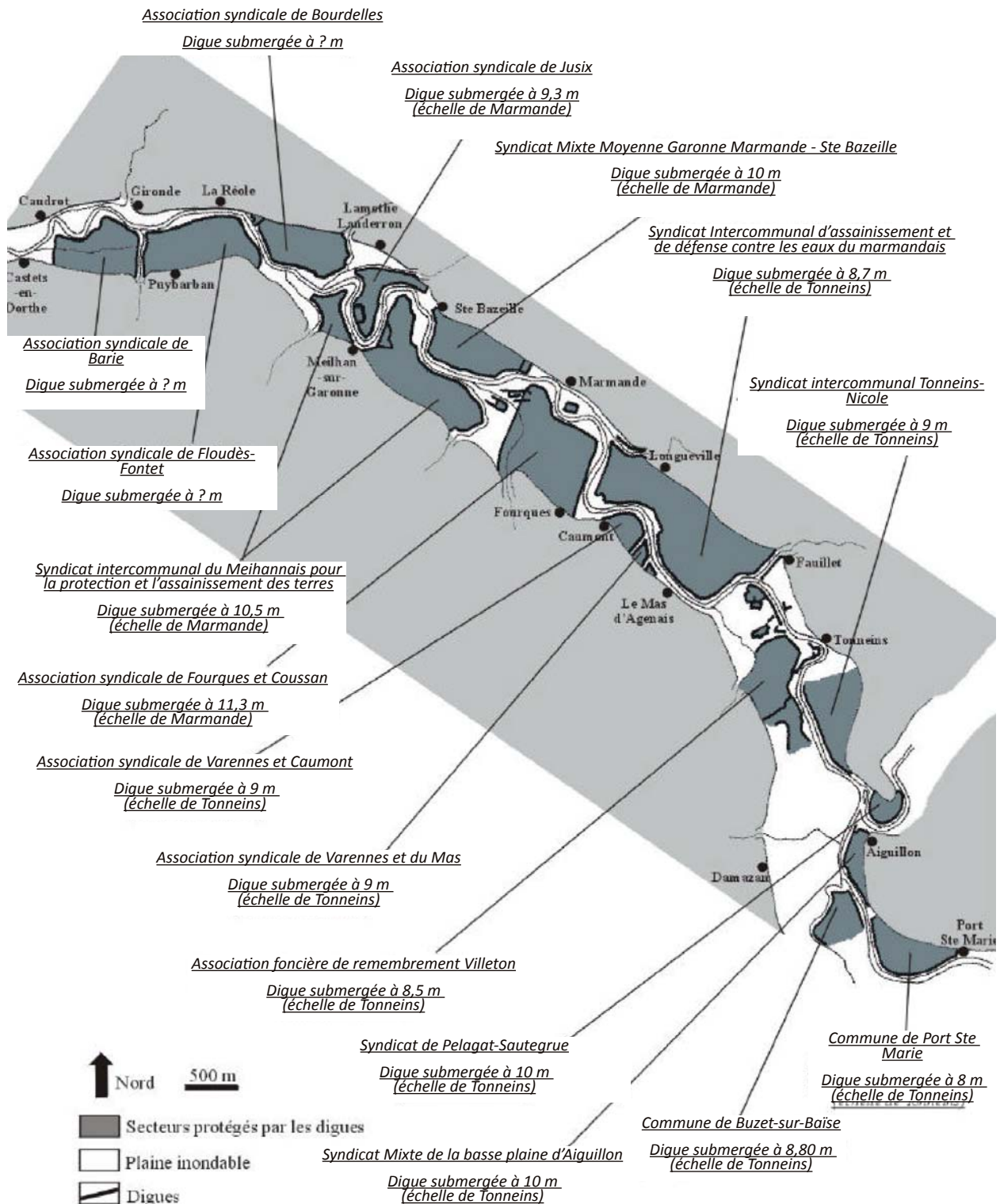
Ecluse sur le Canal de Garonne, Mas d'Agenais.

La crue ravageuse de 1875 ne fait qu'amplifier le sentiment de méfiance à l'égard des colères imprévisibles du fleuve, et nourrit un mouvement solidaire de propriétaires, qui se réunissent en syndicats, organisent de nouveaux travaux de maîtrise du cours d'eau et de régularisation des berges. Les digues s'uniformisent et se renforcent, cloisonnant un peu plus le lit du fleuve sur une séquence quasi continue le long de la Garonne marmandaise.



Lithographie, Musée du Vieux Toulouse

Endiguement généralisé de la Garonne marmandaise : **hauteur des digues et variabilité de submersion**



Source : thèse de Philippe Valette, page 347

- Le déclin de la navigation garonnaise et de l'ensemble du commerce fluvial entraîne la chute d'une économie et d'une vie sociale dépendante du fleuve.

Les petits commerces et artisans périssent ou s'adaptent aux mutations locales. La plaine inondable est assainie et les berges du fleuve sont colonisées par des cultures maraîchères exploitant la fertilité du secteur de la vallée. En revanche les petites activités agricoles et industrielles destinées à l'exportation disparaissent, à l'image de la culture du tabac, réduisant considérablement le dynamisme commercial garonnais. Les ports se vident de leur âme, abandonnés par leur marine désormais obsolète. On parle d'une Garonne défunte.

- Au-delà du monde de la navigation, c'est toute une société qui tourne le dos à son fleuve.

Les routes sont tracées en parallèle du fleuve, dirigeant les vues vers d'autres horizons : on ne va plus vers la Garonne, répulsive, on longe son axe souligné par des rideaux d'arbres faisant obstacle à sa perception.

Les berges, monopolisées par un maraichage et une popuculture opportunistes, se ferment à la vue et à l'accessibilité des usagers.



Ici, les jettins colonisent la berge et sont encore taillés pour le passage des cordes de halage (Mas d'Agenais)



Nuance dans le paysage : les jettins ne sont plus taillés et donnent lieu à une végétation touffue et envahissante. C'est le signe d'un abandon de la navigation à la remonte de la Garonne (Mas d'Agenais 1910).

Source : thèse de Philippe Valette, page 349

4. D'UNE GARONNE MALMENÉE À UNE GARONNE RESPECTÉE

A. Déni et dégâts écologiques

- La Garonne, mise à l'écart de la vie économique et effacée du paysage local, perd son caractère de nature entretenue, au fil des opérations de protection qui se durcissent après la crue de 1952, et subit la loi du béton s'imposant pour la plupart des infrastructures. Les digues et les ponts adoptent le béton au détriment des matériaux plus sobres et intégrés au paysage, donnant lieu à une banalisation et une artificialisation du milieu garonnais. Au delà de certaines prouesses architecturales, ces ouvrages illustrent le nouveau rapport au fleuve qui s'installe : distant, hautain, dominant ses dérives.

- Les progrès de la mécanisation agricole et la hausse de la surface moyenne cultivée effacent les haies de type bocagères au profit d'une grande maille parcellaire souvent polluée par les engrais et nitrates.

- En période d'après-guerre, le béton et l'asphalte des infrastructures et de l'urbanisation galopante accentuent la demande en granulats. L'extraction des gravières du lit mineur de Garonne prend alors un rythme industriel : les dragues successives aggravent l'abaissement du lit du fleuve et accélèrent son érosion. Le paysage poursuit sa mutation : les frayères de poissons migrateurs sont détruites, les berges sont fragilisées par l'accélération de la vitesse d'écoulement des eaux, tandis qu'apparaissent des fonds rocheux en période d'étiage.

Face aux dérives d'une exploitation intensive des sables garonnais, l'interdiction tombe en 1994 et les chantiers d'extraction se déplacent dans la plaine. S'ensuit la multiplication des sites de gravières au voisinage des terres agricoles et des sites d'habitations, et la formation de « trous » dans le paysage ouvert et régulier de la plaine.



Drague mécanique à Tonneins



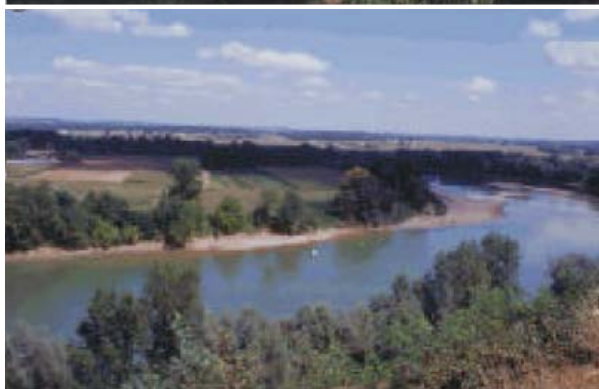
Drague mécanique à Agen

En dépit des aménagements autoritaires, la Garonne sévit toujours par ses débordements.



Ci-dessus : Tonneins, inondation de 1981.

Étalée sur l'ensemble de la plaine inondable, elle borde la terrasse de rive droite sur laquelle est bâtie la ville. La rive gauche, vers Villetton, est entièrement sous les eaux, malgré les digues.



Meilhan-sur-Garonne: crue de juin 2000, et étiage d'août 2000.

B. La réconciliation

Depuis peu, la Garonne bénéficie d'un regain d'intérêt de la part de la population et d'une attention plus fine portée à son environnement.

Lestendances s'inversent, passant d'un mouvement autoritaire de maîtrise et d'exploitation à outrance du fleuve, à une dynamique d'approvisionnement et de réconciliation douce.

La place du fleuve au sein de la vie locale tend à lui être restituée, par une redécouverte des berges, par une valorisation de l'eau, perçue comme un agrément et non plus seulement comme une menace. La recherche de nouveaux lieux de vie en relation directe avec le fleuve exprime un souhait grandissant émanant des usagers, locaux ou de passage, de se réapproprier la Garonne et de rétablir une relation quotidienne où le fleuve fait partie intégrante des usages courants, du cadre de vie local, du paysage familial.



IDENTITÉ PAYSAGÈRE

DE LA GARONNE MARMANDAISE

1. MISE EN ÉVIDENCE DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES DU TERRITOIRE

Le paysage de la Plaine de Garonne, entre Meilhan et Tonneins, est totalement **asymétrique** :

- **le paysage de la rive droite** est très ouvert et largement simplifié par une agriculture intensive et une topographie très peu marquée ; cette rive est essentiellement marquée par la présence des deux villes principales de Marmande et Tonneins et la qualité architecturale de leurs façades,
- **la rive gauche** offre un paysage plus complexe, où plusieurs éléments de qualité paysagère se juxtaposent.

A. Les rebords de la Plaine

L'entité perceptible du paysage de la Plaine de Garonne est limitée au Nord et au Sud par les limites géographiques de rebords de terrasses.

Le rebord de la terrasse alluviale Sud

Il est souligné notamment par le cordon boisé qui l'accompagne, ourlet végétal de qualité qui s'articule avec les vallons boisés des affluents principaux de Garonne. Ces derniers s'insinuent dans le relief de la Marche du Queyran, découpant les paysages en sous-unités, micro-paysages à l'échelle de chaque bassin versant.

Le rebord Sud de la terrasse alluviale est également souligné par les alignements de platanes associés au Canal de Garonne. Celui-ci est en effet adossé à ce rebord, de Meilhan sur Garonne jusqu'au Mas d'Agenais. Il s'éloigne légèrement du rebord de terrasse entre le Mas d'Agenais et Damazan pour traverser la rive gauche de la Plaine, à mi-chemin entre le bord de terrasse et le fleuve.

Ce double écran paysager crée un décor végétal de grande qualité, en limite Sud de l'entité paysagère de la Plaine de Garonne.

Le rebord de terrasse Nord

Il est majoritairement plus éloigné. Les points de rapprochement correspondent aux occupations bâties principales que sont les villes de Marmande et de Tonneins, qui profitent de cette situation pour créer une façade bâtie patrimoniale sur la Garonne. Dans une moindre mesure, la façade de Sainte Bazeille est dans la même configuration.

Enfin, l'éperon d'Ayet, au Sud de Tonneins, à la confluence avec le Lot, crée un événement topographique non associé à un bourg ou une ville, donnant l'effet d'une colline au milieu de la Plaine. Cette situation particulière donne une qualité certaine au paysage de ce secteur d'étude Sud et marque la confluence avec le Lot.

ENJEUX

- Préserver et protéger le cordon boisé situé sur les rebords de la terrasse alluviale
- Préserver et protéger le site du Canal de Garonne et ses abords comme une entité globale et entière
- Mettre en valeur les fronts bâtis patrimoniaux et les effets de belvédères
- Préserver et protéger l'éperon d'Ayet

B. La Garonne peu perceptible

Malgré une largeur imposante d'environ 200 m, la Garonne reste peu perceptible depuis les routes qui parcourent la Plaine et peu accessible.

En effet, les chemins et les routes accédant à ses berges sont rares, et les anciens chemins de halage ou parcours de bord de berge quasi absents (disparition faute d'entretien, ou appropriation pour un usage agricole).

Les servitudes d'utilité publique (A4) sont néanmoins applicables à la Garonne et à certains autres cours d'eau.

La ripisylve, qui borde la rive droite comme la rive gauche, est de majoritairement de faible épaisseur et souvent masquée par un rideau de peupliers, empêchant la lecture paysagère du fleuve.

Néanmoins, lorsqu'elle se découvre, la Garonne reste impressionnante et majestueuse, avec ses larges courbes et ses belles perspectives.

Les principaux points de vue sur le fleuve sont mis en valeur depuis les belvédères créés dans les bourgs de la terrasse Sud (Meilhan, Couthures, Le Mas d'Agenais), depuis les ponts (Couthures, Le Mas d'Agenais, Tonneins) ou depuis les sites de proximité entre le Canal et les berges de Garonne (Meilhan, entre Le Mas d'Agenais et Lagruère). Cette proximité est d'ailleurs souvent peu mise en valeur.

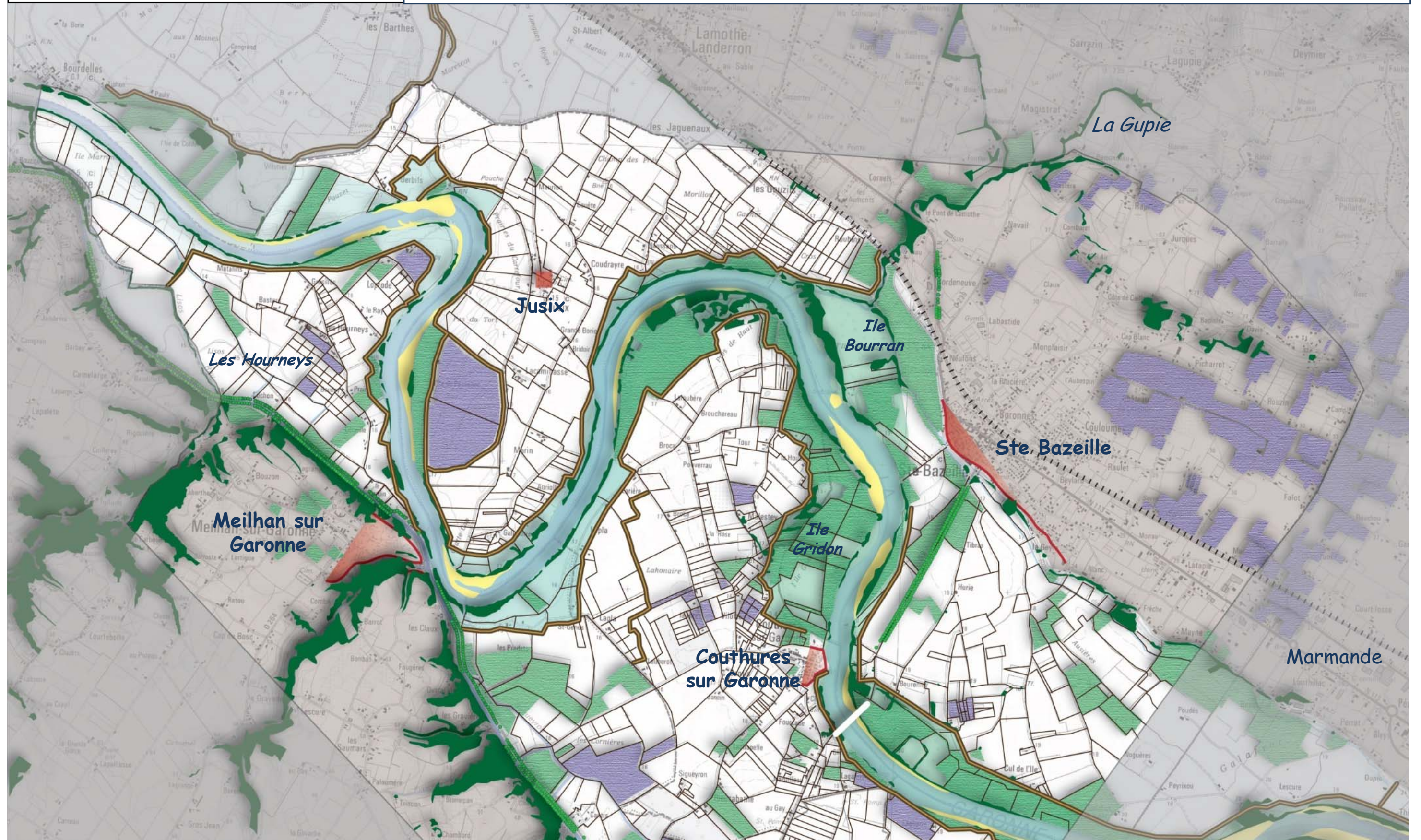
La variété des points de vue sur la Garonne (en plongée depuis les belvédères, à niveau depuis les berges ou bords de canal, intermédiaires depuis les ponts ou les digues proches du fleuve) est un atout pour la mise en valeur du paysage du fleuve.

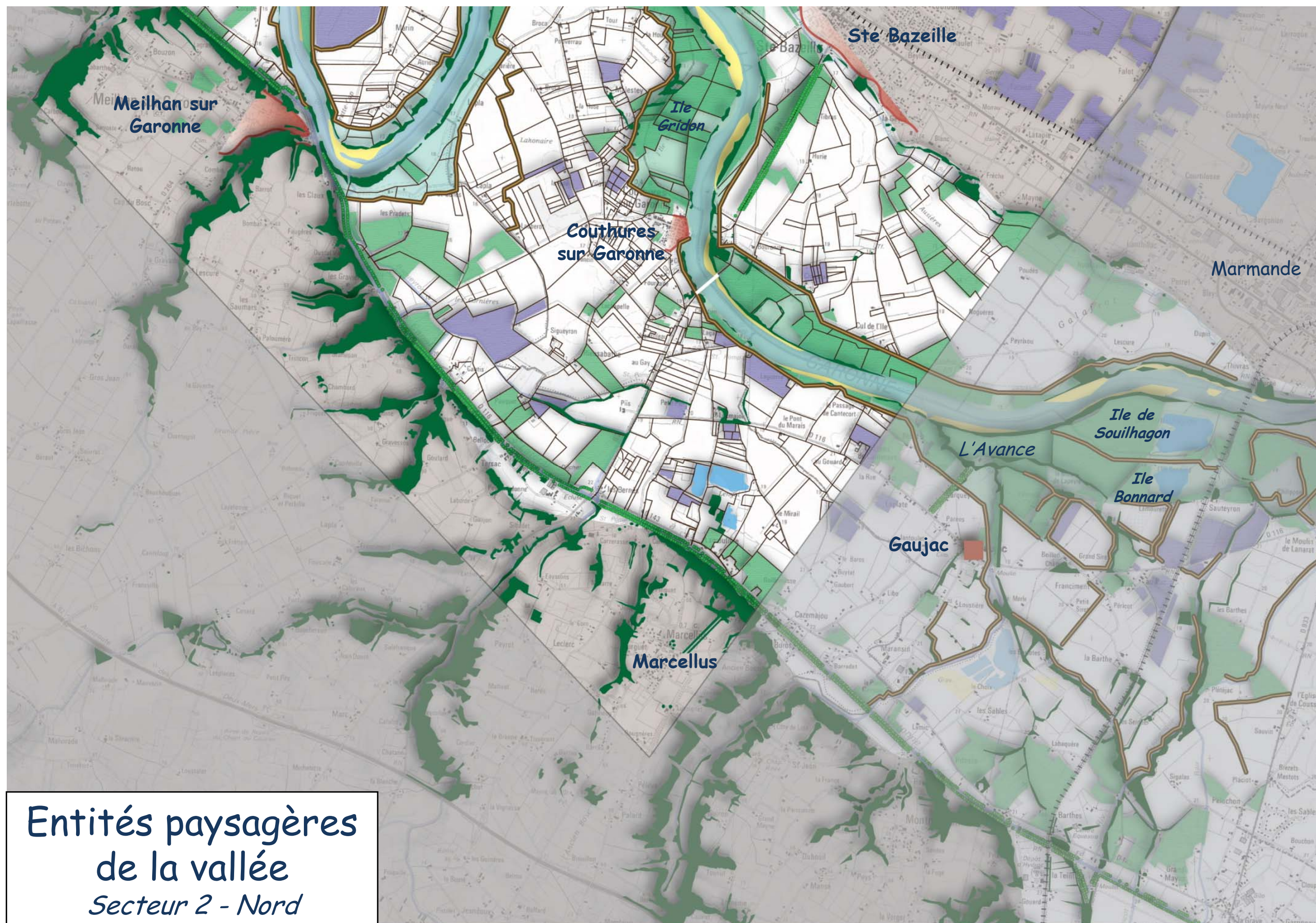
ENJEUX

- Protéger et épaissir la ripisylve de Garonne
- Retrouver et mettre en valeur les accès et points de vue multiples sur la Garonne et ses berges

Entités paysagères de la vallée *Secteur 2 - Nord*

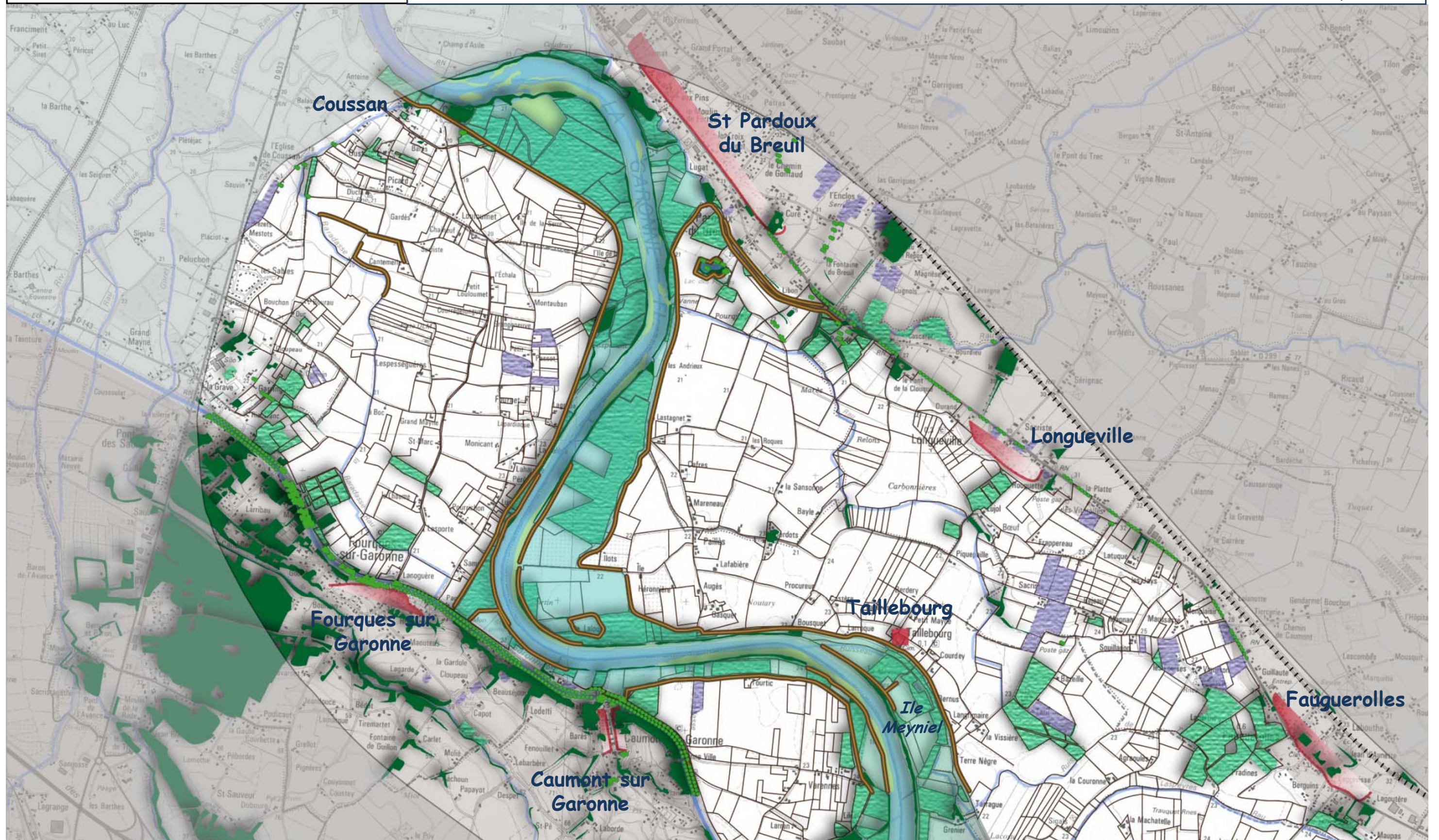
	Boisements : ripisylves, vallons, pentes, ...		Voie ferrée		Secteur de mobilité de la Garonne
	Arbres d'alignement (Canal, routes)		Réseau de digues		Peupleraies
	Plans d'eau et gravières		Fronts bâtis en belvédère		Cultures hautes : vergers, noyeraies, cultures sous serres
	Secteurs d'atterrissement		Bourgs et villages de la plaine inondable		Unités de culture (champs)

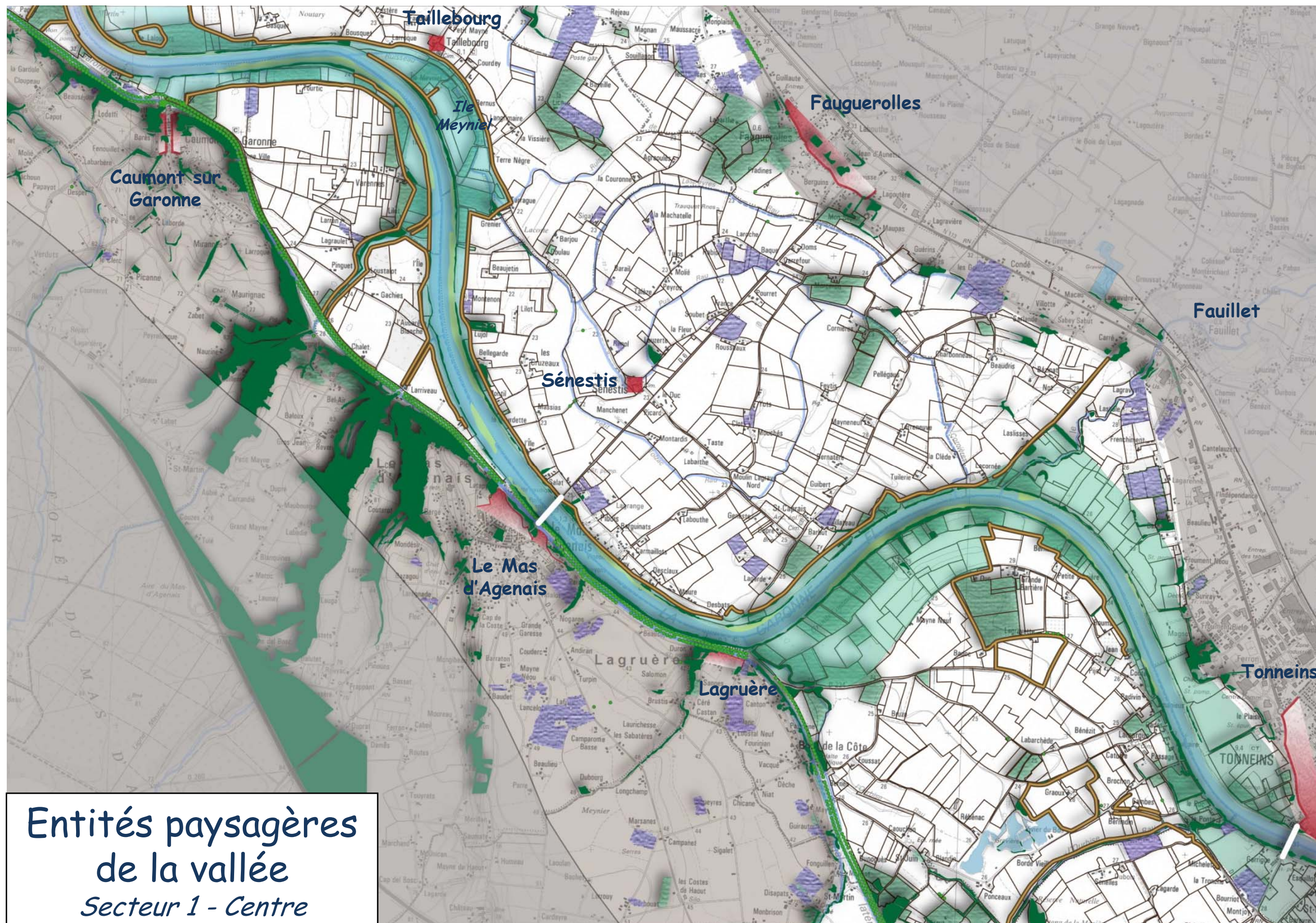


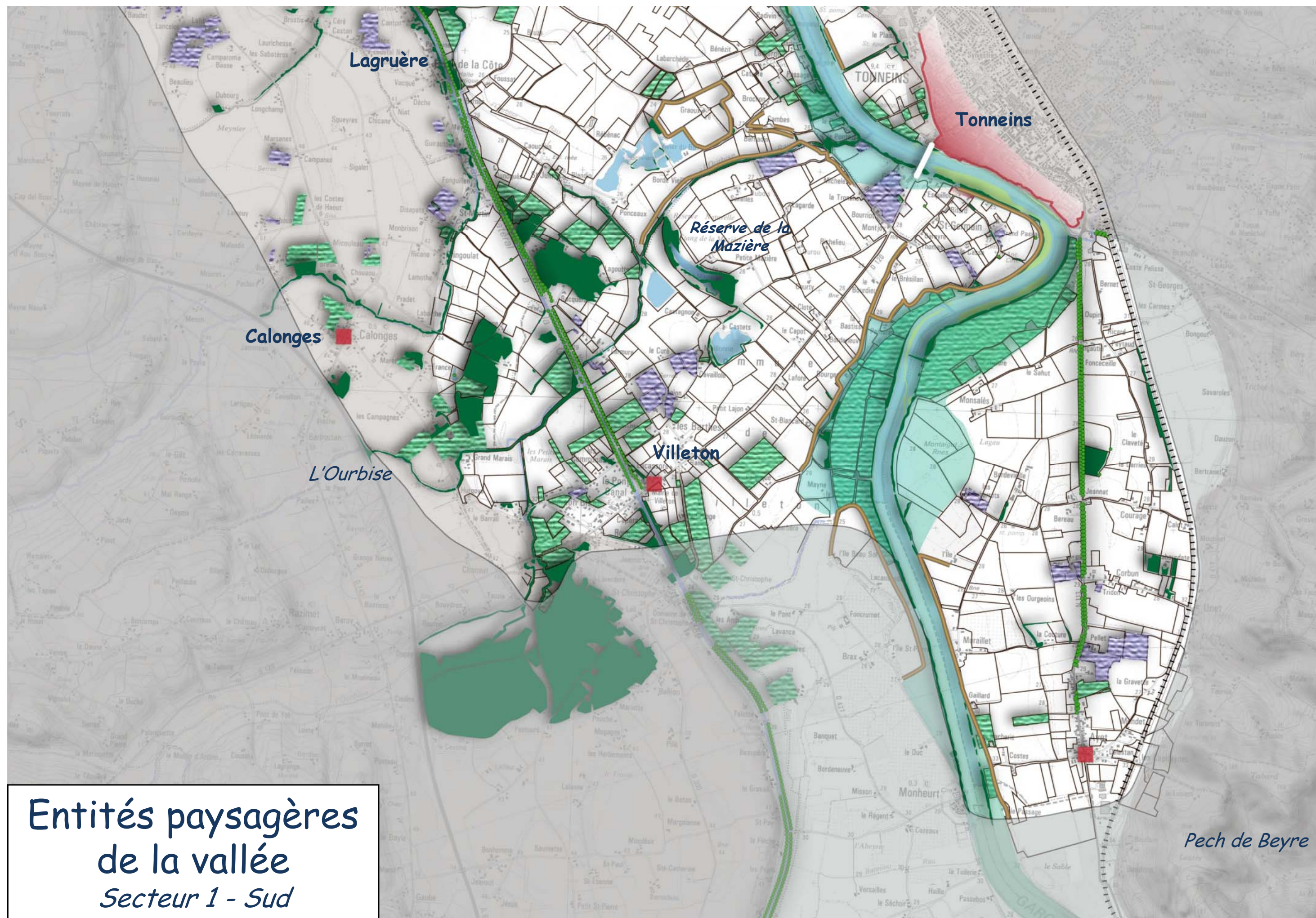


Entités paysagères de la vallée *Secteur 1 - Nord*

	Boisements : ripisylves, vallons, pentes, ...		Voie ferrée		Secteur de mobilité de la Garonne
	Arbres d'alignement (Canal, routes)		Réseau de digues		Peupleraies
	Plans d'eau et gravières		Fronts bâtis en belvédère		Cultures hautes : vergers, noyeraies, cultures sous serres
	Secteurs d'atterrissement		Bourgs et villages de la plaine inondable		Unités de culture (champs)







C. La Plaine : un paysage en mouvement

Le paysage de la Plaine de Garonne proprement dite a toujours été et reste un paysage en mouvement, façonné par les destructions et reconstructions successives du fleuve et de l'occupation du sol, tout en gardant l'historique des traces anciennes.

Ce mouvement du paysage s'inscrit dans deux échelles de temps :

- celle de l'évolution historique des fleuves et des usages associés, décrits dans les chapitres précédents,
- celle du quotidien du fleuve, rythmé par les crues et les saisons agricoles.

Cela crée un paysage complexe, caractérisé par la juxtaposition d'une multitude d'éléments associés les uns aux autres.

Les cultures dominantes de maïs et de peupliers

Elles prennent une large part dans l'image véhiculée par la Plaine de Garonne. On note cependant une certaine asymétrie dans l'occupation agricole et l'usage des sols.

• **Sur la rive droite, les cultures de maïs** couvrent la grande majorité des terres fertilisées par les crues successives. Cette culture, de grande parcelle et nécessitant peu d'investissement humain, a déjà participé à une grande simplification du paysage :

- par les regroupements de parcelles au sein d'exploitations de moins en moins nombreuses et de plus en plus étendues,
- par la suppression des limites entre parcelles (haies, fossés, arbres isolés, chemins) lors des regroupements ou pour simplifier l'exploitation.

De plus, la hauteur des maïs à maturité (en été) tend à une fermeture des paysages.

• **Le développement de la populiculture** est un autre élément de la simplification et de la fermeture des paysages. Situés principalement à proximité des berges de Garonne, ces bandeaux d'arbres, épais et continus, occupant parfois de larges parcelles, masquent la vue sur la ripisylve de Garonne lorsqu'elle existe.

En effet, sur les étendues planes des vallées, la lecture des paysages de cours d'eau se fait essentiellement grâce au cortège végétal caractéristique de feuillus qui l'accompagne.

Dans nos secteurs d'étude, les peupleraies occupent la quasi-totalité des parcelles situées entre la berge et le premier rideau de digues (pouvant aller jusqu'à 60 m d'épaisseur).

Les principaux espaces d'occupation continue et épaisse se situent sur les rives intérieures des méandres du fleuve :

- au nord de Couthures sur Garonne, en bordure de la boucle rive gauche,
- en rive droite sur Sainte Bazeille, entre la RD3 et la confluence de l'Avance,
- entre Marmande et Caumont sur Garonne,
- à l'est de Lagruère en rive gauche,
- au sud de Tonneins.

Les peupleraies tendent également à se développer en bordure de canal, dissimulant là aussi les points de vue lointains sur les alignements de platanes qui caractérisent cet ouvrage et permettent sa lecture paysagère.

Néanmoins, la présence de peupleraies offre un ombrage agréable aux abords des chemins ou circuits de randonnée et créent une verticalité et une variété dans ce paysage très ouvert et horizontal de la Plaine de Garonne.

ENJEUX

- Mise en recul des peupleraies pour maintien des abords végétalisés caractéristique du Canal et de la Garonne
- Interruption au droit des points de vue
- Maintien des éléments de ponctuation et d'animation du paysage (haies, cours d'eau végétalisés, fossés, arbres isolés)



Maïs et fermeture des paysages



Peupliers, entre berges et premières digues



Epaisseur et géométrie des paysages de populiculture



Peupliers jusqu'au bord des rives des cours d'eau



Entre digues et Garonne

Les vergers et cultures maraîchères

Ce type d'occupation est assez rare sur les secteurs d'étude, proportionnellement à l'occupation maïssicole. On peut néanmoins noter certains secteurs où vergers et cultures maraîchères créent une certaine variété des paysages.

Sur la rive droite :

- la noyeraie de Jusix crée un événement marquant du paysage,
- en limite des communes de Jusix et Sainte Bazeille, entre les lieux-dits Naussons et La Gayie, un secteur de maraîchage semble stable, voire se renforcer ces dernières années ; dans une moindre mesure entre Longueville et Fauguerolles, une certaine mixité agricole semble se développer en limite des zones urbanisées.



Le verger de Jusix, étonnant par sa taille et sa localisation, marque le paysage local

Sur la rive gauche, c'est principalement aux abords des villages que s'est implantée la polyculture : dans la boucle des Hourneys, à Meilhan sur Garonne, autour de Couthures sur Garonne à proximité du bourg, à Gaujac autour du Château de Cantecort et du bourg.

Les boisements et espaces naturels

Les espaces naturels (boisements spontanés, prairies, zones humides, ...) sont assez rares sur les secteurs d'études. Ils sont situés principalement :

- à l'embouchure de la Gupie et sur l'île Bourran à Sainte Bazeille,
- à l'embouchure de l'Avance (hors périmètre),
- le long de la Vallée de l'Ourbise (réserve naturelle de La Mazière, boisements, embouchure).

Les anciennes îles ou anciens lits du fleuve sont également propices à la présence d'espaces naturels à restaurer et préserver :

- déplacement du lit du fleuve à Jusix,
- île Bourran à Sainte Bazeille,
- île Guidon à Couthures sur Garonne,
- île Souilhagon à Marmande (hors périmètre),
- déplacement du lit entre Coussan et Fourques sur Garonne,
- île Meyniel à Taillebourg.

Au sud de Tonneins, les îles et bras de Garonne existants au XVIII^e siècle (carte de Cassini) ont quasiment disparu de la trame paysagère.

Les sites de carrières, anciens ou en exploitation

Les sites de carrières sont principalement situés :

- au sud du secteur 2 sur les communes de Gaujac et Marcellus (lieux-dits Lengoi, Les Bartotes et îles de Souilhagon et Bonnard),
- au sud du secteur 1 sur les communes de Lagruère et Villeton (lieux-dits Borde Vieille, Castagnon et Castets) autour de la vallée de l'Ourbise et du site de la Mazière.

Leur physionomie variable atteste, elle aussi, d'un paysage en mouvement avec le temps de l'exploitation, peu valorisant, et celui « possible » de la transformation en espace de nature à vocation de loisirs ou écologique après exploitations.

Le réseau de digues

Le réseau de digues, érigées au XVIIIe et XIXe siècles, a été mis en œuvre selon des enjeux sectoriels pour se préserver des crues les plus fréquentes, et jusqu'à la crue décennale. Les digues regroupent aujourd'hui des ouvrages publics gérés par différents syndicats et des ouvrages privés, poursuivant ainsi la logique sectorielle.

Néanmoins, ce réseau offre un potentiel intéressant pour la perception des paysages de la Plaine de Garonne, avec des points de vue légèrement surélevés sur les territoires agricoles, lorsqu'elles sont situées à l'intérieur des terres, et sur la Garonne lorsqu'elles longent ses berges.

ENJEU :

Mettre en scène cette variété de points de vue par des parcours de découverte du paysage.

Le Canal de Garonne

Elément paysagé identitaire du fleuve et de la Vallée, le Canal de Garonne crée un événement singulier dans le paysage de la rive gauche, par la linéarité et la régularité des plantations de platanes qui l'accompagnent.

Quatre situations paysagères peuvent être identifiées :

- au niveau d'un pincement entre la terrasse alluviale et la Garonne : c'est le cas à Meilhan sur Garonne, à Caumont sur Garonne et au Mas d'Agenais ; cette situation offre de multiples atouts par la multiplicité des points de vue sur le fleuve et le Canal, et par les synergies touristiques à développer,
- en pied de terrasse alluviale, les alignements de platanes soulignent le relief et des points de vue intéressants peuvent être mis en scène depuis des belvédères ; c'est le cas sur toute la partie aval du site depuis Lagruère,
- le long de la berge de Garonne : c'est le cas entre le Mas d'Agenais et Lagruère ; cette situation fait l'objet d'une valorisation particulière avec la voie verte située entre Canal et Garonne,

- en cœur de la plaine, le paysage linéaire crée un événement autour duquel les bourgs et hameaux se sont adossés : Bout de la Côte et Villeton.



Garonne

Canal



Des proximités canal/Garonne à valoriser et mettre en scène

2. PAYSAGES HABITÉS ET PATRIMOINES BÂTIS

L'urbanisation du Val de Garonne est nettement conditionnée par le relief et la présence de l'eau. Se révélant comme un fleuve habité, au regard des diverses formes d'activités et d'implantations humaines réparties dans la plaine et sur les premières terrasses, la Garonne a elle-même favorisé le développement urbain grâce aux retombées économiques du commerce fluvial.

Dès l'Antiquité, le cours d'eau s'affirme comme axe majeur de communication et d'échanges de marchandises : cette dynamique se poursuit au Moyen Age, malgré les conflits, période à laquelle les bourgs et les villages se renforcent. La plaine et les berges se peuplent ainsi de structures urbaines et de formes architecturales spécifiques, étroitement liées au passé industriel, agricole et portuaire du site : les moulins à eau, les séchoirs à tabac, les fermes sur terrats... constituent les héritages des activités qui forgent l'identité de la Garonne marmandaise. Ces éléments fondateurs du paysage urbain illustrent le mode d'habiter local, l'adaptation des sociétés au contexte territorial, et soulignent le rapport étroit établi entre l'Homme et l'eau, un lien peu à peu rompu au XX^e siècle, au fil des aménagements de protection, des infrastructures, et d'un délaissement progressif des berges au profit des coteaux.

A. Sites et formes d'urbanisation : de la bassure à la hauteur

Entre la plaine inondable (bassure) et les rebords de la première terrasse, l'habitat prend des formes différentes, soit disséminé en plaine, soit regroupé sur les premiers reliefs.

Habiter la bassure : une hiérarchie bien identifiable

L'urbanisation de la plaine inondable présente un système nettement hiérarchisé et développé principalement sur la rive droite, du fait de l'é étroitesse de la plaine en rive gauche, serrée par la proximité du pied de coteau.

- Jusix, Gaujac, Taillebourg, Sénestis, Villeton ou encore Ayet représentent ces bourgs villageois installés en zone inondable, d'origine médiévale pour la plupart, et directement exposés aux débordements du fleuve.

Caractérisés par un tissu dense et une forme ramassée, ils ponctuent la plaine à intervalles réguliers positionnés comme des relais entre les berges et la terrasse, et se distinguent nettement dans l'horizon, grâce à leur silhouette détachée sur la mosaïque agricole et plane.

D'autres villages, plus distants, ont une position plus sûre, au-delà des digues de protection. Leur site d'implantation est souvent associé au passage d'un petit affluent, et de la desserte par les voies de communication locale : Gaujac sur la RD116, Sénestis près du Petit Tolzac,...

- En complément de cet habitat groupé, des isolats agricoles composés d'habitations et de bâtiments d'exploitation, parsèment la bassure au gré des parcelles cultivées. Cet habitat dispersé rythme le paysage par un effet de ponctuation bâtie qui optimise l'espace le plus fertile de la vallée au profit des cultures.

Ainsi, les granges, les métairies sur terrats, côtoient les séchoirs à tabac au croisement des mailles du grand parcellaire agricole.

Sur la hauteur : les villes-terrasses

Les premières terrasses constituent les sites d'urbanisation privilégiés, à l'abri des crues de Garonne, en surplomb du fleuve, et offrant une perspective dominante et lointaine.

Comme pour la bassure, la rive droite a davantage été prisée par l'urbanisation : la première terrasse serpente, faisant jouer la distance avec le fleuve. Ces villes-terrasses dessinent le fond de scène de la plaine de Garonne en se développant selon deux formes principales :

- certaines comme Meilhan, Couthures ou Le Mas d'Agenais, forment des villes denses et compactes, tournées vers le fleuve et tendent à se développer en rayons concentriques ou de manière ponctuelle, colonisant la terrasse au gré des opportunités foncières,
- d'autres comme Fauguerolles, Saint Pardoux du Breuil ou Ste Bazeille rive gauche, développent une urbanisation linéaire en rebord de terrasse, s'étirant le long des voies de communication.,

Le village de Caumont sur Garonne rive droite présente une typologie particulière de village-rue, au creux d'un vallon perpendiculaire à la Garonne.

Ces villes structurent et soulignent le relief de la plaine par leurs séquences bâties plus ou moins harmonieuses et régulières, alternant avec les séquences végétales (cordons boisés) et les « fenêtres » ouvertes sur la vallée.

L'urbanisation d'entrée de ville de Tonneins crée un paysage disqualifiant, masquant le rapport au fleuve et créant des perspectives dévalorisantes depuis les points de vue éloignés.

Les villes de Tonneins et Marmande se distinguent tout particulièrement par leur fonction portuaire encore identifiable par les cales et les quais de béton glissant vers la Garonne et marquant ainsi

le paysage fluvial par leur aspect massif et minéral. Bien que désertés par les bateaux, ces ports représentent aujourd'hui un patrimoine identitaire majeur, préservant l'image - sans l'usage - d'une activité économique et d'une navigation dynamiques.

La plupart des façades fluviales bénéficient d'une position suffisamment élevée entre 10 et 15 mètres de hauteur par rapport à la berge, en belvédère.

Le tertre du Mas d'Agenais offre un panorama plongeant et lointain sur la « pince » entre Garonne et Canal.

De même, Couthures et Lagrère jouent le rôle de belvédères, dégagant de larges perspectives pour appréhender la vallée dans son ensemble.

A l'inverse, sur la rive droite principalement, quand la terrasse est en retrait vis-à-vis de la berge, les villes s'éloignent et perdent cette proximité et ce lien visuel direct avec la Garonne, à l'image de Longueville ou Fauguerolles.

ENJEUX

- **Mettre en valeur les ensembles bâtis remarquables.**
- **Masquer les points de vue sur les arrières d'activités d'entrée de ville de Tonneins et mieux maîtriser l'urbanisation le long de la RD813.**



Cf. Tonneins et ses contreforts massifs qui « retiennent » les habitations au dessus de l'eau.

La ville présente un front bâti linéaire de 360m de long, régulier et homogène. Le quartier de la Marne, situé en façade fluviale, se distingue par son harmonie, sa séquence bâtie continue de hauteur régulière (R+1, R+2) et unifiée par la pierre de taille prépondérante dans les matériaux, alternant parfois avec la maçonnerie de briques et de galets garonnais.

B. Modes d'habiter et caractéristiques architecturales locales

Un habitat adapté aux crues

La Plaine de Garonne est peuplée de formes d'habitat rurales et agricoles en bourgs villageois ou en isolats. Caractéristiques de la bassure, les maisons et métairies ont adopté des procédés défensifs de protection contre les inondations.

- **les terrats** : des buttes de terre artificielles surélèvent les bâtiments, mais demeurent fragiles car soumises à l'érosion,
- **les pilotis** : habitations, pigeonniers et autres bâtiments agricoles sont perchés sur des piliers de pierre, de briques ou de bois,
- **les maisons à étages** : le rez-de-chaussée est réservé aux entrepôts,
- **les digues** : autour de la maison ou du domaine, elles font barrière contre les crues.



Maison traditionnelle de la plaine de Garonne, sur terrat



Propriété entièrement enclose par une digue.

Le pigeonnier est perché sur le merlon de terre.



Maison à étage avec escaliers-ponts en maçonnerie de pierre et de briques, vers Sarraliers

Source : ZPPAUP de Marmande

La métairie marmandaise

La métairie marmandaise, forme d'habitat la plus caractéristique du site d'étude et fréquente jusque dans la région agenaise, se compose d'une grange au centre du bâtiment, séparant l'étable d'un côté et la partie habitable de l'autre. Elle dispose souvent d'un garde-pile sous forme de tour, et d'un balet surmontant l'entrée, monté sur piliers de bois.

Ces constructions traditionnelles s'appuient généralement sur une ossature bois et des murs porteurs conçus en maçonnerie de briques ou de moellons.



Habitations traditionnelles de la Plaine de Garonne : maçonnerie de moellons, briques et/ou pierres de taille, bardage bois, maisons à étages, balets à piliers de bois,...



C. Un patrimoine rural et agricole

Les métairies s'accompagnent de bâtiments annexes constituant un patrimoine vernaculaire rural hérité des usages agricoles anciens.

Les séchoirs à tabac

Dès le XIXe siècle, les séchoirs en tabac se sont multipliés, en réponse à l'essor des cultures de tabac développées dans la plaine et rapidement exportées par voie fluviale. La Manufacture royale des tabacs de Tonneins, ou celle de Marmande, illustrent la richesse et l'importance de cette culture pour la région.



Séchoirs à tabac - à gauche : bardage bois ; à droite : murs de briques, volets bois à claies réglables

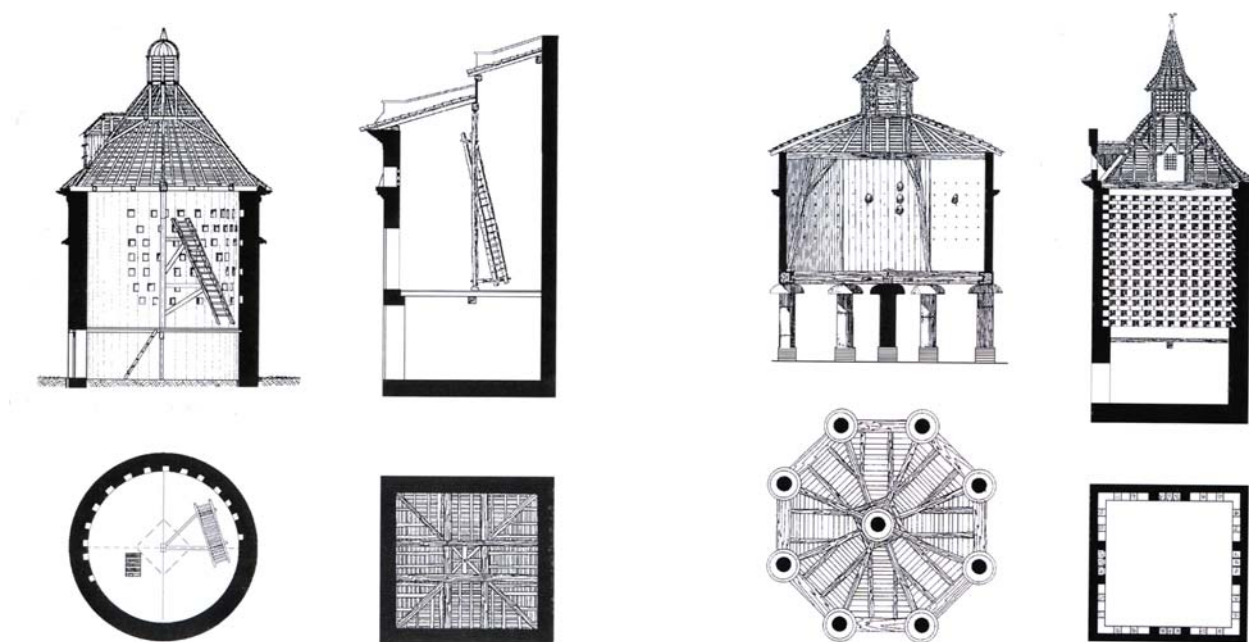
Source: ZPPAUP de Marmande

Les pigeonniers

Associé à la métairie comme un signe ostentatoire de prospérité, ou isolé à distance de la propriété, le pigeonnier, au-delà de sa fonction symbolique de noblesse, avait une utilité agricole significative : la colombine, très prisée, servait d'engrais naturel pour fertiliser les cultures de tabac, de chanvre ou de lin.

Ils revêtent différentes formes :

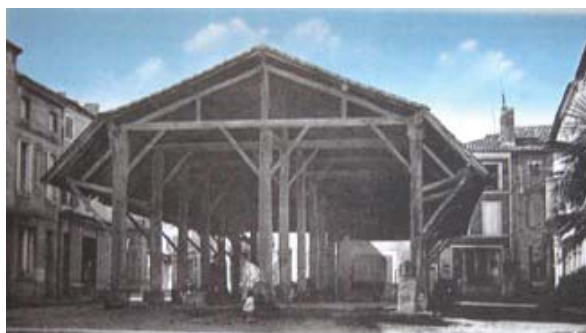
- sur pilotis, colonnes ou arcades
- carré
- cylindrique
- à toit en « pied de mulet »



Les halles

Lieu d'échanges et de commerce, les halles constituent le point de rendez-vous majeur des maraichers, des meuniers, des pêcheurs mais aussi des drapiers et de l'ensemble des marchands et producteurs de Moyenne Garonne.

La Halle aux blés du Mas d'Agenais, inscrite à l'inventaire de Monuments Historiques depuis 1946, est la plus remarquable. Son marché drainait le commerce de toute une région : minotiers de Couthures, meuniers de l'Avance, cordiers de Tonneins. Les bateaux de Couthures venaient même y faire leur chargement.



Halle aux blés du Mas d'Agenais
Source : www.lemasdagenais.info

ENJEUX

- Identifier et protéger les éléments de patrimoine existant.

C. Un patrimoine vernaculaire lié à l'eau

Le patrimoine vernaculaire, ou « petit patrimoine », allie les héritages de l'activité agricole lot-et-garonnaise et les influences du fleuve.

Les cales et quais des ports de Garonne

Tonneins et Marmande s'appuient sur des structures massives, proportionnelles au trafic fluvial et aux échanges commerciaux qui ont alimenté le port.

Couthures sur Garonne dispose d'une cale de taille plus modeste, qui se prolonge par une place publique en belvédère (Place de la Cale). Ancien port majeur de la Garonne, il est aujourd'hui le point de rendez-vous des pêcheurs d'alose.



Couthures : son port et la «place de la Cale» en belvédère
Source : étude aménagements paysagers de Couthures, 2010



Vanne de Lagrère



La cale de Meilhan, aujourd'hui enfouie sous la végétation

Les ponts

Conçus en pierres et en briques pour les premières réalisations, ces ouvrages sont remarquables par leur caractère innovant et leurs dimensions imposantes. Peu à peu, au fil des progrès techniques, ils se mêlent aux passerelles métalliques, plus « légères », et aux ponts suspendus à l'architecture plus aérienne.

Héritages historiques et prouesses techniques, ils témoignent du développement économique et des besoins accrus de communication et de voies d'échanges au XIXe siècle. Ces ouvrages contribuent à la richesse patrimoniale des paysages de Garonne par leur diversité de structures, de matériaux, et de dimensions, ...

Les ponts font office de balcons sur le fleuve permettant aux « passagers » d'admirer la Garonne et de profiter d'une vue plongeante dans l'axe du cours d'eau.

Cependant, la pluralité de ces ouvrages tend à s'effacer dans un contexte de banalisation : dès les années 70, les ponts en béton se sont généralisés, venant remplacer les anciens non praticables ou s'intercaler entre deux.

Souvent aménagés pour la circulation automobile, les ponts ne prennent pas en considération l'usage des modes doux et le franchissement à pied, et se détournent de la fonction belvédère du pont.

Les enjeux du développement durable et le renouveau des déplacements doux dans l'aménagement de l'espace et des circulations contribuent à corriger cette dérive, en privilégiant les petites structures et l'accessibilité à tous les modes de déplacements.



Pont-écluse de Caumont (sur Canal)



Pont de Lagruère (sur Canal)



Des ouvrages de plus en plus techniques perdant toute visibilité sur le fleuve (pont sur Garonne)



Pont du Mas d'Agenais (sur Garonne)

Les moulins à eau de Moyenne Garonne se font rares. En limite du site d'étude, on remarquera :

1. le Moulin de Cantecort ou de Neau, à Gaujac, sur l'Avance. Ce moulin à farine de blé allie des murs en briques partiellement enduits, et la pierre de taille pour les arcades et le pont,
2. le Moulin de Rabèze, à Meilhan sur Garonne, sur le Ruisseau du Lisos. Ce moulin à farine de blé conçu en pierre a été surélevé en briques au XXe siècle,
3. le Moulin du Bourg de Fauillet, établi sur le Tolzac. Ce moulin à farine possède des murs en briques enduits datant du XVIIe siècle,
4. le Moulin des Généraux à Fauillet, similaire à celui du Bourg.



Source : cg47.org

Les puits, lavoirs et fontaines

Exemples de petits éléments patrimoniaux liés à la présence de l'eau, les puits sont répartis uniformément autant dans la campagne marmandaise, au cœur des parcelles cultivées, que dans l'espace urbain.

Les lavoirs et les fontaines se retrouvent davantage dans les bourgs et villes-terrasses, et constituent pour certains des espaces publics de rencontre et d'échanges primordiaux pour le lien social.

Ces éléments remarquables servent de points de repère dans le paysage, et participent du patrimoine identitaire local en témoignant des anciens usages liés à l'eau.

On notera :

- le Lavoir à Cinq Faces du Mas d'Agenais,
- la Fontaine de Neuffons à Ste Bazeille,
- la Fontaine du Breuil à St Pardoux.



Moulin de Lapeyre

ENJEUX

- Identifier et valoriser les éléments de patrimoine existant.

3. DÉFINITION DES ENTITÉS PAYSAGÈRES ET DE LEURS CARACTÉRISTIQUES

A. Les lieux remarquables où le paysage fait évènement

- **Les lieux où l'histoire de l'évolution du lit de Garonne se révèle** : méandre de Jusix, îles anciennes et secteurs d'atterrissements.



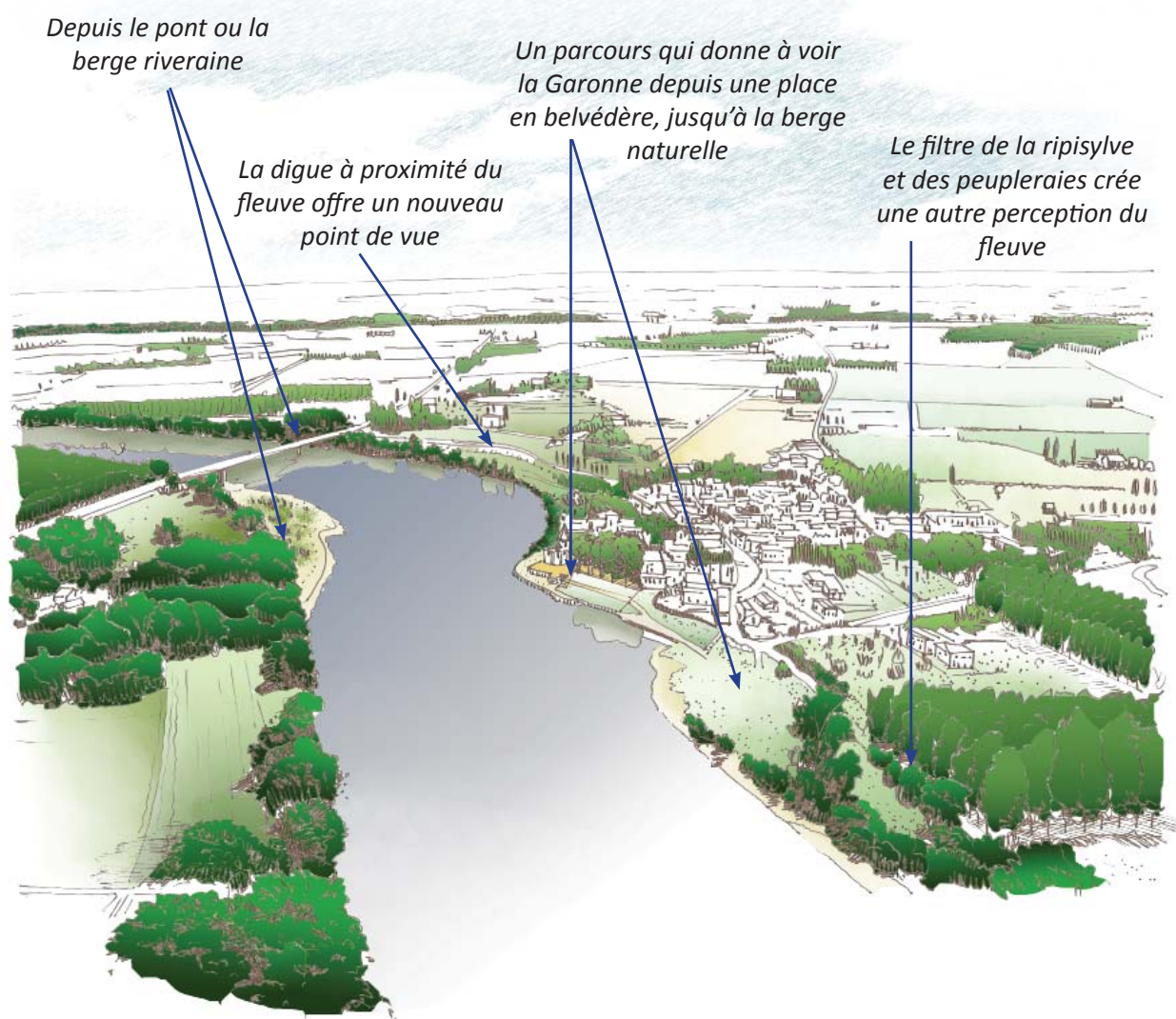
Effet de presqu'île du méandre de Jusix vu depuis le belvédère de Meilhan sur Garonne

- **Les lieux où la lecture du paysage permet de comprendre la géographie des lieux.**



Point de vue sur le Pech de Beyre (Ayet), à la confluence du Lot et de la Garonne

- **Les lieux où le paysage illustre l'évolution des rapports de l'homme avec le fleuve** : d'un fleuve maîtrisé à une certaine « re-naturation » de la Garonne.



Couthures sur Garonne : La mise en valeur des différentes perceptions ou modes d'appropriation du fleuve permet de découvrir la richesse des rapports que l'homme entretient et a entretenu avec la Garonne et des paysages créés

- **Les belvédères sur la Garonne et le Canal et les points de vue remarquables** : mise en valeur, articulations entre les différentes composantes et perceptions du paysage



Vues sur le Canal et la Garonne depuis le Tertre de Meilhan : continuité des parcours ; et à Caumont : lisibilité des proximités ?



Point de vue depuis la terrasse du Mas d'Agenais



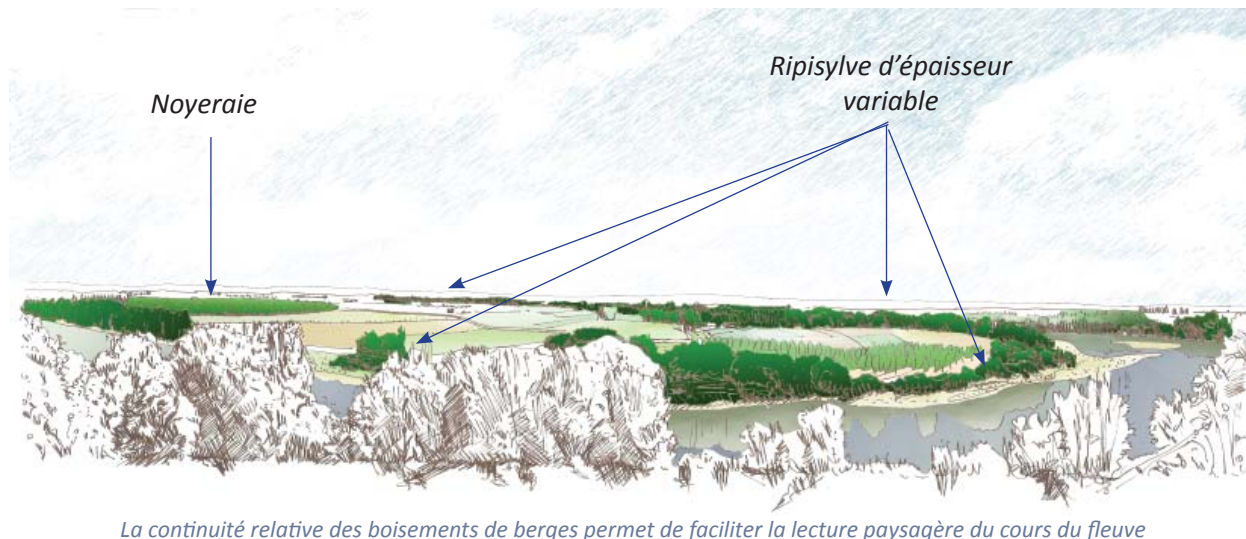
Ci-contre : Tonneins.

Les activités implantées en entrée de ville tournent le dos au fleuve et disqualifient les perspectives sur la Garonne et sur la ville depuis l'autre rive.

B. Les espaces naturels à protéger et à valoriser

- **Les ripisylves et boisements d'accompagnement des berges de Garonne :**

Ils permettent de deviner ou de mieux lire la présence de la Garonne. Ils tiennent un rôle essentiel pour le fleuve : maintien des berges, préservation de la biodiversité, filtre contre la pollution, espace-tampon lors des crues



- **Les confluences des affluents de la Garonne et les zones humides associées :**

Les ruisseaux du Tord, du Baqueyron, la Gupie et l'île Bourran, l'Avance, la Jorle et l'île Meyniel, le Mayne, le Tolzac, l'Ourbise et la Cave sont des lieux de patrimoine naturel.

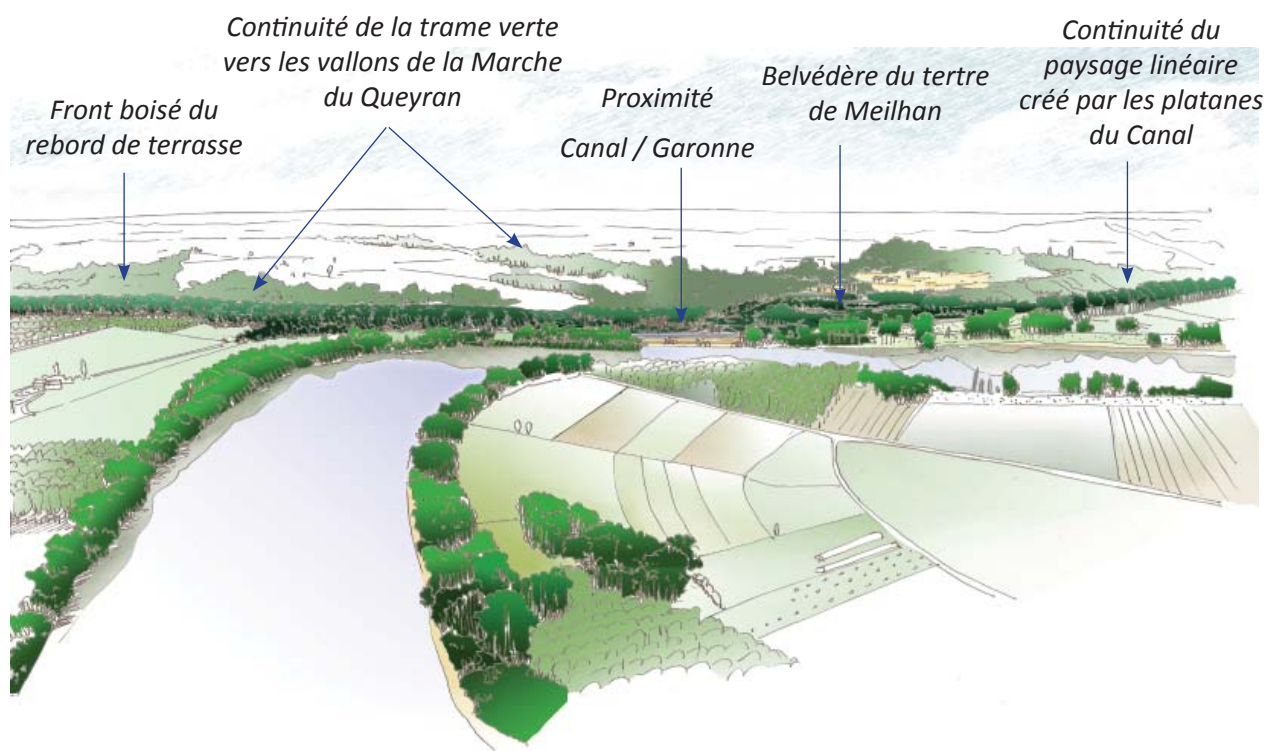
- **Les sites de gravières :** potentiels écologiques ou de loisirs futurs.
- **Le site de La Mazière :** un ancien bras mort, lieu de préservation privilégié classé en réserve naturelle.



à gauche : Delta de l'Avance

à droite : Réserve naturelle de la Mazière

C. Les éléments de continuité paysagère



Meilhan sur Garonne : L'articulation des trames végétales de la ripisylve de Garonne, des peupleraies, des platanes du Canal, du cordon boisé de la terrasse et des vallons, crée une grande richesse paysagère

- **Les berges de Garonne** : ripisylves, chemins de halage, aménagements de berges urbains ou naturels, atterrissements.



- **Le Canal de Garonne :**

Ligne continue dans le paysage, lieu de traversée et de découverte de la vallée et des sites remarquables et pittoresques qui le jalonnent.



- Les digues

Elles offrent des points de vue variés sur la Garonne et les paysages agricoles de la vallée. Toutes les digues du périmètre d'étude sont des digues de terre, entretenues par les différents syndicats de gestion.



MILIEUX NATURELS

EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE

1. ELEMENTS DE DIAGNOSTIC ET ENJEUX DECOULANT DES ETUDES RECENTES

Les principaux éléments de diagnostic et d'enjeux concernant les milieux naturels de la Garonne, de sa plaine alluviale et des abords de ses terrasses alluviales sont repris des études déjà réalisées sur le secteur.

A. Etudes concernant le lit et les berges de la Garonne

- Etude diagnostic : endiguements en lit majeur de la Garonne entre Port-Sainte-Marie et Castets-en-Dorthe (SMEAG, CARA, RIVIERE ENVIRONNEMENT, 1998)
- Schéma directeur d'entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne (SDE), SMEAG :
 - Diagnostic de l'état initial, mai 1999
 - Projet d'état à atteindre à l'échelle de 10 ans, janvier 2002
 - Programme d'actions, décembre 2002

Dans le schéma directeur d'entretien, le secteur de la Garonne concerné se nomme : « **la moyenne Garonne endiguée** » (secteur 11), qui s'étend de l'étréit de Thouars au seuil de la Réole (62 km). Il est divisé en tronçons aux caractéristiques homogènes. Le secteur d'étude n°1 correspond ainsi aux tronçons 32 et 33, le secteur d'étude n°2 au tronçon 34.

La Garonne est classée navigable dans ce secteur.

Caractéristiques des secteurs d'étude :

PLAINE	Très large plaine inondable (jusqu'à plusieurs km), qui se rétrécit localement. Des systèmes complexes de casiers permettent de contrôler les inondations les plus fréquentes.
LIT	- Le lit décrit de larges méandres, mais il est figé par des digues imposantes plus ou moins proches. Possibilités de divagation du fleuve réduites et localisées. - La Garonne est un «grand canal» calibré et régulier, dont la largeur (d'environ 160m) est fixée depuis 150 ans. Il s'est progressivement enfoncé en raison des extractions de graviers en lit mineur avec des surcreusements importants dans la marne : creusement de l'ordre de 60 cm à Tonneins, de 90 cm à Couthures entre 1930 et 1987. - Seuil de roches à l'amont de Tonneins, seuils de graves ponctuant le fleuve - Plusieurs épis (anciennes passes de navigation) - Des bancs de graviers sont visibles en étiage et dans les zones convexes des méandres. Ces atterrissements créent une diversification des profils morphologiques du lit. - Des embâcles sont présents.

LIT (suite)	<i>Secteur 1 (amont Marmande) :</i> - Fortes vitesses d'écoulement en lit mineur. - Gros désordres morphodynamiques en rive externe de méandres et sur des secteurs rectilignes où les digues sont proches du fleuve (accélération de la vitesse d'écoulement) <i>Secteur 2 (aval Marmande) :</i> - Vitesses d'écoulement en lit mineur modérées, avec ponctuellement des accélérations notables au droit de certaines digues proches du fleuve. Les secteurs encadrés par des digues ne sont pas toujours plus sujets à érosion que les autres. - Globalement dans ce secteur, la forte sinuosité et les nombreuses zones d'érosion sur les berges et de dépôt en lit mineur traduisent l'évolution morphodynamique globale de ce tronçon qui est à la recherche d'un profil d'équilibre stable après une période d'extraction en lit mineur de plusieurs décennies. > <i>Aucun aménagement dans le lit mineur qui favoriserait le surcreusement du lit ne paraît souhaitable</i> > <i>La restauration d'une dynamique naturelle de divagation permettrait de rompre la monotonie des habitats offerts par le lit de la Garonne.</i>
BERGES	- Les berges sont hautes de 5 à 6 m et abruptes. Elles ont été figées par des pieux et des enrochements de pied de berges, par des épis de stabilisation. - Nombreuses érosions en rive externe de méandre qui peuvent être accentuées par la proximité des digues et par la faible protection assurée par la ripisylve. - De nombreuses protections de berge en génie civil ou végétal ont été mises en place pour protéger les berges fragilisées qui mettent en péril les digues Les berges sont donc dégradées et faiblement diversifiées, d'où un faible intérêt pour la flore et la faune. <i>Il semble important de n'intervenir sur ces berges que si l'érosion constatée met en péril un ouvrage, une infrastructure ou une habitation (enjeu fort). Les érosions en berges sont en effet un moyen de dissipation de l'énergie du fleuve permettant d'éviter un surcreusement du lit et contribuent à diversifier les habitats.</i>
VEGETATION	<i>Sur les berges, ripisylve assez épaisse par secteur, avec zones de saulaies mixtes, mais où les peuplements peuvent être vieillissants avec une régénération insuffisamment diversifiée (surtout peupliers) ; sinon souvent réduite à des arbustes et des peupliers de haut jet en sommet de berge.</i> Espèces présentes : peupliers spontanés, saules blancs, robiniers, frênes, érables negundo, ronces. Secteur 1 : Etat sanitaire satisfaisant à mauvais, régénération moyenne à mauvaise (arbres de haut jet morts ou malades), entretien réalisé : aucun. Secteur 2 : Etat sanitaire satisfaisant à moyen, régénération moyenne, entretien réalisé : aucun à ponctuel.

VEGETATION (suite)	<i>Sur les rives</i> : nombreuses peupleraies plantées dans l'espace compris entre berges et digues, qui viennent souvent jusqu'en bordure des berges. Rares boisements naturels. Les digues existantes le long des rives de la Garonne limitent l'extension latérale des boisements. <i>> La reconstitution de boisements de berges et éventuellement de boisements riverains permettrait de contribuer à la stabilisation des berges dans les zones où les érosions mettent en péril des habitations, des digues ou des infrastructures importantes</i>	
DIAGNOSTIC	Secteur 1 : amont Marmande Lit : état moyen Ripisylve : état moyen à dégradé Berges : état dégradé	Secteur 2 : aval Marmande Lit : bon état Ripisylve : état dégradé Berges : état dégradé
	- Dynamique de méandrement existante avec formation d'atterrissements. Potentiel de diversification des milieux naturels - Existence de boisements de berges résiduels à potentiel écologique - Zone humide annexe de « la grande Mazière » à Villeton et zone de confluence du ruisseau la Cave à inondation saisonnière pouvant devenir un site à potentiel écologique intéressant (actuellement peupleraie d'exploitation) - Zone de frayère à lamproies et esturgeons : fort potentiel écologique - Utilisation des techniques végétales pour de nombreux travaux de stabilisation des berges - Possibilité d'utilisation du potentiel récréo-touristique de plusieurs sites (patrimoine bâti, belvédères, Canal latéral) comme moteur pour la restauration et l'entretien des berges	
POINTS FAIBLES	- Présence de cultures et de digues proches de la berge en de nombreux secteurs, boisement riverain discontinu d'extension fortement limitée - Nombreuses érosions, dynamique de méandre accentuée par l'enfoncement du lit, la présence de digues et l'absence de végétation stabilisatrice ou la présence de peupliers en bordure - Existence d'atterrissements végétalisés (herbacés et jeunes peupliers) dans les intrados des grands méandres - Mise en péril d'ouvrages par l'atterrissement présent en amont du pont de Tonneins	

ENJEUX :

- Etablir un consensus entre les zones naturelles de la Garonne et les activités humaines (renforcer la vocation de zone tampon de la Garonne.
- Redécouvrir le fleuve.

OBJECTIFS FIXES DANS LE SDE :

- Restaurer la continuité d'un boisement de berge tampon
- Favoriser la diversité des milieux tampons en diversifiant les écoulements dans le lit, en favorisant la présence de boisements de berges de qualité ainsi que des zones de débordement
- Accompagner l'évolution dynamique du lit en favorisant des chenaux multiples et des zones d'expansion des crues
- Limiter les impacts des populecultures et maïsicultures en bord de berge (rôle de filtration des polluants, artificialisation)
- Assurer le suivi des atterrissements à risque (au droit des lieux habités et des infrastructures)
- Développer la contribution paysagère du fleuve et favoriser la découverte du fleuve par le public en lien avec l'ancien patrimoine bâti lié au fleuve, les belvédères et en complémentarité avec le Canal latéral, axe touristique.

Ces objectifs généraux sont précisés pour les secteurs d'étude 1 et 2 :

ORIENTATIONS DES SECTEURS 1 ET 2

PRIORITE	ORIENTATIONS
1	- Amélioration ou restauration d'un cordon naturel en bordure de peupleraies et de maïsiculture souvent trop épars, dépérissant, monospécifique et inapte à stabiliser les berges ; restauration d'un cordon naturel tampon large et diversifié (limiter le buddléia et le peuplier) en bordure de la gravière en activité à Coussan - Préservation des boisements naturels existants ; amélioration ou restauration des boisements riverains peu diversifiés - Amélioration des frayères à lamproies et esturgeons (Couthures, Meilhan, Bourdelles) - Privilégier la non intervention sur les épis n'ayant plus de rôle pour les usages actuels ou pressentis et sur les seuils naturels - Privilégier le processus d'évolution naturelle des atterrissements pour favoriser des chenaux d'écoulement et des habitats variés - Développement et mise en valeur du patrimoine naturel, fluvial et bâti autour de Tonneins et depuis le belvédère de Meilhan avec amélioration ou restauration de la qualité paysagère des boisements - Mise en valeur de l'accès à l'eau à Monheurt, au Mas d'Agenais, à Couthures et à proximité du Canal latéral
Autres	- Expertise des atterrissements et des érosions pouvant générer des désordres sur les infrastructures, les habitations ou les digues protectrices - Préservation des épis (permettant également une protection des berges sensibles aux érosions, protégeant infrastructures et habitations)

En parallèle	- Réflexion concertée sur la restauration d'un profil d'équilibre et le transit sédimentaire - Maintien de la zone humide annexe de « la grande Mazière » à potentiel écologique important - Conserver les boisements riverains aptes à jouer un rôle d'expansion des crues - Amélioration des habitats piscicoles
--------------	---

B. Etude paysagère de la vallée (SMEAG, volet paysager et culturel Plan Garonne)

Etude réalisée par le SMEAG, Bénédicte TESTUD, ARCADJ, août 2008.

L'unité paysagère concernée est la plaine garonnaise, la sous-unité étant la Garonne marmandaise (caractérisée par les digues).

Tendances d'évolution et Enjeux identifiés

<i>Valeurs paysagères</i>	<i>Tendances d'évolution</i>	<i>Enjeux</i>
Un parcours très méandreuse		LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE
Une large plaine cultivée et inondable	- Uniformisation de l'espace agricole sous l'intensification de la monoculture - A contrario, fermeture là où la popiculture s'étend - Apparition d'espèces incongrues (conifères)	LA DIVERSITE PAYSAGERE
Les gravières	- Industrialisation des rives du fait des gravières en exploitation - Multiplication des trous d'eau réaménagés dans le lit majeur	
Les digues	Isolement visuel du fleuve	LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

Enjeux et Objectifs de qualité paysagère

Enjeux	Objectifs de qualité paysagère
LA DIVERSITE PAYSAGERE	- Répartition raisonnée entre peupliers et cultures - Respect des caractéristiques de chaque milieu Intégration du devenir des gravières pendant et après exploitation
LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE	Rétablissement du lien paysager entre le fleuve et ses rives

Propositions d'orientations

	Objectifs	Mise en oeuvre
ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE		
Fiche 1 : Renouer avec la naturalité	Laisser le fleuve libre et mouvant dans les secteurs le permettant afin de préserver son fonctionnement hydraulique naturel qui est à l'origine de lieux remarquables tels que les zones humides, les bras morts...	Traitement des bras morts, atterrissements, aménagements différenciés de protection contre les crues, dépôts sauvages, confortement des berges
ENJEU 2 : LA DIVERSITE PAYSAGERE		
Fiche 5 : Intégrer les sites d'activités au paysage fluvial	Prendre en compte le devenir des gravières pendant et après exploitation	- Intégrer les gravières en exploitation : conserver une distance suffisante entre fleuve et exploitation pour la préservation de la ripisylve ou la plantation de boisement si inexistante - Réhabiliter les anciennes gravières : trouver de nouvelles vocations à ces sites en concertation avec usagers et habitants ; utiliser essences locales de milieux humides dans leurs aménagements

C. Etude de la « Valorisation des paysages bâtis et naturels pour le Pays Val de Garonne-Gascogne », programme Leader

Etude réalisée par le Pays Val de Garonne-Gascogne, l'Agence Folléa-Gautier (2009)

Phase 1 : diagnostic, février 2009

Les principales unités paysagères concernées par les territoires d'étude sont la plaine de Garonne et la marche du Queyran.

- Plaine de Garonne : enjeux

- préservation/ protection : canal
- valorisation/ création : bords de Garonne, affluents rive gauche, ruisseau de Tolzac, digues, site naturel de l'île Bournan, peupleraies à l'est de Taillebourg/St-Pardoux-du-Breuil, réserve naturelle de la Mazière
- réhabilitation/ requalification : bords des affluents de rive droite

- Marche du Queyran : enjeux

- préservation/ protection : vallons boisés des coteaux et rebords de terrasse

Quatre orientations sont proposées, l'une d'elles concernant plus précisément les milieux naturels :

-> Orientation 3 : poursuivre la mise en valeur de l'eau (pour une Garonne et des bords de l'eau plus attractifs)

Cette orientation est déclinée en deux actions :

Action 3.1. : réinvestir les bords de la Garonne et des rivières et les gérer au profit de la biodiversité

Action 3.2 : mettre en valeur le patrimoine lié à l'eau, en particulier le réseau de mottes de la plaine de la Garonne.

2. DIAGNOSTIC APPROFONDI DES SECTEURS D'ETUDE

A. Méthodologie

L'objet du diagnostic approfondi est de définir les trames verte et bleue des territoires d'étude, en se focalisant sur les milieux naturels liés à la Garonne.

Plusieurs sources d'information ont été utilisées : études SMEAG, , documents du SCoT en cours d'élaboration, SDAGE Adour-Garonne, informations DREAL, photo-interprétation, visite de terrain en mars 2011.

Les milieux naturels ainsi repérés ont été cartographiés sur un fond IGN au 1/25000 (SCAN 25) pour les deux secteurs d'étude (cf. cartes).

B. Définition de la trame verte et bleue

Les trames verte et bleue visent à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges sur le territoire national pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer. Elles contribuent au maintien des services rendus par la biodiversité : qualité des eaux, pollinisation, prévention des inondations, amélioration du cadre de vie...

- Selon la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, la trame verte comprend :
 - . les espaces protégés (en totalité ou en partie) et les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité,
 - . les corridors écologiques constitués des espaces naturels ou semi-naturels ainsi que des formations végétales linéaires ou ponctuelles permettant de relier les espaces naturels cités ci-dessus.
- La trame bleue comprend :
 - . les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux figurant sur des listes établies (en très bon état écologique, ou jouant un rôle de réservoir biologique, ou bien dont les poissons migrateurs doivent être protégés),
 - . les zones humides répondant à la réalisation d'objectifs de bonne qualité des eaux et notamment les « zones humides d'intérêt environnemental particulier »,
 - . les cours d'eau, parties de cours d'eau, canaux, zones humides importants pour la préservation de la biodiversité, autres que les précédents.



La réserve naturelle de la Mazière



La Garonne aux Roches de Reculay

C. Les espaces naturels riches en biodiversité

Les secteurs d'étude comprennent des espaces naturels de qualité reconnus au niveau national voire européen ; ces espaces naturels ont fait l'objet d'inventaires scientifiques ou bénéficient de mesures de protection. On distingue ainsi des arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB), une réserve naturelle nationale, des sites Natura 2000 et des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique, dites ZNIEFF.

Les espaces naturels protégés ou inventoriés

En synthèse (cf. annexe pour plus de détails sur les espaces protégés ou inventoriés), les espaces naturels à valeur patrimoniale reconnue et en relation avec le fleuve Garonne sont :

- **le lit mineur de la Garonne (en arrêté de protection de biotope APPB et en site Natura 2000, frayères à Lamproie de Couchures et frayère à Esturgeon autour de Meilhan/Garonne) :** principal axe de migration et de reproduction d'espèces piscicoles migratrices ou rares au niveau européen : Esturgeon, grande Alose, Alose feinte, Saumon atlantique, Lamproie marine, Lamproie de rivière, Lamproie de Planer, Bouvière, Toxostome. Le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 est en cours d'élaboration et certaines activités et travaux sont déjà interdits dans le lit mineur par l'arrêté préfectoral pour assurer la conservation des biotopes des migrateurs.
- **le marais de la Mazière, ancien bras mort de la Garonne (en réserve naturelle nationale, en site Natura 2000, en ZNIEFF de type 1, de type 2) :** cette zone humide comprend un étang et des marais avec une roselière, une prairie et des mares temporaires. Le site présente des habitats humides diversifiés, ce qui est rare et original dans le contexte agricole et très artificialisé du Lot-et-Garonne avec un intérêt important pour l'avifaune et la faune des zones humides et fraîches. Plus de 230 espèces d'oiseaux répertoriés, utilisant le secteur en période de nidification, de migration ou d'hivernage. Plus de 1000 espèces d'insectes, 17 espèces de reptiles et amphibiens (dont la Cistude d'Europe), 44 espèces de mammifères et 290 espèces végétales.
- **l'Ourbise, affluent de la Garonne (secteur 1, en site Natura 2000, en ZNIEFF de type 2 en association avec le marais de Mazière, en cours d'eau à poissons migrateurs amphihalins et en réservoir biologique) :** ce cours d'eau comprend deux habitats naturels d'intérêt communautaire : « Lac eutrophe naturel » (ancien bras mort de la Garonne) et « Forêt alluviale à Aulne et Frêne » et abrite des espèces d'intérêt communautaire: le Vison d'Europe (espèce en danger), la Cistude d'Europe, l'Ecrevisse à pattes blanches (espèces vulnérables), ainsi que les poissons Chabot, Lamproie de Planer et Toxostome. Le DOCOB du site a été validé le 5 mai 2009. Le cours d'eau est de bonne qualité globale mais présente un débit d'étiage trop faible en raison des prélèvements effectués pour l'irrigation. Les habitats rivulaires (ripisylve et zones tampons herbacées et buissonneuses) sont vulnérables en raison du développement des terres agricoles riveraines. Le ruisseau est en connexion hydraulique et écologique directe avec le marais de Mazière. L'ancienne gravière de Castagnon, à proximité, présente des potentialités importantes moyennant des aménagements spécifiques.
- **le réseau hydrographique du Lisos, en limite ouest du secteur 2 (en site Natura 2000).** Le cours d'eau est bordé de l'habitat d'intérêt communautaire « Forêt alluviale à Aulne et Frêne » et accueille les espèces d'intérêt communautaire que sont le Vison d'Europe, l'Ecrevisse à pattes blanches et le Toxostome. Ces espèces sont menacées par la dégradation et la fragmentation des habitats naturels et par la pollution des cours d'eau. Ce site ne dispose pas encore d'un DOCOB,

- **les autres cours d'eau à poissons migrateurs identifiés dans le SDAGE** : le Gauret, le ruisseau de Pichagouille, le ruisseau de Tareyre, l'Ourbise et la Cave en rive gauche, le Tolzac et le Trec de la Greffière en rive droite pour le secteur 1. Le Baqueyron, le ruisseau Tord, le Lisos en rive gauche et la Gupie en rive droite. Seuls l'Ourbise, le Tolzac, le Lisos et la Gupie sont considérés comme des axes prioritaires pour la restauration et la circulation des poissons migrateurs amphihalins et le classement au 2° du L.214-17-I (liste de cours d'eau pour lesquels il est nécessaire d'assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs). L'Ourbise constitue un réservoir biologique pour les espèces piscicoles qu'elle abrite. Aucun cours d'eau des secteurs d'étude n'est en très bon état écologique.

L'analyse des milieux naturels des secteurs d'étude par photo-interprétation et par visite de terrain montre qu'il existe **peu de zones humides** dans ces secteurs. Certains boisements nécessiteraient des investigations complémentaires. Dans le secteur d'étude, il n'existe pas encore d'inventaire des zones humides (cartographie à réaliser avant 2015 selon le SDAGE). Un inventaire départemental est réalisé par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Aquitaine qui a programmé des investigations pour 2011. Des zones potentiellement humides ont été délimitées entre Garonne et canal de Garonne dans le cadre de l'étude « Canal latéral, approche de l'utilisation de l'eau provenant du canal » en cours réalisée pour le SMEAG.

Il faut rappeler que le dragage des matériaux dans le lit mineur de la Garonne réalisé dans les années 1950 à 1980 a engendré un approfondissement du fond de la Garonne, et donc une baisse du niveau d'eau du fleuve et de la nappe phréatique associée. Il en résulte un assèchement progressif des zones humides liées au fleuve pouvant subsister.

Les secteurs boisés étendus situés en limite extérieure du secteur d'étude, et identifiés en ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique) à savoir la forêt du Mas d'Agenais ou la chute des coteaux sur la vallée du Lot, Pech de Bere et de Laparade, ne sont pas des milieux directement liés à la Garonne.

Les secteurs d'étude sont donc relativement pauvres en espaces naturels remarquables, qui sont essentiellement des cours d'eau. Seul le marais de la Mazière, ancien bras mort de la Garonne et aujourd'hui déconnecté du fleuve (connexion indirecte via l'Ourbise), constitue une exception.

Les autres espaces naturels riches en biodiversité

Il s'agit d'identifier les milieux qui, sans être remarquables, peuvent accueillir une certaine biodiversité végétale et animale. Cette nature plus ordinaire sera favorisée par l'existence d'une végétation naturelle permanente pour les milieux terrestres.

L'intérêt écologique de ces formations dépend entre autres de la structure de la végétation, de sa continuité. Seuls des milieux relativement étendus peuvent constituer des réservoirs de biodiversité.

Dans les deux secteurs d'étude, les boisements naturels étendus constituent d'autres réservoirs potentiels de biodiversité. En effet, leur surface relativement grande permet d'abriter une certaine diversité d'espèces végétales et animales (surtout par comparaison avec les milieux environnants très cultivés), mais qui ne sont pas nécessairement rares :

> Dans le secteur 1, les boisements pentus des vallons du Lisos, du ruisseau Tord, du ruisseau de Trincon, du ruisseau de Glavessos et du ruisseau le Sérac. Des prairies naturelles peuvent aussi occuper les vallons. Ces vallons sont connectés entre eux grâce au boisement du rebord de terrasse qui surplombe le Canal de Garonne, des interruptions existant au droit des zones urbanisées (principalement Meilhan-sur-Garonne) ou trop abruptes (rochers des Claux).

> Dans le secteur 2, il s'agit des boisements des vallons du ruisseau le Mayne, du ruisseau de Pichagouille et de son affluent, qui sont également connectés entre eux grâce au rebord de pente boisé. En amont ces vallons sont reliés à la lisière de la forêt du Mas d'Agenais, mais les interrelations écologiques avec la forêt sont vite limitées en raison de l'autoroute A 62 qui borde le massif forestier et qui constitue une barrière importante pour les déplacements des espèces.

Ce secteur intègre aussi des boisements de feuillus relativement étendus, dans les communes de Calonges et Villeton **de part et d'autre du Canal**.

Le Canal de Garonne constitue une barrière relative pour les échanges des espèces terrestres entre la marche du Queyran et la plaine de la Garonne ; les seuls franchissements naturels de part et d'autre du Canal concernent le milieu aquatique des cours d'eau, mais des franchissements terrestres sont possibles pour certaines espèces via les ponts traversant le canal, au trafic routier le plus souvent faible.

ENJEU

-> Préserver les boisements étendus ; préserver le caractère naturel des vallons boisés et les connexions entre eux.



Vallons boisés des ruisseaux Tord (Meilhan) et Mayne (Caumont)

D. Les autres milieux d'intérêt écologique de la trame verte et bleue

Les milieux naturels de moindre étendue, linéaires ou ponctuels, peuvent être utilisés pour les déplacements des espèces (notion de corridor biologique).

On distingue ainsi, pour la trame verte :

- les boisements naturels : boisements riverains de la Garonne, de ses affluents ou de certains plans d'eau (ripisylve), bosquets dans la plaine alluviale,
- la végétation linéaire : haies, bandes arbustives ou buissonneuses le long des chemins,
- les friches herbacées et arbustives : prairie abandonnée par exemple en voie de recolonisation par les ligneux,
- la végétation herbacée, dans les prairies ou en situation linéaire le long des fossés, des cours d'eau ou des digues,
- les plantations de peupliers, quand leur sol est pourvu d'une couverture végétale.

La trame bleue sera constituée en première approche des éléments suivants :

- Cours d'eau et canaux ;
- Plans d'eau naturels et artificiels ;
- Zones humides.

Les zones humides du lit de la Garonne : atterrissements, îles et épis végétalisés

Le lit mineur de la Garonne est parsemé de bancs et seuils naturels de graviers, mais également d'épis et cordons d'enrochement réalisés par l'homme à des fins de protection des rives ou de navigation.

Des bancs de graviers sont localisés le long des rives de la Garonne, dans les zones convexes des méandres, souvent plus visibles en période d'étiage. Certains portent une végétation ligneuse composée de saules et de peupliers spontanés ; cette végétalisation est probablement accélérée par la baisse progressive du niveau d'eau du fleuve et des crues moins fréquentes.

Les atterrissements sans végétation sont nombreux. Une dizaine sont fixés par la végétation dans les deux secteurs étudiés :

- épi et atterrissements végétalisés au droit de Coussan, à Marmande
- atterrissements végétalisés en rive droite à la limite Sénestis-Taillebourg
- atterrissement végétalisé en rive gauche au nord de Villeton
- atterrissement végétalisé en rive droite au sud de Tonneins, à proximité d'un épi végétalisé.
- un îlot en rive gauche au droit de Ste-Bazeille, occupé par des peupliers et des saules adultes et de la végétation herbacée ; cet îlot est en fait en partie relié à la terre ferme dès que l'eau du fleuve descend,
- un banc de graviers succédant à cet îlot, occupé par une végétation ligneuse éparse de saules et de peupliers spontanés, au stade généralement arbustif.
- un atterrissement boisé en rive droite à Ste-Bazeille.
- des résidus de cordon d'enrochement colonisés par la végétation ligneuse à Jusix au droit de l'île de Passebec.
- un atterrissement colonisé par des arbres un peu plus en aval en rive droite (avec l'Erable negundo en plus des espèces habituelles).

Les bancs de graviers non ou peu végétalisés sont propices à la nidification de certaines espèces d'oiseaux des rivages, comme le petit Gravelot, le Chevalier guignette.

S'ils sont davantage boisés, les atterrissements peuvent accueillir diverses espèces d'oiseaux liées aux arbustes et aux arbres. Les zones en eau plus calme (protégées par les arbres) en retrait du fleuve sont propices aux oiseaux d'eau et aux poissons.

La diversité en espèces végétales est généralement faible (en raison d'une colonisation dominante par des peupliers), ce qui réduit l'intérêt écologique des atterrissements.

ENJEU (rappel du Schéma directeur d'entretien des berges) : privilégier les processus d'évolution naturelle du fleuve :

- en l'absence d'enjeu humain fort (risques au droit des zones urbaines et des infrastructures), les atterrissements ne nécessitent pas d'intervention particulière afin de conserver une dynamique fluviale (remobilisation des matériaux lors des crues, diversification des habitats),
- en cas d'enjeu humain, une expertise des incidences des atterrissements est préconisée au cas par cas,
- les passes de navigation et épis de protection de Jusix et Couthures devraient bénéficier d'un entretien particulier de la végétation en vue de leur préservation. Pour les ouvrages hydrauliques obsolètes et les seuils naturels, la non-intervention est préconisée.



Atterrissements végétalisés au large de Ste-Bazeille



Atterrissement végétalisé à Jusix (en hautes eaux) et épi végétalisé à Tonneins

La ripisylve des berges de la Garonne

- La végétation des berges

La ripisylve est le plus souvent localisée sur les berges de la Garonne, sans se poursuivre au-delà du rebord de pente. En effet les cultures et les peupleraies surtout s'avancent fréquemment jusqu'en bordure de Garonne. Seules les berges pentues, et hautes de plusieurs mètres, présentent alors une végétation naturelle.

La ripisylve présente selon les secteurs divers degrés d'épaisseur. Ainsi, sur la carte figurent trois niveaux, qui ont été déterminés à partir de l'observation de la couverture photographique aérienne de 2009 :

- ripisylve étroite : moins de 7 m d'épaisseur ou discontinue
- ripisylve moyenne : large de 7 à 15 m, ou plus épaisse mais discontinue ou arbustive ou monospécifique (par exemple, plantation de peupliers)
- ripisylve épaisse : large de plus de 15 m et continue.

On constate que la correspondance avec l'épaisseur de la ripisylve indiquée dans le Schéma directeur d'entretien des berges, réalisé à partir d'observations de 1998, n'est que partielle ; on estime qu'environ 40% du linéaire des berges a évolué pour ce critère, dans un sens ou dans l'autre.

Secteur 1

En amont de Tonneins, la ripisylve est le plus souvent d'épaisseur moyenne, surtout en rive gauche, avec quelques tronçons plus épais.

De Tonneins à Senestis, en rive droite, elle est le plus souvent étroite.

De Tonneins à Lagrùère, en rive gauche, elle est d'une épaisseur faible à moyenne selon les secteurs. Elle est d'épaisseur moyenne de Lagrùère au Mas d'Agenais, en bordure de la digue du Canal, puis variable en aval, d'étroite à moyenne jusqu'à Caumont-sur-Garonne, sauf localement où elle est plus large (lieu-dit Tourtic).

Au droit de Taillebourg en rive droite, la ripisylve s'épaissit notablement. Puis elle devient le plus souvent étroite.

En rive gauche à l'aval de Caumont la végétation de berge est le plus souvent étroite, parfois moyenne.

A l'aval du périmètre d'étude (commune de Marmande), la ripisylve est localement d'épaisseur moyenne à large.

Secteur 2

La ripisylve est le plus souvent étroite dans ce secteur. Elle est parfois absente, en particulier dans les zones subissant une érosion.

Il existe quelques endroits longs de 250 à 500 mètres où la ripisylve est épaisse, qui sont disséminés tout le long du linéaire.

En conclusion, on constate que la végétation des berges de la Garonne est souvent très réduite en largeur, et elle n'est alors constituée que d'arbustes avec parfois quelques arbres.

Là où elle est plus épaisse, on note localement des arbres tombés ou penchés, témoignant du peu d'entretien de la végétation. La ripisylve peut s'élargir et la berge s'adoucir en retrait d'un atterrissement végétalisé qui la protège (exemple lieu-dit Tourtic en rive gauche à Caumont, en rive gauche au nord de Couthures en face de Ste-Bazeille, en rive droite à Jusix lieu-dit Pas du Tord pour le secteur 2, où elle est de nature buissonneuse et arbustive).

Rôle de la ripisylve :

La ripisylve contribue à stabiliser les berges grâce à l'ancrage racinaire des arbres. Elle régule les effets des crues en ralentissant le courant du fleuve. Elle filtre les apports polluants issus du bassin versant (divers intrants des cultures et peupleraies) avant qu'ils ne parviennent au fleuve, et fournit abri, nourriture et lieu de reproduction à une faune diversifiée (corridor biologique entre eau et terre). Elle est un repère paysager fort dans une plaine ouverte.



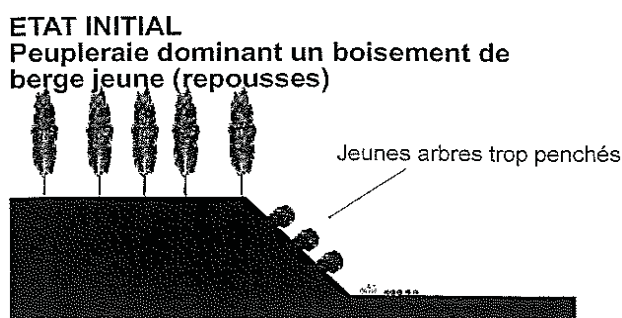
Ripisylve assez épaisse à épaisse (exemples à Bourdelles et Tonneins)



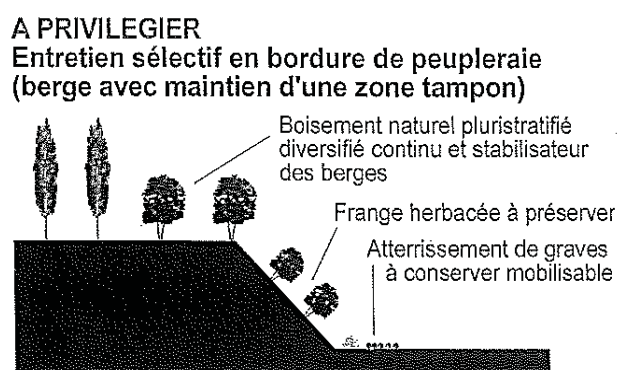
Ripisylve étroite en rive opposée (exemples à Jusix et Sénectis)

ENJEUX

- Préservation, amélioration ou restauration selon les secteurs de la végétation des berges.
- Absence d'intervention sur les boisements de berge les plus préservés (larges, adaptés et diversifiés)
- Amélioration des boisements de berge vieillissants et minces ; l'objectif est alors de favoriser la régénération spontanée d'espèces adaptées aux berges par des actions de débroussaillage, dégagement des jeunes pousses et de coupe. Au droit des lieux habités et en pied de digue, l'objectif est de développer le rôle stabilisateur de l'armature végétale de berge.
- Restauration d'un boisement de berge là où il est nettement insuffisant ou en mauvais état sanitaire, par des opérations de coupe (sanitaire et de rajeunissement), de reconstitution de boisement (plantation, bouturage).
- Préserver, améliorer ou restaurer un cordon naturel tampon au lieu des peupliers de culture plantés en bordure des berges. Il s'agit de supprimer les premières rangées de peupliers sur une bande de 5 à 10 m de large depuis le haut de berge et de les remplacer par un boisement pluristratifié d'espèces aptes à stabiliser les berges (saules, aulnes, frênes...) et pouvant jouer un rôle tampon et écologique.



→ Mauvaise perspective de régénération d'un boisement naturel trop penché (concurrence pour la lumière avec les peupliers)
→ Source d'encoches d'érosion



→ Végétation complexe apte à assurer ses multiples fonctions tampon, écologique, mécanique ...

Entretien de végétation de berge en bordure de peupleraie (source : schéma directeur d'entretien des berges de la Garonne)

- Les boisements riverains

Les boisements situés sur les rives de la Garonne (replat succédant aux berges pentues) sont le plus souvent des boisements artificiels de peupliers, plantés en ligne et dépourvus de sous-bois, et parfois au sol dénudé.

Les boisements riverains naturels sont rares et méritent donc d'être signalés. Ce sont des boisements alluviaux constitués d'espèces à bois dur, de type frêne, chêne pédonculé. On peut y associer les peupleraies anciennes à sous-bois développé où croissent diverses espèces d'arbustes, qui sont également peu fréquentes.

Secteur 1

Les bosquets naturels riverains sont très peu nombreux, souvent réduits en taille et localisés aux lieux-dits Reculé (en rive gauche à Tonneins), Bousquet (en rive droite à Taillebourg), Coussan (en rive gauche à Marmande).

Secteur 2

- un boisement naturel riverain situé à l'est de Meilhan-sur-Garonne, le long d'une culture, de forme allongée ; il longe une zone où la végétation de berge est épaisse
- un boisement riverain le long de l'île Bournan sur la commune de Ste-Bazeille, en prolongement de l'atterrissement. L'endroit semble correspondre à un ancien atterrissement de grande taille et à une exploitation ancienne de sablières en bordure de Garonne, d'où une pente localement très adoucie ; une roselière d'extension limitée borde la Garonne. **Ce boisement riverain est le plus étendu des 2 secteurs d'étude et présente a priori des potentialités écologiques intéressantes.**



Ripisylve arborée le long de l'Oubise, bande enherbée et arbustes le long du Mayne aval



Bandes enherbées le long de la Baradasse (Fourques) et du Trec (St-Pardoux-du-Breuil)

D'autres bosquets de taille plus limitée sont présents aux lieux-dits le Jardin à Meilhan, Galissaire à Jusix, Frescatif à Ste-Bazeille.

Plusieurs ensembles naturels riverains de la Garonne sont le lieu de pratiques motorisées qui contribuent à dégrader la végétation au sol (moto-cross ou quad, ...).

Deux peupleraies à sous-bois sont présentes :

- en limite ouest du secteur d'étude près de la confluence du Lisos ;
- à Couthures-sur-Garonne (Prés de Haut), près d'une ancienne sablière.

Ces peupleraies présentent une biodiversité supérieure à celle des peupleraies classiques plantées.

ENJEUX

Préserver, améliorer ou restaurer les boisements riverains naturels existants.

Il s'agit de maintenir les rares boisements naturels et semi-naturels subsistant en bord de Garonne, pour leur rôle écologique et pour leur rôle d'espace tampon vis-à-vis des crues et de la pollution, en les améliorant ou les restaurant le cas échéant (par exemple débroussaillage des ronciers avec dégagement de jeunes pousses de ligneux ou plantations à Ste-Bazeille).

Les ripisylves des affluents de la Garonne

Les berges des affluents de la Garonne et des fossés peuvent être occupées par divers types de végétation : végétation herbacée, végétation buissonneuse et arbustive ou végétation arborée.

Les bandes enherbées accompagnant les fossés et les cours d'eau ont été représentées sur la carte des milieux naturels, car elles peuvent servir de corridors biologiques à certaines espèces des milieux herbacés. Cependant les ripisylves (végétation ligneuse) présentent un intérêt écologique supérieur, abritant a priori davantage d'espèces végétales et fournissant un plus grand nombre d'habitats aux espèces animales.

Secteur 1

Les cours d'eau bien pourvus en ripisylve sont :

- L'Ourbise sur une grande partie de son cours, et en particulier le tronçon situé à l'aval de la réserve naturelle de l'étang de la Mazière ;
- Le ruisseau de Tareyre à Villeton,
- Le Tolzac,
- Deux petits cours d'eau non permanents situés en amont du Canal de Garonne à Lagruère et au Mas d'Agenais,
- Le Gauret à Fourques.

Les autres cours d'eau de plaine, à savoir le ruisseau de la Cave à Villeton, le bras de l'Ourbise parcourant Lagruère, le ruisseau de la Baradasse à Fourques, et de nombreux ruisseaux parcourant la plaine en rive droite de Sénestis à St-Pardoux-du-Breuil sont **simplement accompagnés de bandes enherbées voire localement dépourvus de végétation permanente.**



Bandes enherbées le long de la Baradasse (Fourques) et du Trec (St Pardoux du Breuil)

Secteur 2

Les cours d'eau bien pourvus en ripisylve sont :

- en rive gauche, tous les cours d'eau dans leur partie située en amont du Canal de Garonne (cf § 3.d) ; de l'autre côté du canal, le Baqueyron uniquement à son extrémité aval et le Lisos dans son secteur aval,
- en rive droite, uniquement la Gupie.

Les autres cours d'eau de la plaine, ruisseau du Milieu et de la ville à Ste-Bazeille, le Médier au nord-ouest de Jusix, ainsi que le Baqueyron pour la majeure partie de son cours aval et le Lisos en partie sont peu pourvus en végétation riveraine.

ENJEU

Maintenir ou permettre l'implantation d'une végétation de qualité le long des cours d'eau pour conforter la trame bleue et développer la trame verte dans la plaine alluviale de la Garonne.

Pour ce faire : conserver les ripisylves bien constituées ; améliorer les ripisylves de nature arbustive ; instaurer au minimum des bandes enherbées le long des cours d'eau non végétalisés ; permettre la transformation de bandes enherbées en bandes boisées.

Les digues

Le territoire d'étude est caractérisé par la présence de nombreuses digues qui représentent un linéaire important de part et d'autre de la Garonne. Il s'agit de digues en terre qui sont recouvertes de végétation herbacée, mais parfois ligneuse.

Ces digues enherbées peuvent jouer un rôle de corridor écologique pour des espèces des milieux herbacés, dans la mesure où leur entretien reste extensif (de type un fauchage tardif par an). Les digues à végétation arbustive ou arborée constituent également des voies de déplacement et des milieux de vie pour la faune, mais leur couverture ligneuse ne doit pas remettre en cause la stabilité des digues.

Les digues enherbées (et plantées de platanes) du Canal de Garonne permettent également la circulation des espèces le long du canal.

ENJEU

Maintenir une couverture de nature herbacée sur les digues, au moins sur leur talus (voire arbustive si cela ne pose pas de problème de stabilité de l'ouvrage), avec une gestion extensive de la végétation (de type un fauchage annuel tardif pour la végétation herbacée), pour leur permettre de jouer un rôle de corridor écologique.



Exemples de digues enherbées à Jusix et Meilhan

Les plans d'eau

Les plans d'eau du territoire d'étude correspondent le plus souvent à des gravières, encore en exploitation ou dont l'exploitation a cessé.

Ces plans d'eau peuvent dans certains cas présenter un intérêt écologique : pentes douces, présence de milieux naturels en bordure. En hiver et en période de migration ils peuvent accueillir des oiseaux d'eau s'ils bénéficient d'une certaine tranquillité.

Secteur 1

Les plans d'eau repérés dans ce secteur sont les suivants :

- lac des Prairies réaménagé pour les loisirs à St-Pardoux-du-Breuil,
- gravière qui n'est plus exploitée en bordure de voie ferrée à Fauguerolles,
- gravières du Vivier du Bosc en exploitation à Lagruère,
- à Villeton, gravière de Castagnon en exploitation, et gravière de Castets-Maillonne entourée d'un rideau d'arbres, toutes deux proches de la réserve naturelle de la Mazière.



Gravière réaménagée (lac des Prairies) et abords de gravières en exploitation à Lagruère

Secteur 2

On note :

- un ensemble de trois gravières encore en exploitation au nord de la commune de Marcellus, d'intérêt écologique actuellement limité ;
- une ancienne gravière est présente au nord de Couthures-sur-Garonne (terrain privé), à proximité d'un boisement semi-naturel.
- au nord-est de Ste-Bazille, trois plans d'eau sont présents (dont deux sur la terrasse alluviale), d'intérêt non connu.

Par ailleurs une sablière qui n'est pas en eau et qui semble ne plus être exploitée est présente en bordure de Garonne à Coussan.

ENJEU

Les gravières en exploitation disposent d'un plan de réaménagement déjà établi lors de leur demande d'autorisation d'ouverture. Les gravières déjà exploitées pourraient quant à elles faire l'objet d'autres réaménagements afin d'améliorer leur potentialités écologiques.

Les haies et bosquets

Les haies et bosquets sont peu nombreux dans ce territoire, surtout occupés par la grande culture et les peupleraies.

Secteur 1

Deux secteurs sont un peu plus riches en haies et bosquets : à la limite Tonneins-Fauillet en rive droite, à Caumont-sur-Garonne de l'autre côté du Canal en rive gauche.

Secteur 2

Quelques bosquets sont situés sur le rebord de terrasse à Ste-Bazeille.

ENJEU

Permettre le développement d'éléments naturels ponctuels et linéaires dans la plaine alluviale et au-delà, en relation avec les chemins, les cours d'eau, les talus...

E. Conclusion

La trame bleue est bien représentée dans les territoires d'étude, avec :

- la Garonne, milieu aquatique remarquable, et ses nombreux affluents, dont certains sont considérés comme des axes à migrateurs amphihalins,
- l'étang de la Mazière, ancien bras mort de la Garonne,
- le Canal de Garonne,
- les quelques gravières qui parsèment la plaine et la terrasse alluviale.

La continuité de la trame bleue entre la Garonne et ses affluents est liée à la franchissabilité par les espèces aquatiques d'éventuels obstacles présents dans les cours d'eau (seuils, vannes ou portes...).

A cette trame bleue il convient d'ajouter **une trame « bleu-vert »** des espaces situés entre milieu aquatique et milieu terrestre, à savoir les ripisylves et boisements humides, qui sont très peu représentés dans les territoires d'étude. On les rencontre :

- sur les atterrissements végétalisés de la Garonne,
- le long du fleuve où souvent seules les berges en pente sont pourvues de végétation naturelle, le rebord de la plaine étant planté de peupliers ou cultivé ; cependant localement la ripisylve s'épaissit et offre alors un corridor écologique plus consistant ; des bosquets naturels ou semi-naturels peuvent étoffer ponctuellement ce corridor.
- le long de quelques affluents de la Garonne dans la plaine : la Gupie, le Tolzac, l'Ourbise, et de nombreux affluents du fleuve en amont du Canal de Garonne
- en bordure de l'étang de la Mazière, et ponctuellement aux abords de quelques gravières.

La trame verte est quant à elle essentiellement représentée par les vallons boisés des coteaux sud et par d'autres boisements proches du canal à Fourques, Calonges et Villetton. Elle est très peu développée dans la plaine alluviale, que ce soit au sud ou au nord de la Garonne. Elle est surtout constituée par une sous-trame herbacée composée des bandes enherbées des ruisseaux et des digues.

Les continuités écologiques présentes dans les secteurs d'étude sont celles existant :

- entre certains vallons boisés au sud du Canal,
- le long de la Garonne et de certains de ses affluents (ripisylves).

La Garonne, le Canal de Garonne dans une moindre mesure, les infrastructures de transport (routes importantes, voie ferrée), les zones urbanisées constituent des barrières pour le déplacement de la majorité des espèces animales terrestres.

Il existe donc des continuités latérales dans le sens sud-est / nord-ouest, mais peu dans le sens nord-sud.

Les enjeux pour les milieux naturels sont des enjeux de préservation, avec localement amélioration pour les milieux d'intérêt, et des enjeux de restauration pour les milieux appauvris.

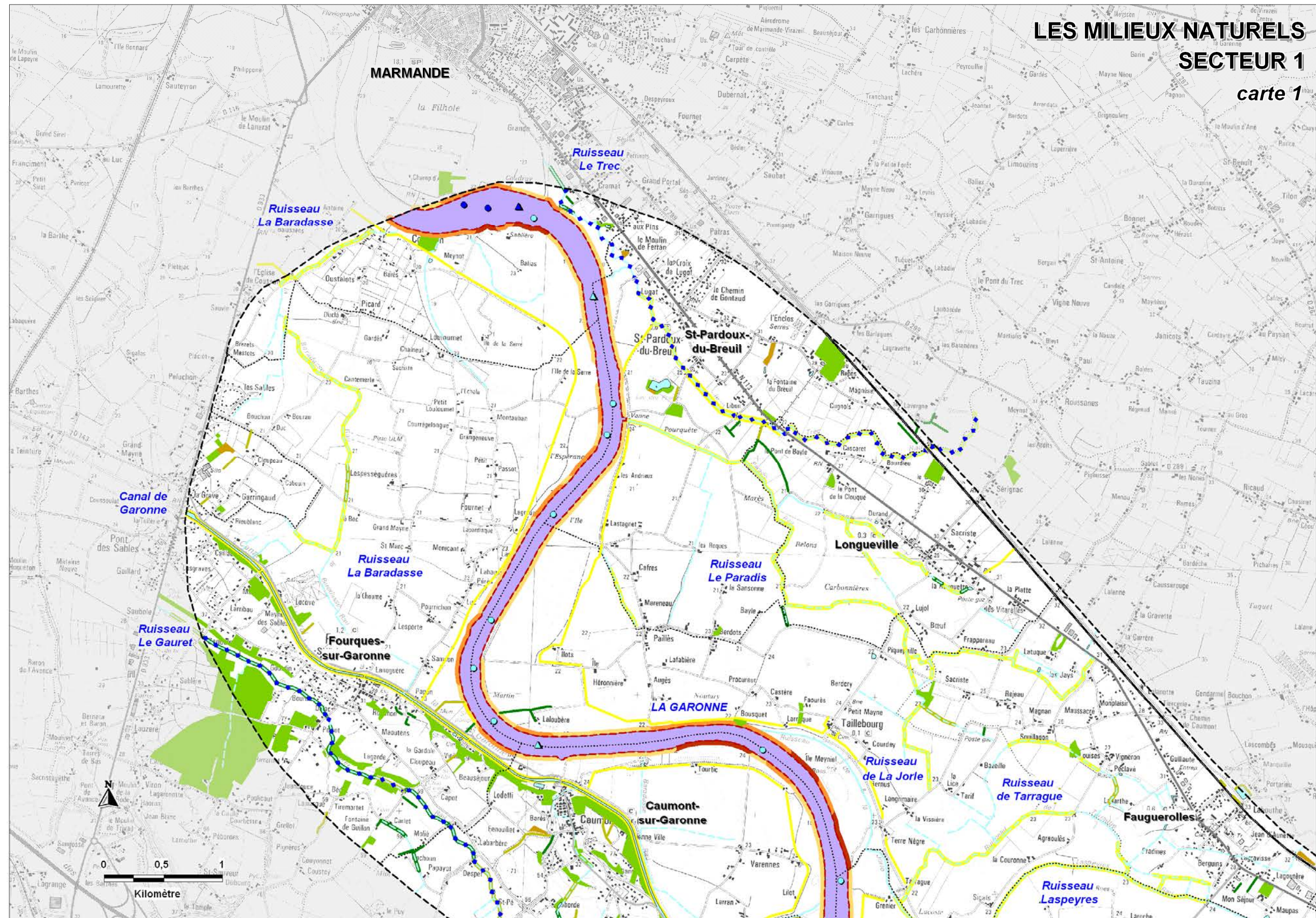
F. Cartes des milieux naturels des secteurs d'étude (cf. ci-après)

Voir les cinq planches suivantes.

LES MILIEUX NATURELS

SECTEUR 1

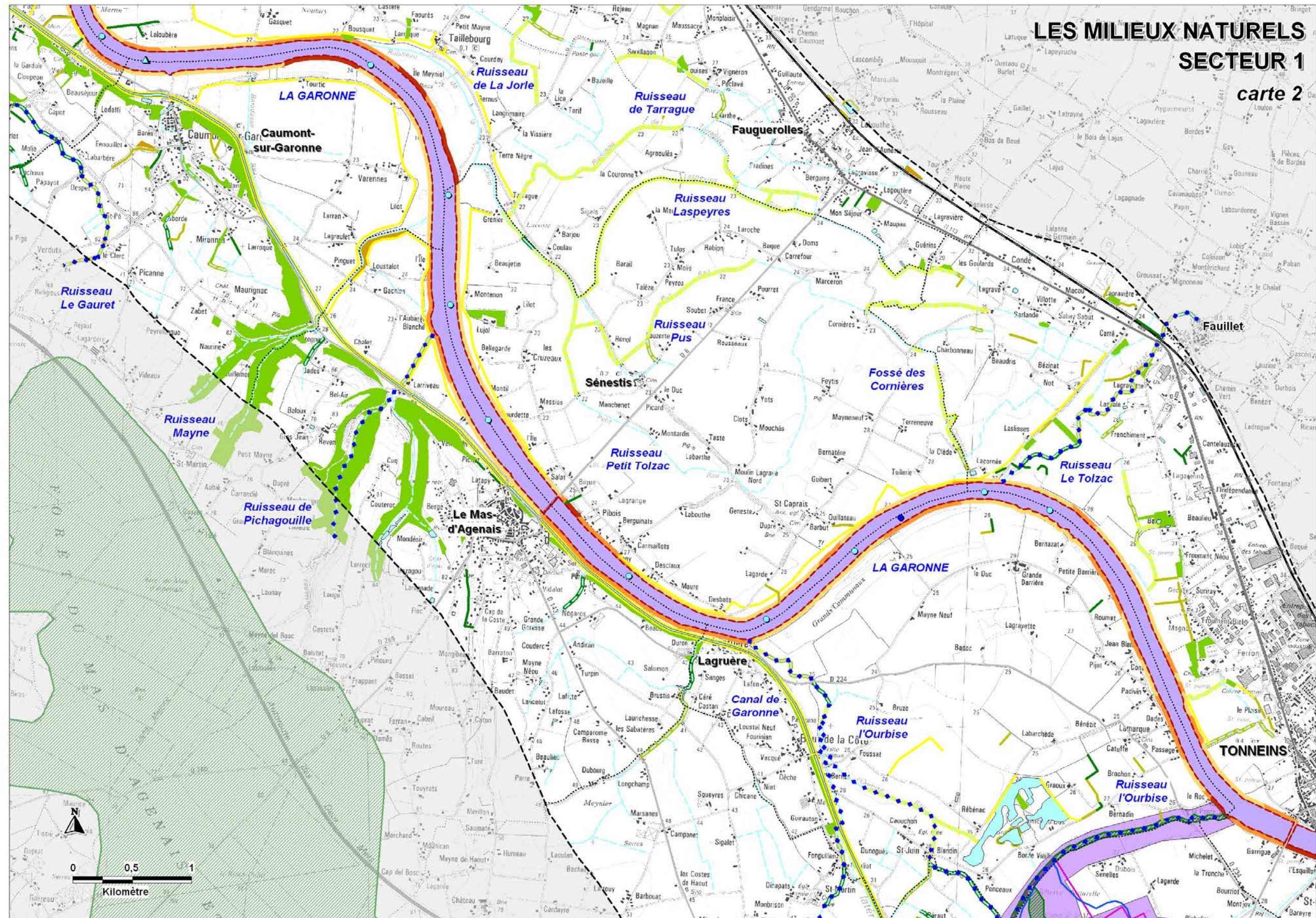
carte 1



LES MILIEUX NATURELS

SECTEUR 1

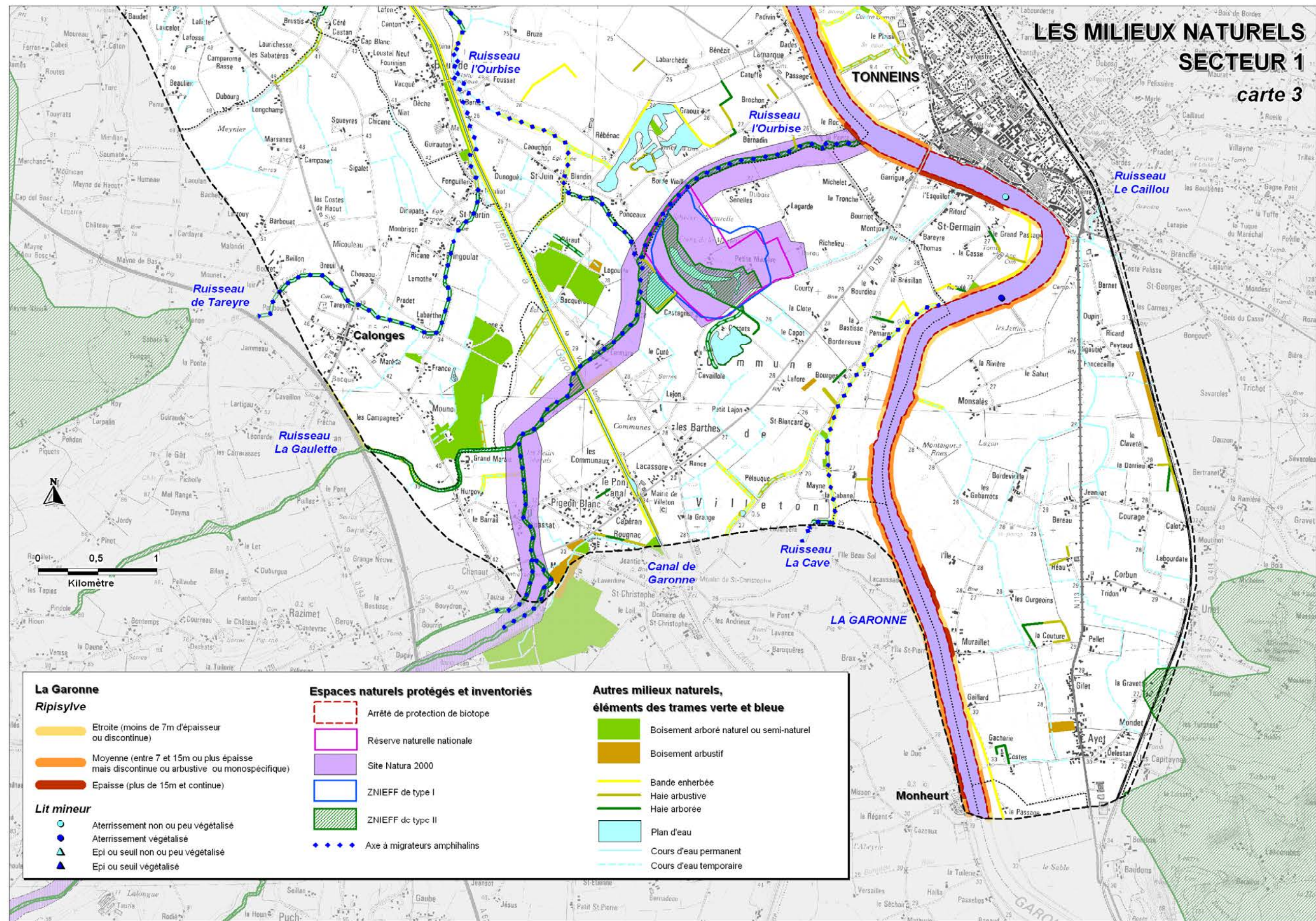
carte 2



LES MILIEUX NATURELS

SECTEUR 1

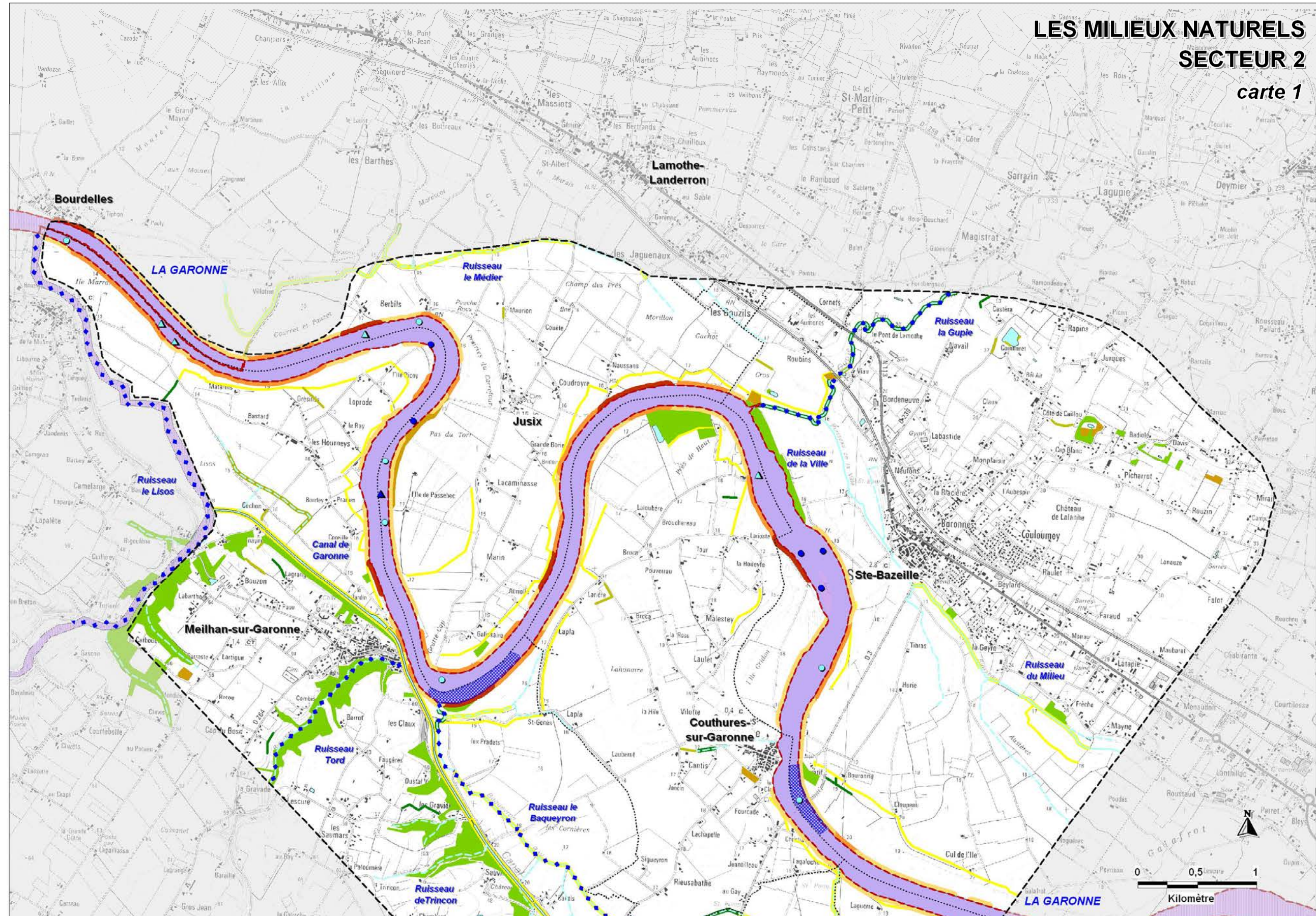
carte 3

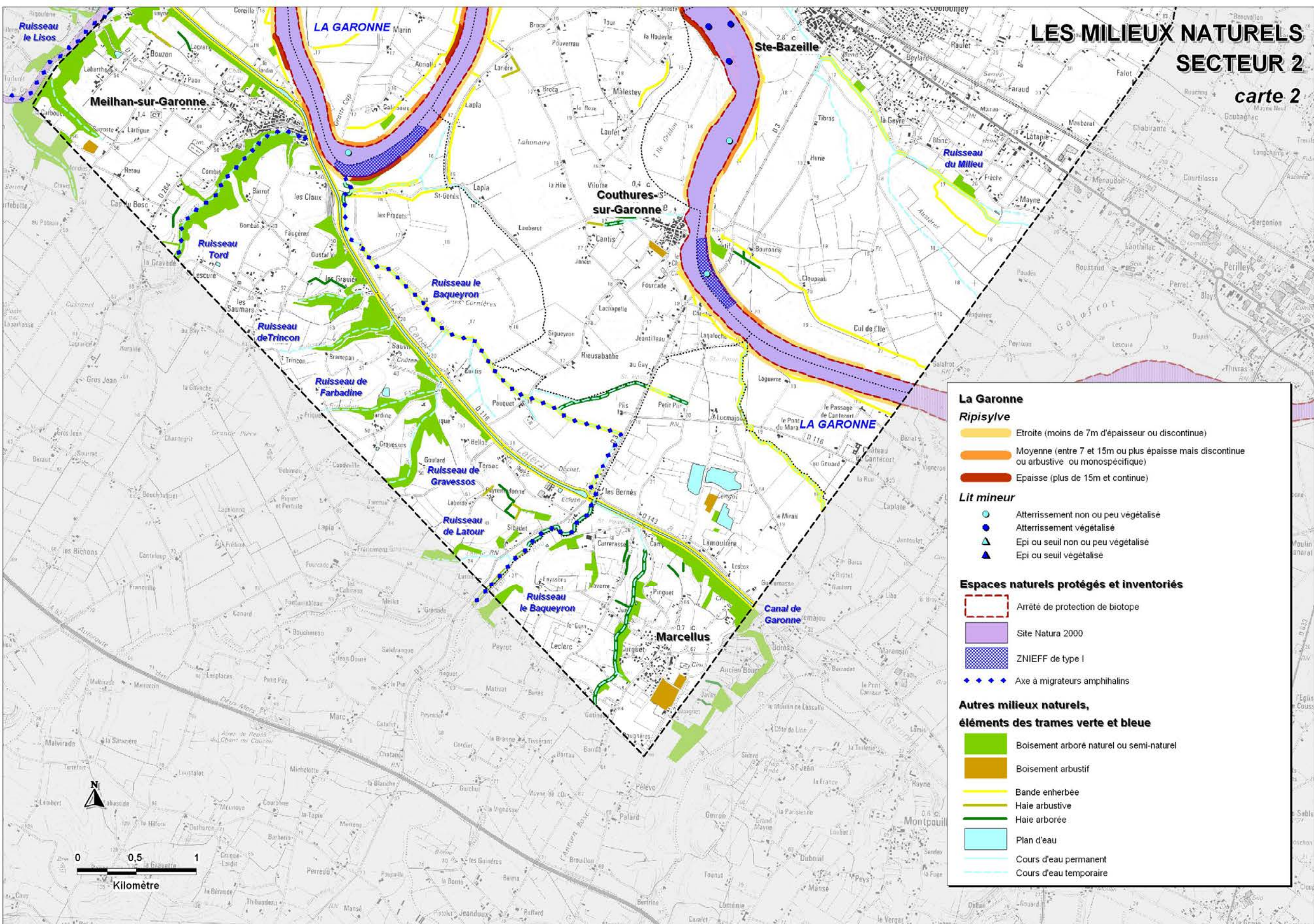


LES MILIEUX NATURELS

SECTEUR 2

carte 1





RECUEIL DES PERCEPTIONS ET ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS

1. LES OBJECTIFS, LA METHODE ET SES LIMITES

Une exploration des représentations et des attentes

Ce volet du diagnostic se donne pour objectifs d'appréhender les paysages de Garonne en tant qu'espaces vécus et perçus, en cherchant à repérer et comprendre les convergences et divergences de points de vue.

Conçue comme une exploration des représentations et attentes, cette approche s'est attachée à révéler :

- les composantes de la représentation du territoire d'étude et des paysages qui le caractérisent,
- la place de la Garonne dans l'espace vécu et le rapport au territoire, son impact sur les pratiques, le sentiment d'appartenance, ...,
- l'appréciation du cadre de vie, d'activité ou de villégiature, les facteurs d'attrait, de délaissement ou de rejet,
- les éléments de paysage sur lesquels se fonde le rapport sensible ou affectif au territoire,
- la perception du devenir des paysages de Garonne (risques et menaces perçus) et les attentes, idées et suggestions pour leur préservation ou leur mise en valeur émanant des différentes catégories d'acteurs et d'habitants des deux secteurs d'étude.

Une approche qualitative

Le parti pris méthodologique est ici de privilégier une approche qualitative ciblée (versus quantitative) par entretiens semi-directifs en face à face, à travers laquelle il s'agit de viser une représentativité de points de vue situés et d'expériences paysagères et non une représentativité statistique.

Les entretiens se sont appuyés sur un guide d'entretien suffisamment ouvert et souple pour laisser aux interviewés une liberté d'expression de leur subjectivité et permettre l'émergence d'éléments de perception insoupçonnables a priori.

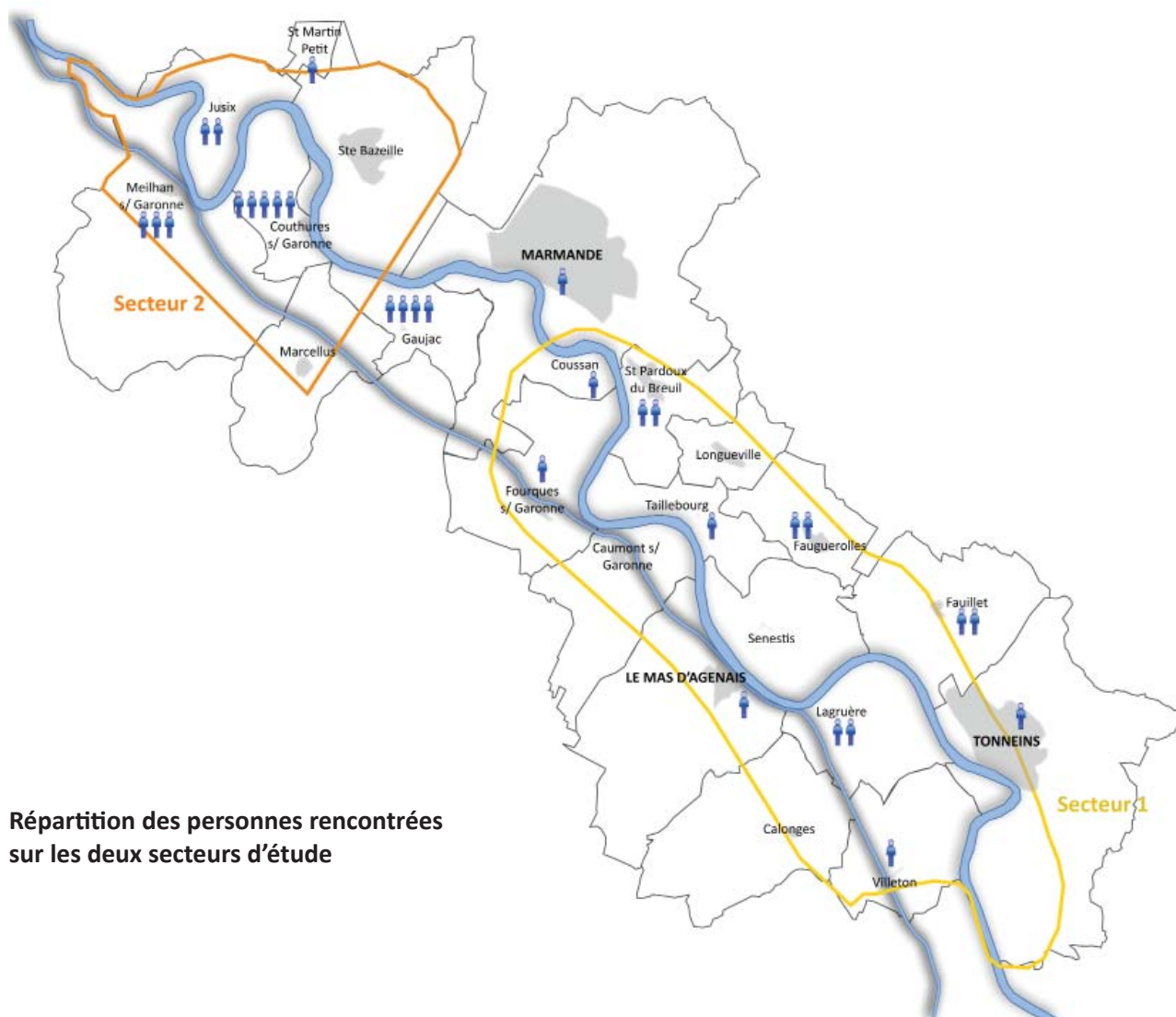
La construction de l'échantillon d'acteurs et d'habitants susceptibles d'être porteurs et/ou relais de vécus, représentations, aspirations ou intérêts contrastés s'est appuyée sur la contribution des communes chargées d'identifier une ou plusieurs personnes à partir d'une dizaine de cibles prédéfinies et de critères de sélection destinés à faciliter le repérage des enquêtés potentiels.

Les cibles retenues :

- Communes (élus hors Maires et/ou services)
- Agriculture (exploitants et/ou acteurs relais du monde agricole - jeunes/âgés)
- Pêche-Chasse (pratiquants et/ou acteurs relais tels qu'associations, fédérations)
- Tourisme (acteurs relais locaux et/ou départementaux)
- Riverains du fleuve anciens/récents, soumis aux inondations
- Résidents non riverains anciens/récents
- Associations de protection de l'environnement
- Associations de loisirs Nature
- Activités économiques ayant un impact sur les paysages (gravières)

L'échantillon constitué et les limites de l'enquête

Une trentaine de personnes, correspondant souvent à plusieurs des cibles en même temps, ont été rencontrées dans le cadre d'entretiens individuels ou collectifs, les personnes recrutées ayant la possibilité d'associer 1 ou 2 personne(s) de leur entourage (trente personnes rencontrées dont une dizaine de rencontres collectives ont été réalisées).



Répartition des personnes rencontrées
sur les deux secteurs d'étude

Tout en ayant touché une grande diversité de points de vue, il est apparu à l'issue des rencontres, qui ont apporté un éclairage complémentaire sur le parcours de chacun, une sur-représentation de certains profils :

- des personnes «repérées», voire impliquées dans la vie locale : élus, militants, associatifs, sauveteurs, ... (environ 3/4 des enquêtés ont un engagement municipal et/ou associatif),
- des «enfants de Garonne» nés ou vivant de longue date dans la vallée de la Garonne, voire au contact direct du fleuve (3/4 des enquêtés),
- des hommes (3/4 des enquêtés dont la majorité d'entre eux a plus de 50 ans).

Sans doute reflet d'une réalité sociale propre à la plupart des petites communes rurales, cette sur-représentation des hommes d'âge mur, natifs du territoire et engagés dans la vie locale est vraisemblablement aussi une conséquence du mode de recrutement des enquêtés, impliquant fortement les élus et autres relais municipaux.

Ces derniers ont pu en effet privilégier leur cercle affinitaire plus facile à mobiliser, au détriment des jeunes ménages récemment installés, peut-être plus en retrait de la vie locale et sans doute moins connus.

Enfin, étant bien rappelé que l'enquête réalisée ne peut prétendre à l'exhaustivité des points de vue et ne peut conférer de portée générale aux résultats, il faut souligner néanmoins l'intérêt manifesté par les personnes rencontrées :

- tant pour la démarche qui cherche à prendre en compte « l'expertise habitante », du diagnostic initial aux propositions,
- que pour la thématique des paysages de Garonne, à laquelle les enquêtés accordent une importance particulière en dépit de sensibilités différentes.

2. LE RAPPORT AU FLEUVE ET LES REPRÉSENTATIONS DES PAYSAGES DE GARONNE

A. Le fleuve, pivot des représentations et pratiques du territoire

L'omniprésence de «Garonne»

Au fil des interviews, il est apparu que parler des paysages de Garonne, c'est avant toute chose parler «de Garonne» et, sitôt évoquée, c'est parler des crues que l'on a vécues, dont on connaît le récit détaillé, que l'on redoute ou que parfois l'on espère.

Ainsi, le fleuve est omniprésent : sujet de conversation, objet de toutes les attentions, il structure tout autant le cadre de vie au sens physique que les pratiques quotidiennes et les représentations qui y sont attachées :

«Il est vrai que, chaque fois que je traverse Garonne, je ne peux m'empêcher de la regarder ; ça fait partie de moi.»

«On ne sait pas nager mais on est toujours à l'eau.»

«Chaque fois que l'eau monte, il faut que j'aille voir si elle fait le gros dos.»

«Dès qu'il pleut un peu, on demande : t'as pas les pieds dans l'eau ? C'est comme un voisin auquel il faut être attentif.»

«On la regarde tous les jours ; si quelqu'un vient, la première chose à faire : on va voir Madame Garonne.»

«On aime notre fleuve malgré qu'il nous cause des ennuis, il fait partie de notre vie.»

«Mystérieuse Garonne, elle fait parler d'elle quand elle déborde et quand elle ne bouge pas.»

Un foisonnement d'anecdotes est associé au fleuve, de récits dont le caractère historique ou légendaire est délicat à déterminer, comme l'existence d'une pierre dans le lit du fleuve sur laquelle serait gravée l'inscription : «qui m'a vu a pleuré, qui me verra pleurera». Certains, témoignage à l'appui, la situent à Jusix, d'autres vers Taillebourg, ...

Un lien singulier fondé sur l'expérience du contact avec l'eau

L'expérience du contact avec l'eau à travers les crues, qu'elles aient été vécues directement ou «par proche» interposé, semble être à l'origine de ce rapport intime au fleuve, à la fois charnel et identitaire, dont témoignent les «enfants de Garonne», en particulier les plus anciens ayant gardé une proximité sans écart du fleuve :

«Pour nous, c'est un être vivant, elle fait partie de notre vie...»

«On la prend en pleine gueule...»

«Ici, on s'y est baigné, autrefois on y lavait le linge...»

«Je dors dans son lit...»

Aussi, les inondations qui impressionnent les touristes ou les néo-résidents constituent, pour les autochtones, des moments forts où se mêlent des émotions multiples (peur, joie, ...) qui finissent, pour la plupart des personnes qui ont pu en témoigner, par être placées au rang de bons souvenirs :

«Pour moi, la traversée de la Garonne pendant la crue de 81, c'est un bon souvenir malgré le danger, il faisait froid mais beau, il y avait des canards, c'était très impressionnant avec le courant, on se dit on va jamais y arriver, on est au ras de l'eau, les troncs qui passent au ras de la barque, ...»

Gêne consentie, elle devient un facteur de cohésion et de resserrement du lien social.

Cette expérience des crues, forte en émotions et plaisirs partagés, semble cimenter un lien communautaire et devenir un symbole d'appartenance à cette communauté des «gens de Garonne», dont l'action initiée à Couthures devient une figure emblématique en même temps qu'un facteur de renforcement et d'identification collective :

«C'était presque une fête quand l'eau montait, je partais avec le bateau, je revenais à midi et le soir, c'est quelque chose qui me plaît.»

«On faisait des crêpes et des merveilles et boire des fois un peu trop, maintenant c'est chacun chez soi, c'est froid.»

«Même les gens fâchés, ces jours-là ils oublient.»

«Les inondations, c'est un moment de joie.»

«Quand il y a des crues, je ne dis pas que je suis heureux mais je retrouve l'ambiance d'antan.»

Plus qu'un bon souvenir évoqué avec nostalgie, l'inondation qui refonde cohésion et solidarité est attendue, voire espérée par certains :

«Ce que je regrette depuis quelques années, c'est qu'elle est trop sage.»

«De petites inondations de temps en temps, ça fait du bien, ça refertilise les terres, ça change les mentalités, un noyau se reforme, après les gens sont plus sages entre eux.»

Parmi les personnes rencontrées, **les néo-résidents ou habitants des zones préservées des inondations ont un rapport plus distancié au fleuve**, qui tendrait à confirmer que l'expérience vécue des crues (que l'on pourrait presque qualifier d'«initiatique») serait déterminante dans la construction et la consolidation de ce lien singulier à la Garonne.

La Garonne n'en est pas moins, pour elles, un élément majeur du cadre de vie actuel mais elles se montrent surtout sensibles à la valeur patrimoniale du fleuve et de ses paysages, ainsi qu'aux attraits résidentiels ou touristiques qu'apporte la proximité de l'eau.

Les crues sont pour elles porteuses de danger avant d'être porteuses de richesses (fertilisation des sols, cohésion sociale, ...) :

«Honnêtement, j'ai peur de la Garonne, j'ai vu les plaines inondées, ici on ne risque rien mais ça impressionne.»

Une perception anthropomorphique du fleuve

Autre facette de ce lien singulier que les «enfants de Garonne» entretiennent avec le fleuve, sa personnification marquée par :

- l'omission du déterminant «la» comme si Garonne devenait un prénom, signifiant une intimité avec le fleuve propre au Marmandais :

«Le Lot c'est une chose, Garonne c'est un personnage.»

«A Bordeaux, on la voit depuis le pont, ici elle vient nous voir de temps en temps, on vit avec.»

- des propos décrivant son comportement, ses sentiments, ses intentions :

«Quand Garonne est en colère...»

«Elle est indomptable.»

«Elle est indépendante.»

«Pour nous, c'est un être vivant.»

«Elle est capricieuse, elle monte et elle descend très vite.»

Une image de fleuve «vivant» avec en contrepoint le Canal

Perçue comme un fleuve vivant, la Garonne fascine (y compris les néo-arrivants) de par :

- le caractère imprévisible et incontrôlable de la montée des eaux :

«C'est le fleuve dont les montées en période de crues sont les plus rapides, elle peut monter de 30 à 50 cm en une heure.»

- la puissance du courant révélée en particulier lors des crues :

«La force de la Garonne qui peut s'éteindre comme ça sur tout un territoire.»

«Les gens viennent voir sur le Pont de Tonneins cette force, cette puissance du courant et ce qu'elle peut transporter.»

- le caractère caché, inaccessible et sauvage qui semble se dérober aux non initiés :

«Garonne, c'est plus sauvage que le Lot, il y a des niveaux d'eaux plus constants, des pontons de pêche, des baignades.»

«Le Lot, on peut le voir, la Garonne elle est masquée par le maïs, les peupliers.»

Les cours d'eau proches, tels que le Lot, ou le Canal, n'exercent pas la même fascination. Reconnu pour être un ouvrage d'art remarquable, le Canal est aussi apprécié pour son caractère bucolique par les promeneurs :

«Le Canal, c'est un peu nos pyramides... !»

«C'est une sorte de ruisseau très calme avec de grands arbres, je resterais des semaines entières à prendre des photos.»

Son caractère artificiel, discipliné, stagnant, accessible à tous, auquel certains se montrent peu sensibles...

«C'est pas pareil, c'est pas vivant, c'est de l'eau morte, c'est monotone, c'est la balade pépère, Garonne c'est différent, on voit des choses, il faut connaître, il y a des passes, des courants, des oiseaux,..., la nature au bord du Canal on ne voit que des platanes.»

... en fait **un véritable contrepoint à la Garonne**, considéré parfois comme indissociable :

«Pour moi, c'est lié, c'est quelque chose de très romantique.»

«Pour moi, c'est très lié la Garonne et le Canal, je suis né avec eux, je vis avec eux...»

Une cohabitation raisonnée

Pour les personnes rencontrées exposées aux risques d'inondation et de manière très affirmée par les plus anciens :

«On vit avec Garonne.»

«On a toujours vécu avec.»

- elle fait partie intégrante du quotidien comme le serait un proche auquel on est attaché :

«Il préfère Garonne à sa femme : le matin il se lève il va à l'eau, et le soir on fait la marche ensemble.»

«On va la rencontrer, parfois elle vient nous rencontrer, on se prépare quand Garonne va venir.»

«Avec un fleuve aussi capricieux que Garonne, si ça rentre dans les maisons de temps en temps, c'est un ami...»

«Je pars à 8h à l'eau, je prends ma chienne et je vais marcher ; l'après-midi, je fais un tour et je reviens à l'eau.»

- c'est l'adaptation au fleuve et non l'inverse qui est recherchée dans la conception des maisons, l'organisation domestique, les crues sont anticipées, gérées à travers un déploiement de pratiques rodées individuelles et collectives avant, pendant et après la montée des eaux :

«On déménage au grenier, on a les chambres en haut, tout est prévu, on met les meubles sur des tréteaux, autrefois ils montaient les vaches, après on lave bien tout de suite, il ne faut pas attendre que l'eau s'en aille et que ça sèche.»

«Quand Garonne monte, il n'y a pas d'autre solution que de l'inviter à venir dans nos habitations en sauvant ce qu'il y a à sauver.»

«On prépare des grands sacs pour que ceux qui viendront nous aider puissent tout monter.»

«On a tout lavé, reciré, reteinté la table de la salle à manger.»

«On nettoie au fur et à mesure que l'eau baisse, on fait bouger la vase pour qu'elle parte quand l'eau s'en va.»

«Depuis toujours, on a été éduqué, on a appris à vivre avec elle.»

Cette relation d'attachement et de sagesse est revendiquée fortement par les plus anciens. Qu'ils considèrent qu'il serait illusoire (ou dangereux) de vouloir maîtriser le fleuve ou qu'ils se sentent redevables des richesses qu'il apporte (alluvions) comme envers une mère nourricière, ils invoquent le respect comme seule position à tenir :

«Le fleuve doit être considéré en fonction de ce qu'il est et pas ce qu'on voudrait qu'il soit. Garonne ne sera jamais la Loire.»

«C'est pas la peine de vouloir être plus forts que Garonne, elle va quand même nous inonder.»

«Quand Garonne pousse si on la gêne, elle fait le passage.»

«Si on s'amusait à maîtriser, on aurait des problèmes ailleurs, il faut laisser passer Garonne.»

«La Garonne a fait beaucoup de choses pour nous, il faut l'entretenir comme elle est.»

«Elle fait ce qu'elle veut.»

Pour certains des plus anciens rencontrés, ce «savoir vivre avec» le fleuve ferait défaut aux nouvelles générations et néo-résidents que la première crue amène ou devrait amener, selon eux, à fuir les bords de Garonne :

«Il y en a qui partent, ils se sortent de l'eau.»

«Maintenant, les gens n'acceptent rien, autrefois on n'aurait jamais pensé faire un dossier de sinistre, on s'organisait ; maintenant la société leur doit tout.»

«En 81, les jeunes générations n'acceptaient pas un conseil.»

Les entretiens réalisés auprès des plus jeunes sur le territoire ne permettent pas de confirmer ces points de vue et observations, ceux-ci se montrant plutôt sensibles à ce rapport raisonné des anciens à l'égard du fleuve et cherchant plutôt à se conformer aux pratiques traditionnelles :

«J'admire les gens qui habitent ici, ils coexistent avec cette rivière.»

«Ici, le plus impressionnant, c'est l'attachement des gens parce que le fleuve est capricieux.»

«Quand on est arrivés, on a fait le choix de mettre en bas tout ce qui est rachetable sachant qu'elle va déborder un jour ou l'autre.»

B. Une représentation des paysages de Garonne englobante

Une appréhension large de la notion de paysage

A travers les entretiens réalisés, il apparaît que les représentations sociales du paysage recouvrent de multiples composantes mettant en résonnance une réalité physique et un vécu, un attachement au territoire, des souvenirs, des émotions, ...

Loin d'être un décor statique, le paysage est appréhendé à travers différents registres - sensoriels, symboliques et temporels - qui s'entremêlent.

En revanche, du point de vue spatial, la délimitation des «paysages de Garonne» apparaît le plus souvent resserrée sur le fleuve et les espaces ayant un lien de proximité ou un lien visuel avec la Garonne. Ainsi, par exemple selon les sites, les digues ou le Canal ne sont pas systématiquement intégrés.

Par ailleurs, il apparaît à travers les entretiens réalisés que plus les personnes habitent à proximité du fleuve, plus elles se focalisent sur le fleuve et ses berges. Celles qui résident plus loin dans la vallée ou sur les terrasses, voire qui pratiquent la randonnée, embrassent un espace plus large correspondant approximativement au lit majeur.

Une représentation des paysages aux multiples composantes

Pour définir les paysages de Garonne, les personnes rencontrées en fonction de leur connaissance, leurs expériences, leur attachement au territoire évoquent différentes composantes :

les composantes liées au fleuve et à la vie du fleuve :

- les enrochements, les épis, les pins plantés par la cîme



- les îles, les méandres, les graviers



- la faune avec une grande diversité d'oiseaux
«On voit des hérons, des poules d'eau, des canards sauvages.»

les composantes liées à l'occupation de l'espace autour du fleuve :

- la végétation des berges : les aubiers, les acacias, les ronces
- les digues
- les peupleraies
- la plaine associée aux champs et aux fermes dispersées (fermes sur terrat flanquées de leur séchoir à tabac)
- le canal et les ruisseaux (dès lors qu'il y a une proximité)



les composantes liées à l'ambiance sonore et olfactive :

Sont ainsi évoqués comme faisant partie intégrante du paysage, en référence à des expériences sensorielles qui varient selon les moments de la journée, les saisons :

- le silence, le chant des oiseaux,
- la présence et le bruit de l'eau,
- le bruit des tracteurs,
- l'odeur des buissons,
- l'odeur du maïs selon les saisons.

«Le chant des oiseaux, il y a un écho, on se croirait en forêt tropicale.»

«Le silence, c'est joli, le calme fait partie du paysage.»

«Le bruit de l'eau, on a l'impression qu'on est au bord d'un torrent, quand elle est haute elle passe dans les branches, on l'entend.»

«La chose la plus importante pour moi c'est l'eau, la beauté de l'eau, l'eau change, a un aspect différent tous les jours et aux différentes heures de la journée : tôt le matin il y a un peu de brouillard, les oiseaux sont toujours là, c'est toujours beau, même quand il pleut c'est différent.»

«J'entends passer les tracteurs, je revis.»

les composantes liées au passé :

Pour les personnes qui ont une proximité ancienne et étroite avec le fleuve (de par l'implantation de leur habitation, leurs habitudes ou leur activité), les paysages de Garonne se définissent d'abord comme un souvenir.

Sont ainsi évoqués avec nostalgie des éléments paysagers qui ont disparu ou dont il reste parfois quelques traces éparses, souvent menacées de disparition :

- les prairies pâturées,
- les berges entretenues,
- les plages,
- les pratiques collectives ou individuelles liées au fleuve : fêtes, pêche, chasse, baignade, ...,
- les haies, les bosquets, les fossés grignotés progressivement par les champs et les peupleraies.

«Gamin, j'ai des souvenirs fabuleux sur Senestis et tous les bords de Garonne étaient pâturés par des moutons, des vaches, on ne voit plus de prairies.»

«C'était des prairies, maintenant c'est la brousse.»

«Il y avait des plages partout, après ça montait en pente douce. Voilà Garonne comme je l'ai connue, avec les prairies et les vaches venaient boire. Maintenant, il n'y a plus aucun accès pour descendre, on voyait des gens qui venaient en voiture sur les plages. Maintenant, il vont à Seignosse.»

«Il n'y a plus rien de vivant.»

«Avant, il y avait tous ces petits bocages.»

un vécu paysager singulier depuis le fleuve :

Parmi les personnes rencontrées, celles qui ont navigué sur le fleuve relatent surprises, images, sensations sans rapport avec l'expérience terrestre des paysages de Garonne : proximité d'une nature sauvage qui reste inaccessible, bruits inconnus que le silence rend perceptibles, ...

«Depuis l'intérieur, c'est pas la même chose que depuis la terre.»

«J'ai amené quelqu'un qui m'a dit : c'est pas possible, je n'ai jamais vu Garonne comme ça, c'est de toute beauté.»

«Tous ces oiseaux, la faune qu'il y a, il se passe toujours quelque chose.»

Cette expérience forte en émotions n'est pas sans rappeler celle des crues dans sa portée quasi initiatique, comme s'il y avait «un avant» et «un après».

«La végétation, les animaux que l'on rencontre, il n'y a pas grand chose mais on vit toujours quelque chose.»

«J'ai eu le privilège et le bonheur de me retrouver sur une île, il y a le silence.»

«C'est comme quand on va dans les églises.»

Les sites représentatifs du vécu paysager :

Différents sites sont porteurs d'éléments paysagers auxquels les habitants sont attachés individuellement ou collectivement : lieux de souvenirs, lieux d'émotions ou figure emblématique, expression de l'identité du territoire.

Ces différents sites, repérés sur la carte ci-après, ont été classés selon la typologie suivante :

les sites à valeur patrimoniale reconnue, qui constituent une sorte de vitrine et un passage obligé d'un parcours de visite du territoire (ex. le tertre de Meilhan, les quais de Tonneins, ...)

les points de vue sur les différentes composantes des paysages de Garonne et les sites emblématiques (ex. point de vue sur les méandres, la vallée, le couple Garonne/Canal, ...)

«On voit la végétation, les épis, ça résume tout.»

«Il y a un point de vue sur Garonne et Canal qui, là, s'embrassent vraiment.»

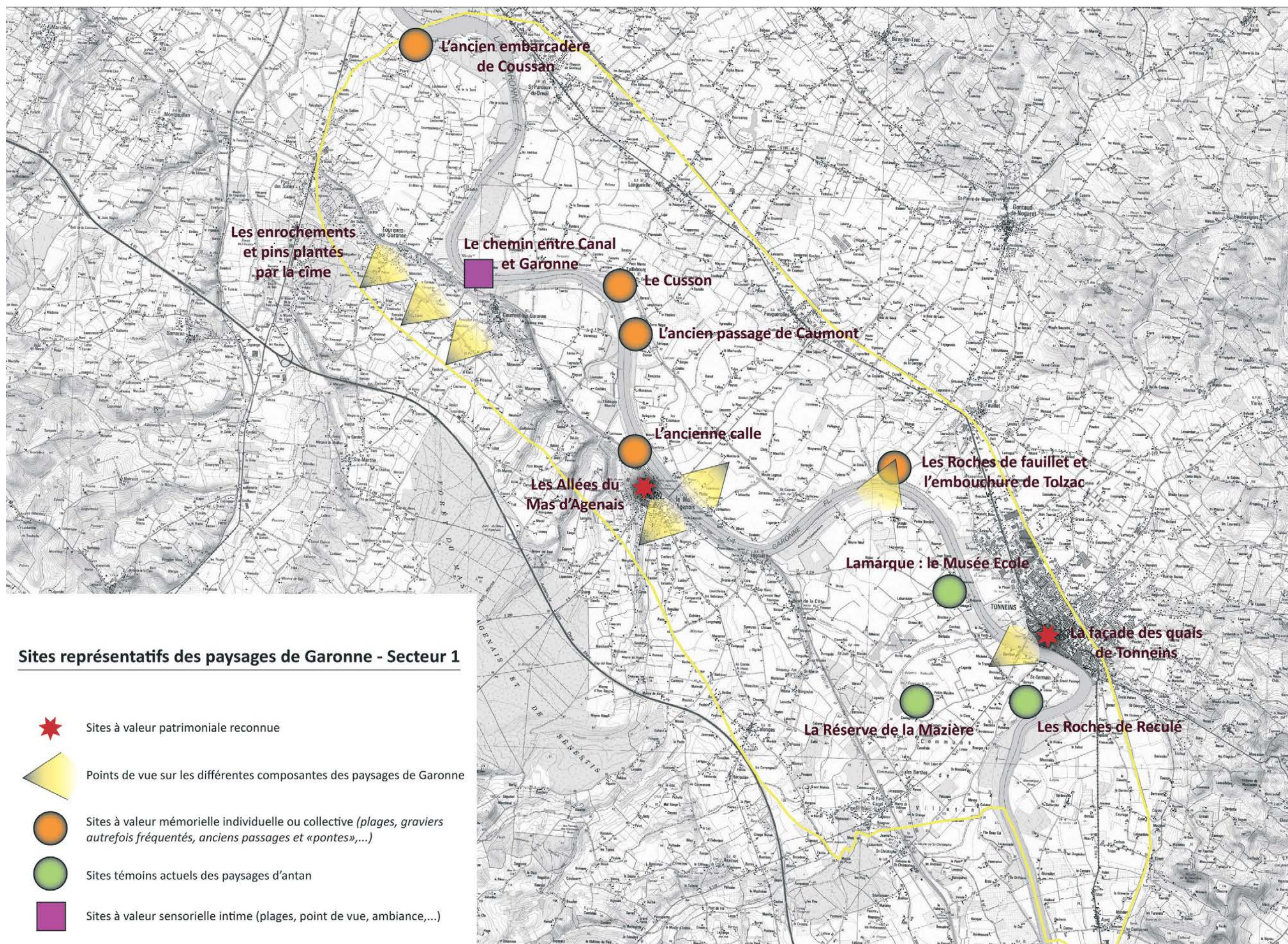
les sites à valeur mémorielle individuelle ou collective, auxquels sont rattachés des souvenirs (plages, graviers autrefois fréquentés pour les baignades, la pêche, les fêtes, ...), des ouvrages ou des pratiques aujourd'hui disparues (tels que d'anciens passages, anciens embarcadères, pontes hors d'usage, ... (Ex. la plage du Cusson, l'ancien embarcadère de Coussan, ...)

les sites témoins de passages d'antan où se trouvent préservés (de manière plus ou moins volontariste) des éléments de patrimoine naturel, agricole, architectural, ... (Ex. la réserve de la Mazière, les casiers de Gaujac, ...)

«Le vrai paysage, c'est ça.»

les sites à valeur sensorielle intime appréciés pour les qualités esthétiques, l'atmosphère du lieu et le bien-être qu'y trouvent ceux qui les ont découverts et les fréquentent (Ex. plage de Jusix offrant un point de vue sur le tertre de Meilhan, ...)

«Ce petit chemin vers la Garonne au coucher du soleil, quand Garonne est basse, une langue de sable, 3 personnes qui pêchent, avec le fleuve orange, la lumière, c'est superbe.»



Site à valeur patrimoniale reconnue



Le Mas d'Agenais - Les allées



Les quais de Tonneins

Secteur 1



Site témoin actuel des paysages d'antan



La Mazière

Site à valeur sensorielle intime



Petit chemin entre Canal et Garonne

Sites à valeur mémorielle



Embouchure du Tolzac



Ancien bac de Coussan



Ancien passage de Caumont



Le Cusson



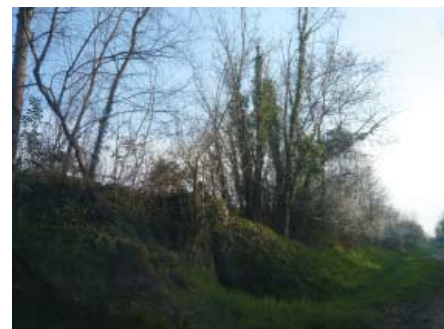
Couthures

Meilhan



Le tertre

Sites témoins actuels des paysages d'antan



Digue privée arborée - Casiers

Sites à valeur mémorielle



Ancien moulin au milieu du fleuve

Digues privées arborées à Gaujacq



Moulin de Cantecort à Gaujac

Sites à valeur sensorielle intime



Plage à Jusix et point de vue sur Meilhan



Confluent de l'Avance

3. ÉVALUATION DES PAYSAGES ET ÉVOLUTIONS PERÇUES

Des attraits contribuant à une certaine qualité de vie

– le calme, la tranquillité	«Même en plein été, on est tranquille, c'est un luxe.» «C'est vert, c'est un beau coin.» «J'apprécie le côté calme et apaisant de l'eau.»
– la présence de l'eau sous de multiples formes, associée à la végétation	
– les activités possibles de loisirs et de découverte (vélo, randonnée, pêche, ...)	«On a le canal et la voie verte, on peut faire des balades à pied et à vélo.»
– les productions locales	«On a la possibilité de manger ce qui est produit sur place, les amis qui viennent sont émerveillés par les marchés de producteurs, ça donne l'impression d'une communauté qui a des valeurs qui ont été perdues ailleurs.»
– des sites de qualité, ponctuellement.	«Il y a quelques endroits magnifiques.»

Les contraintes perçues

– la monotonie de la plaine Son caractère «lisse» et ouvert à perte de vue en hiver, trop fermé en été par les cultures. Le brouillard fréquent qui contribue à uniformiser davantage le paysage. La présence d'éléments épars (bâti, végétation) dont la qualité esthétique est mise en cause, associée à la disparition de la végétation qui structurait les paysages agricoles. Ces contraintes sont plus sensibles rive droite, en particulier entre Taillebourg et Tonneins. Elles sont parfois associées à la presqu'île de Jusix (regard porté par des personnes qui n'y résident pas). Les transformations du monde agricole et les effets du remembrement sont largement mises en cause.	«Comme cadre de vie, c'est vrai cette plaine ça sape le moral l'hiver, ce ne serait pas pour les terres fertiles, c'est un cadre de vie exécrable, ce brouillard en novembre.» «C'est pas forcément agréable à vivre pour quelqu'un qui n'est pas né ici, il y a des semaines où on ne sort jamais du brouillard.» «Des maisons plantées sur cette plaine de Garonne, quelle tristesse, le moindre coup de vent on le sent, et en plus cette zone industrielle.» «A part la plaine et les corbeaux, avant il y avait des haies, là on voit jusqu'à ce que les yeux peuvent voir : 5/6 km de plaine où il n'y a rien à voir.» «Mon métier est adapté à la plaine mais le cadre de vie non, à la retraite je ne reste pas ou je plante, à la maison j'ai planté des arbres avant de faire le crépi, je tiens à conserver le moindre arbre.» «J'en veux aux anciens d'avoir remembré. Il y avait des fossés, des haies, des arbres et les haies ont été remplacées par les pivots, les rampes d'arrosage mais les oiseaux ne vont pas y faire leur nid.»
---	---

Les contraintes perçues (suite)

– l'état et l'abandon des berges du fleuve La végétation non entretenue, mettant en péril les berges et contribuant à rendre le fleuve inaccessible, de moins en moins vivant, dans le prolongement de la disparition des plages, des pâtures, des chemins de halage, ... Plus la proximité du fleuve est forte et ancienne, plus les rancœurs sont affirmées à l'égard d'une politique de gestion (dont les responsabilités sont souvent confuses), vécue à la fois comme un abandon et une confiscation du fleuve.	«Du moment qu'il y avait des plages, il y avait du courant, l'eau vivait, un coin encore vivant c'est là où il y a du courant, où on entend l'eau qui chante.» «Les arbres poussent, empêchent l'évacuation de l'eau, comme ils ne sont pas élagués, en période de crue ils s'arrachent et amènent la berge, après ça s'érrode, c'est minable.» «Il n'y a aucune politique pour l'entretien.» «Je ne sais pas comment ça se passe, il paraît qu'il ne faut rien couper.» «La Garonne est livrée à elle-même, il y avait des cantonniers qui s'occupaient des berges, les propriétaires étaient obligés d'émonder les branches tous les 3 ans, après c'est devenu l'abandon complet.»
– les gravières : L'image d'une plaine parsemée de trous et de lacs artificiels est évoquée avec une certaine inquiétude.	«Val de Garonne, c'est un gruyère.» «On reproduit les mêmes excès sur la plaine.» «Il y a 20 ans on autorisait les extractions, on est passé du tout au rien, maintenant que c'est interdit ils font ça dans la plaine, c'est les 1000 lacs après, des lacs partout.» «On ne représente pas grand chose face à ce gigantisme.»
– les nuisances liées à certaines pratiques de loisirs : Sont évoquées l'utilisation des quads, motocross sur les digues, les jets ski, ...	«Le son porte très loin.» «Ça devrait être interdit, le calme fait partie du paysage.»
– des richesses patrimoniales éparses et confidentielles : . accès aux plages réservé aux initiés . absence de lien entre la voie verte et le patrimoine alentour, naturel, bâti ou culturel . chemins de randonnée pas toujours entretenus . pas de signalétique repérable et de communication porteuse des richesses patrimoniales et de l'identité du territoire	«Il y a des villages qui ne valent pas le coup d'aller voir mais pris dans une promenade, oui.» «Il n'y a pas grand chose qui peut arrêter ou garder les touristes.» «La communication est faite par petits bouts.»

Les peupleraies : des avis partagés

Pour les uns (habitants de la plaine agricole, rive droite principalement), la présence des peupliers est appréciée car elle crée un effet de rideau, limite la profondeur de champ et cloisonne les vues :

«Heureusement qu'il y a ces arbres pour bloquer le regard.»

Pour les autres (en particulier les plus anciens ou natifs du Val de Garonne), leur développement excessif est perçu comme privilégiant la rentabilité sur l'intérêt environnemental et paysager du territoire, et est considéré comme une contrainte à plusieurs égards : le manque de diversité des paysages, l'inadaptation de cette essence aux berges et zones humides.

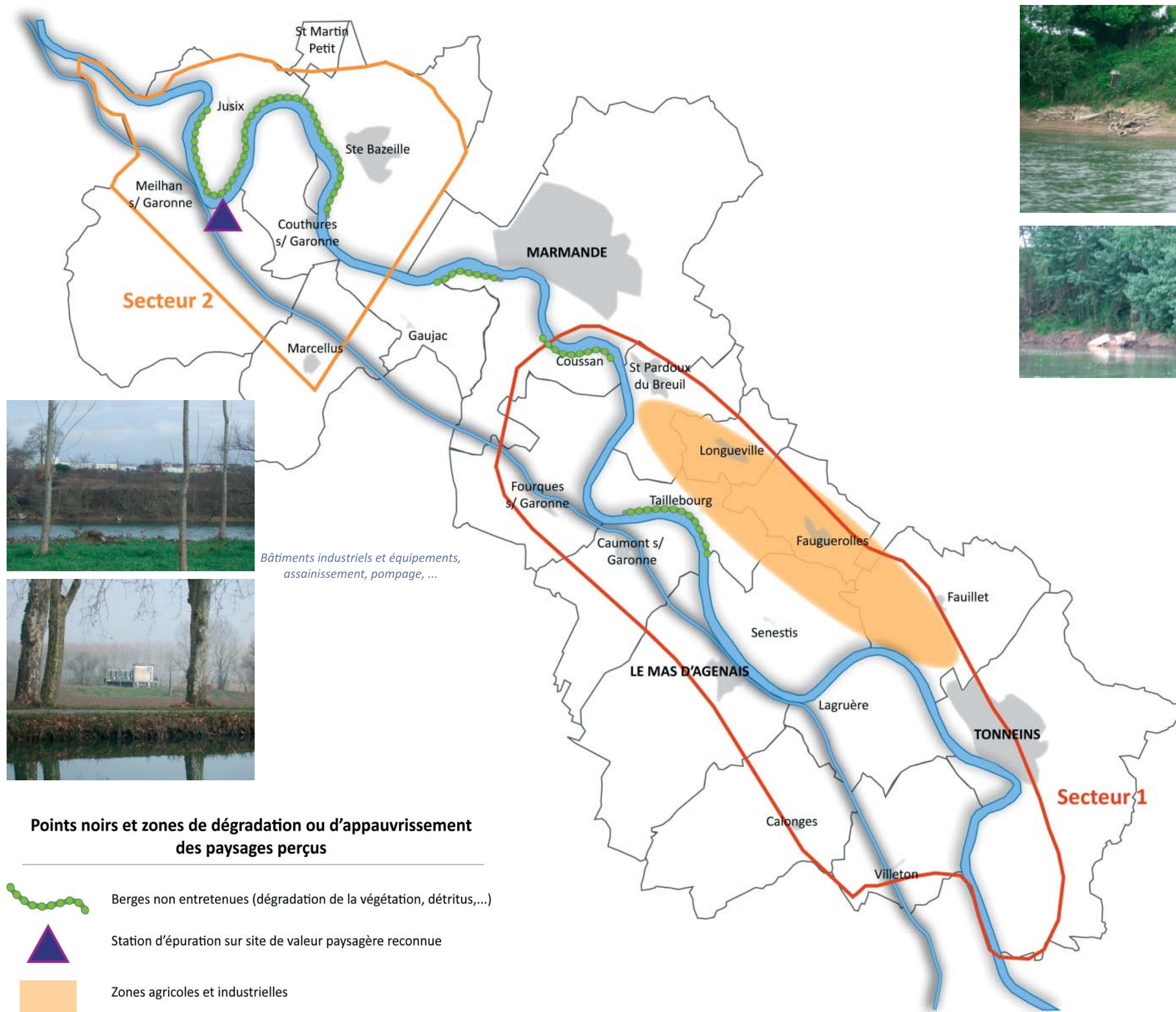
«Ils n'ont aucun rôle pour la protection des berges, celui qui protège la berge c'est l'aubier, ce serait un arbre à éliminer des berges.»

«Il pompe l'eau et les zones humides ne peuvent plus la restituer en période de sécheresse.»

«C'est une richesse qui appauvrit le paysage.»

Les points noirs paysagers

Les points noirs et zones de dégradation ou d'appauvrissement des paysages perçus par les personnes rencontrées sont représentés sur la carte ci-après.



Dégradation et pollution des berges et de l'eau



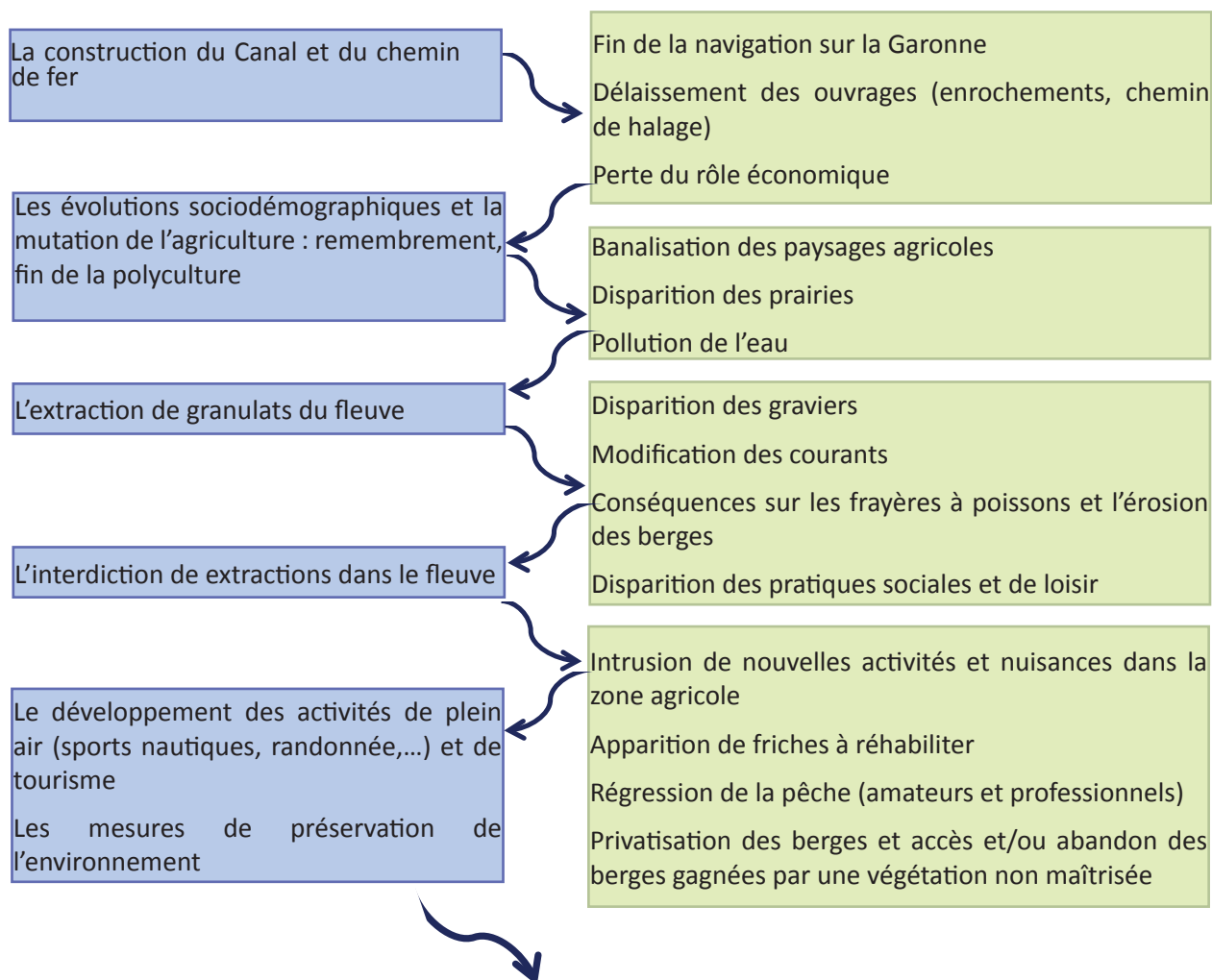
Bâtiments industriels et équipements, assainissement, pompage, ...



Arbre en voie de déracinement, mettant en péril les berges

Les grandes transformations des paysages et les menaces actuelles

Les grandes évolutions, associées à la transformation du cadre de vie lié au fleuve et des paysages de Garonne, telles qu'elles sont perçues par la plupart des personnes rencontrées, peuvent être schématisées comme suit :



Les interrogations et les menaces perçues :

– la protection des crues :

Plusieurs sources d'inquiétude sont relevées :

- . la fragilisation des berges et des digues (ragondins)
- . le devenir des digues privées de Gaujac que les propriétaires n'auront pas les moyens ni la volonté d'entretenir et qui sont menacées de disparition ainsi que les paysages agricoles singuliers de ce secteur («casiers»),
- . le PPRI trop contraignant qui fait abstraction de la culture du risque qui existe localement et va contribuer à l'abandon des maisons au profit des champs et des peupleraies.
- . les réactions des populations «non initiées» aux prochaines crues

– la baisse et la qualité des eaux et leurs conséquences sur la biodiversité : disparition des frayères et de certaines espèces, baisse de la quantité et de la qualité des poissons pêchés...

Sont mis en cause le non entretien des graviers, le pompage excessif pour les cultures et la pollution engendrée à la fois par les stations d'épuration et les pesticides.

– la gestion distante de VNF

Les contraintes réglementaires appliquées à la gestion des berges, à la fois mal connues et mal comprises.

Un sentiment d'abandon du fleuve (entretien des berges en particulier) par VNF avec pour corollaire un fleuve et des paysages livrés à eux-mêmes.

On notera que l'absence d'intervention sur les berges n'est quasiment jamais considéré comme une progression (contribution à la «renaturalisation») mais plutôt comme une régression, un abandon.

«La prochaine crue, les arbres vont souffrir, ils vont grossir, ils vont se déraciner et créer des trous.»

«Le paysage sera un désert, il n'y aura plus de haie et si on laisse en l'état, petit à petit les gens ne viendront plus y habiter, il n'y aura plus d'école.»

«La dernière inondation date de 81, il y a une génération qui n'a jamais vu l'eau, toutes les petites crues sont contenues.»

«Le problème, c'est qu'aujourd'hui personne n'ose en parler.»

«C'est un fleuve qui manque d'entretien, c'est la chose la plus criarde, il n'y a aucune politique d'entretien, on ne réfléchit pas aux conséquences.»

«On est sur un fleuve qui reste sauvage mais on peut quand même l'entretenir un minimum, sans aller jusqu'à planter des palmiers !»

4. DEVENIR DES PAYSAGES DE GARONNE : ATTENTES ET SUGGESTIONS

Des points de convergence

Il ressort des entretiens réalisés une double prise de conscience, plus ou moins affirmée selon les personnes, considérant les paysages de Garonne comme :

- un patrimoine menacé à protéger,
- une ressource potentielle au plan économique et touristique.

On notera sur ce deuxième point que les néo-résidents rencontrés estiment que le patrimoine n'est pas reconnu par les autochtones à sa juste valeur :

«A le voir tous les jours, on ne le voit plus.»

Par ailleurs, on observe un souci relativement partagé de :

- favoriser la découverte du patrimoine d'abord pour les autochtones (les touristes n'étant pas la priorité) :

«Le bien vivre est essentiel sur le développement touristique qui restera limité.»

«Il faut re-aimer sa région et la transmettre de manière positive.»

- rééquilibrer les actions sur le territoire, notamment sur la partie amont des bords de Garonne :

«Il n'y a pas que Couthures et Meilhan, il y a les petites communes aussi.»

«Tonneins doit devenir un point fort, une attraction et éclater sur les communes alentours.»

Des positions diversifiées quant à l'action à promouvoir

Au-delà de ce relatif consensus, des positions contrastées se dessinent quant à la manière d'agir, révélant différentes tendances qui parfois cohabitent :

- protectionniste :

Rester maître chez soi, se protéger des pressions touristiques ou écologistes avec pour référence le modèle d'antan idéalisé de gestion des paysages par les paysans.

«On veut rester chez soi et pouvoir abattre un arbre sur le talus de Garonne.»

«Les berges de Garonne, ce ne sont pas les administratifs qui doivent les gérer, c'est les gens du terroir.»

«Je suis réticent à la randonnée, il faut le faire en concertation avec les propriétaires.»

- minimaliste :

Faire un minimum d'entretien et de préservation (berges, digues) mais partout plutôt que des actions spectaculaires mais ponctuelles.

«Je ne suis pas pour qu'on embellisse un lieu précis, il vaut mieux faire moins mais tout harmoniser.»

«Il suffit de pas grand chose pour découvrir le paysage par les digues, un entretien 2-3 fois par an.»

- conservatrice :

Sauver le patrimoine local, retrouver les traces du passé témoins de la vie du fleuve d'antan.

«Il faut recenser le patrimoine le plus intéressant, voir ce que l'on peut acquérir.»

«Il faut sauver les enrochements, les pontes, les épis, ...»

- intégratrice :

Construire une vision globale et cohérente en matière de gestion du fleuve et des paysages.

Rechercher les effets de synergie pour protéger et mettre en valeur l'univers de Garonne (le fleuve, le patrimoine bâti et naturel, les hommes, la culture des crues, ...) en cherchant à mailler, mutualiser et transmettre.

«On ne peut songer à préserver quelque chose que si on a appris à le connaître, à le respecter, l'aimer...»

«Il faut arriver à attirer l'oeil sur des choses cachées.»

Des idées et suggestions

Les idées et suggestions émises au fil des entretiens s'organisent sur plusieurs axes :

- <u>l'entretien des berges</u> Il est considéré de manière assez consensuelle comme une priorité pour prévenir l'érosion, en même temps qu'une condition première d'intervention pour pouvoir mettre en valeur ou rendre accessible le patrimoine fluvial, les zones naturelles, les sentiers de randonnée, ... Diverses propositions ont été ponctuellement émises : · mise en place d'un cahier des charges pour les riverains et les propriétaires, · plantation d'essences qui tiennent les berges, · re-draguer le lit pour préserver les berges et contrôler les inondations, · avoir des équipes d'entretien, · faire respecter les droits de passage aux propriétaires (chemin de halage)	<i>«Se soucier des berges en priorité, c'est affreux de voir les arbres penchés, on sait très bien qu'un lit évolue mais n'accélérons pas les phénomènes naturels.»</i> <i>«Il faut prévenir l'érosion des berges, couper les arbres.»</i> <i>«Si on veut rendre Garonne plus agréable, il faut maîtriser la végétation des berges, il faut permettre d'avoir une vue sur Garonne et pour ça on n'a pas le choix, il faut aménager les berges.»</i> <i>«Il faudrait que l'Etat permette de rabotter le gravier, se servir du bas niveau d'eau comme niveau et supprimer cette végétation et recentrer le courant.»</i> <i>«Faire un dragage intelligent, supprimer les îlots.»</i>
- <u>le contact avec le patrimoine naturel</u> Faire découvrir le fleuve et les paysages de Garonne pour permettre une réappropriation de ce bien commun, devenu peu accessible aux non initiés : · par voie terrestre : parcours de découverte des paysages par les digues en s'appuyant sur les continuités existantes entre St Pardoux et Fauillet sur le secteur 1 et Meilhan et Gaujacq sur le secteur 2, et la mise en valeur des points de vue. En dehors de quelques points de passage difficiles demandant des aménagements de parcours, les moyens requis paraissent relativement limités : un fauchage complémentaire au printemps et une réglementation des usages. · par voie fluviale, dans le prolongement des balades sur le fleuve mises en place l'été à Couthures.	<i>«Il n'y a que les habitués ou les riverains qui peuvent aller sur les plages privées.»</i> <i>«Sur ce parcours de Marmande à Couthures, il y a du patrimoine et toute une histoire, on peut mettre en valeur les cultures, le chanvre, le tabac...»</i> <i>«Il faudrait faire découvrir en bateau de Jusix au Mas, il n'y a pas que Couthures qui vit les pieds dans l'eau.»</i>

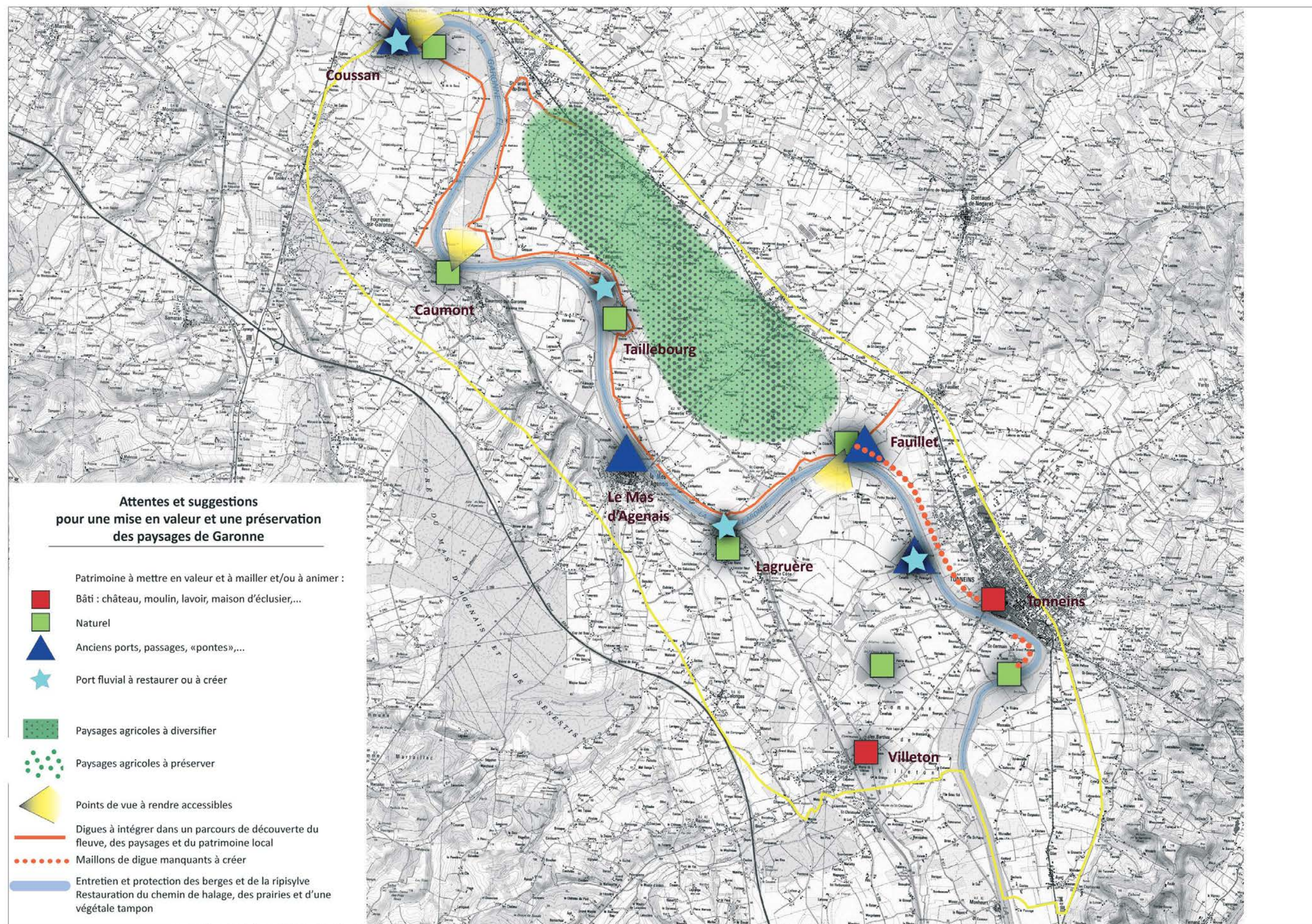
- <u>le maillage des ressources patrimoniales dispersées</u> Tout en reconnaissant les richesses du territoire, les personnes rencontrées s'accordent à considérer que la valeur de ce patrimoine réside dans sa mise en réseau et son animation. Aux éléments de patrimoine (naturel, bâti, culturel) connus et reconnus (Gens de Garonne, La Mazière, le tertre de Meilhan, les quais de Tonneins, ...), il est proposé d'adjoindre des éléments de patrimoine moins connu, menacé d'oubli (patrimoine lié à l'eau, sites naturels, ...) méritant d'être préservés et/ou de reprendre vie (épis, enrochements, embarcadères, pontes, moulins, maisons d'éclusiers : cf. ci-après). L'animation de ce patrimoine paysager méconnu ou délaissé est suggérée pour le rendre accessible et susciter l'intérêt. Selon les sensibilités, les paysages de Garonne seraient des paysages qui se racontent ou des paysages qui se découvrent, mais en aucun cas des paysages qui se « consomment » comme un produit touristique standard.	<i>« Il faudrait réhabiliter les pontes et développer des circuits de découverte fluviale et terrestre, des vacances nature atypiques : en roulotte, cabanes, ... »</i> <i>« Il faut faire participer les gens du coin comme à Couthures. »</i> <i>« On pourrait prendre la grande alose qui remonte le fleuve à la découverte d'un village, un petit témoignage, une ferme, une prairie et comme ça, en reliant les uns aux autres, recueillir le témoignage véritable de ce que pouvait être Garonne il y a 60 ans. »</i> <i>« A partir du moment où on raconte, les gens sont intéressés. »</i> <i>« Il ne faut pas que ce soit une visite mais une découverte sauvage. »</i>
- <u>la diversité des paysages agricoles</u> Les propositions visent à la fois la préservation des paysages agricoles d'autrefois (tels que les casiers à Gaujacq) et la requalification des zones agricoles de la basse plaine qui offre une image lisse, sans relief : . inciter par des aides les propriétaires à réarborer et à réaménager les fossés, . replanter le long des chemins et des ruisseaux.	<i>« Tous les 50 m, on pourrait planter 2-3 petits arbres, en été c'est agréable. »</i> <i>« Pourquoi ne pas réaménager les petits fossés sans que ça nuise au fonctionnement de l'activité agricole ? »</i>
- <u>les échanges avec d'autres riverains du fleuve</u> Ponctuellement, il a été suggéré le développement d'échanges avec des populations vivant en bordure d'autres fleuves pour échanger sur le vécu, l'expérience, les savoir-faire (gestion des crues, préservation et mise en valeur du fleuve, des paysages, ...).	<i>« Comment vivent-ils au bord du Rhône, du Rhin, comment ils réagissent, ce serait enrichissant. »</i>

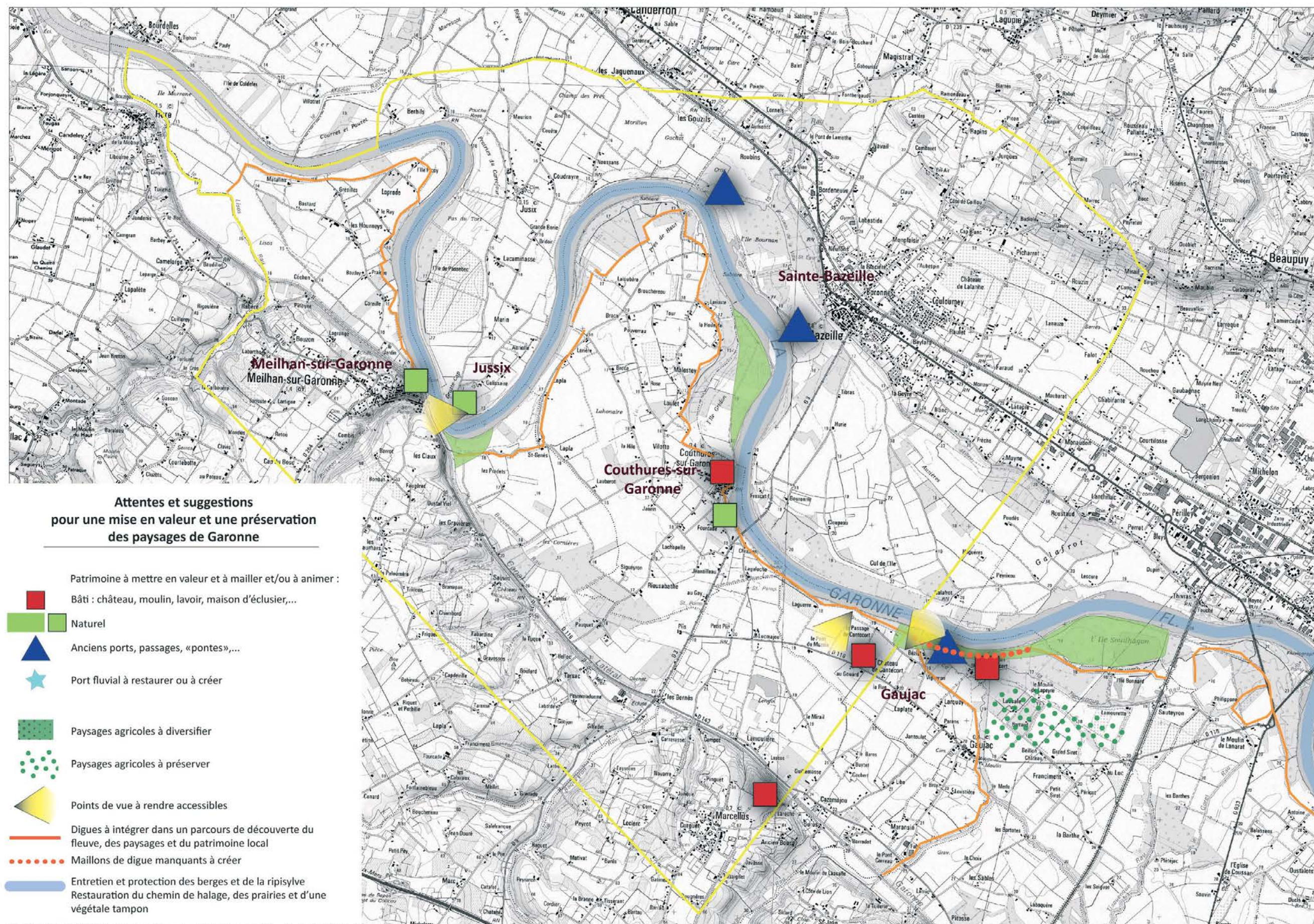
Idées et suggestions détaillées par site - Secteur 1

Coussan	Mettre en valeur le site de l'ancien bac (où se trouve encore la maison du passeur) en vis-à-vis de la Filhole Restaurer l'escalier recouvert de limon Créer une halte pour la navette ou des balades en gabarre sur le fleuve Réhabiliter le chemin de halage et mettre en valeur le confluent du ruisseau
Fourques	Traiter la zone de dégradation au niveau de l'ancienne gravière (détritus, épis cassés, ...) Mettre en valeur des points de vue hauts entre Fourques et Caumont
Caumont	Mettre en valeur le petit chemin entre Canal et Garonne
Taillebourg	Rendre accessible l'ancien passage de Caumont qui permettait de rejoindre la rive par un câble qui tirait les bateaux Mettre un petit panneau racontant l'histoire Rendre accessible la plage du Cusson qui était autrefois un point d'animation et de pêche à l'alose
Fauillet	Rendre accessible et mettre en valeur l'embouchure du Tolzac (accès bloqué par des propriétés privées) et les roches de Fauillet visibles l'été Restaurer la passerelle sur le Tolzac : vue panoramique sur la courbe que forme la Garonne à cet endroit
Le Mas d'Agenais	Mettre en valeur l'ancienne cale Rendre plus lisible l'accès au belvédère qui offre des vues sur le Canal, la Garonne et le pont
Lagruère	Créer une halte de la navette fluviale à Lamarque (Musée-Ecole) Mettre en place un circuit court autour de Tonneins en période de basses eaux Animer les bords du Canal pour des pauses café, déjeuner, ...
Tonneins	Créer à Tonneins un point d'attraction qui soit le pendant de Gens de Garonne à Couthures Relancer A Garonna comme lieu de mémoire du fleuve et de l'histoire locale Réhabiliter le site des eaux vives des Roches de Reculé permettant d'accueillir des compétitions de kayak et valorisant une autre facette de la Garonne Mettre en place un circuit de liaisons douces entre le pont de Tonneins, les Roches de Reculé, Villeton La Mazière, l'Ourbise, Lagruère

Idées et suggestions détaillées par site - Secteur 2

Jusix	Mettre en valeur l'ancien moulin dont les pierres sont visibles en période de basses eaux Restaurer le chemin de halage et la ponte sur Lagupie qui permettait d'aller à Ste Bazeille Retrouver des prairies pâturées Rendre accessible et mettre en valeur la plage qui offre un point de vue sur Meilhan
Meilhan	Traiter le point noir paysager que constitue la station d'épuration Mettre en valeur le point de jonction Canal/Garonne (plage, accès au fleuve, ...) Restaurer la voie romaine et la Calle pour une halte de la navette fluviale Mettre en valeur le petit circuit le long du Canal, avec retour par la digue
Couthures	Mettre en valeur les berges du pont au bourg Faire découvrir l'île du Gridon, zone humide typique du bord du fleuve Entretien des graviers gagnés par la végétation
Ste Bazeille	Intégrer l'île Bournan (zone humide) et le site de l'ancien port (bac Ste Bazeille/Couthures) à un parcours de découverte
Gaujac	Faire découvrir et protéger l'embouchure de l'Avance Construire un projet pour le Moulin de Cantecort (accueil de groupe, restaurant,...) Mettre en place un circuit de découverte du patrimoine naturel, agricole, bâti et histoire locale : château de Cantecort (puits monumental, souterrain reliant le château de Marcellus à la Garonne), moulins (Cantecort, Lapeyre, ...), digues, casiers île de Souilhagon, pontes, ... Relier les digues venant de Couthures et Marmande pour protéger des inondations les zones habitées et conserver en l'état les casiers qui ne permettent pas une protection efficace mais présentent un intérêt écologique et paysager





SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX

1. ENJEUX CADRES ISSUS DU PLAN PAYSAGE ET DU SDE

Le Plan Paysage (Pays Val de Garonne Gascogne)

- Poursuivre la mise en valeur de l'eau.
- Faire de l'agriculture une composante majeure de l'aménagement qualitatif du territoire.
- Offrir le Pays à découvrir et à parcourir.

Le SDE (Schéma Directeur d'Entretien coordonné du lit et des berges - SMEAG)

- Restaurer la continuité d'un boisement de berge et favoriser la diversité des milieux tampons.
- Accompagner l'évolution dynamique du lit.
- Assurer le suivi des atterrissements à risques.
- Accroître la contribution paysagère du fleuve et sa découverte, en complémentarité avec l'axe touristique du Canal de Garonne et le patrimoine local.
- Limiter l'impact de la maïsiculture et de la populiculture.

2. ENJEUX CROISÉS À L'ÉCHELLE DES SECTEURS D'ÉTUDE

Donner des clés de lecture et de compréhension des paysages

Les thèmes à développer

- Les divagations du fleuve.
- Histoires au fil de l'eau.
- Les paysages agricoles.

Développer de nouvelles formes de découverte et d'appropriation par les populations locales

Les thèmes à développer

- Animations, actions événementielles.
- Implication des populations dans la mise en œuvre des actions de valorisation ou de préservation.

Mettre en valeur et organiser les synergies entre les haltes ou points d'étape fluviaux ou terrestres

Les thèmes à développer

- Les points de vue à mettre en scène (belvédères, accès et points de vue confidentiels, habillage des points noirs).
- Les anciens passages, ports, bac.
- Les haltes nautiques existantes.
- Les lieux de confluence et les points de jonctions entre Garonne et Canal.

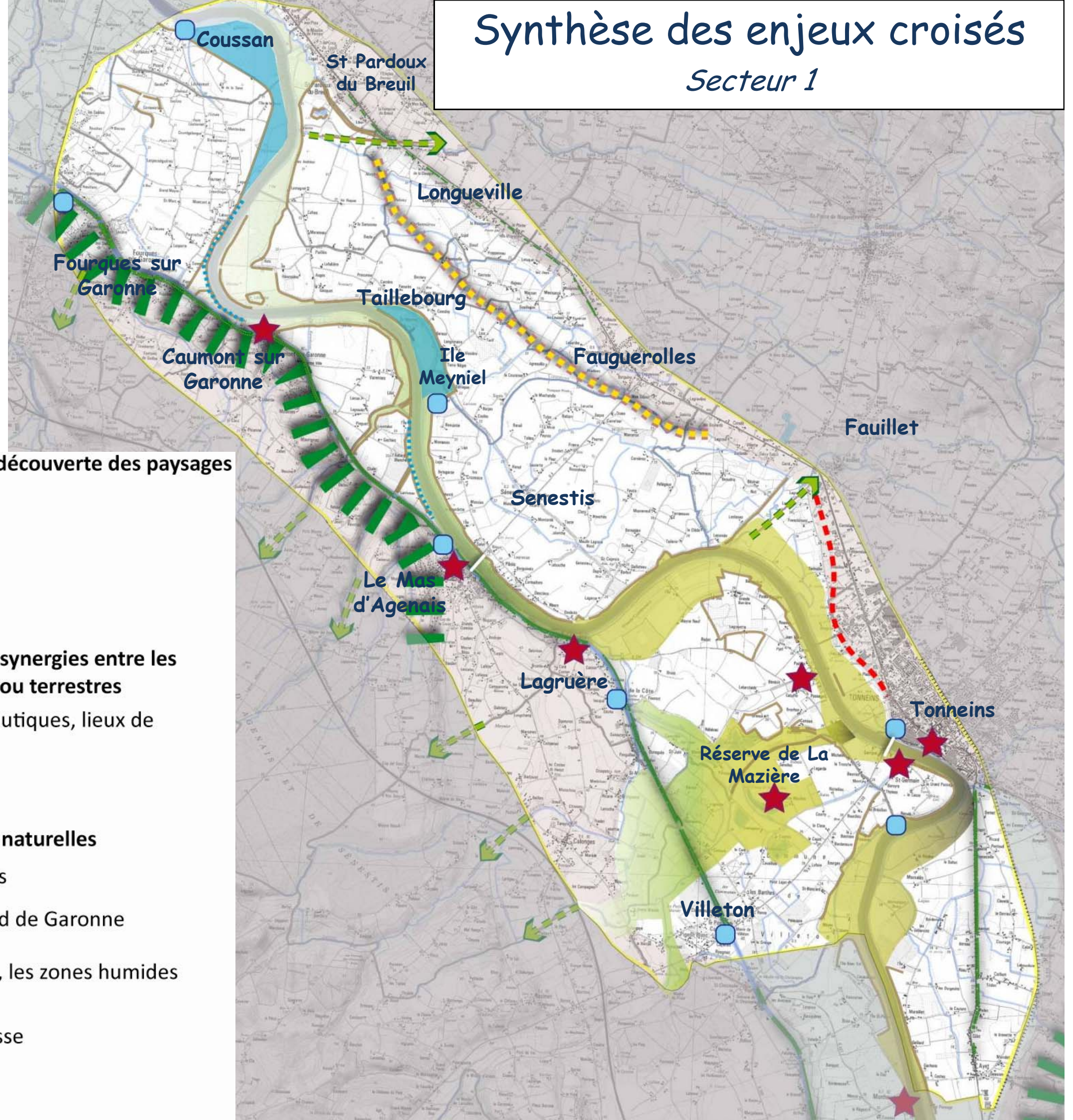
Préserver et réhabiliter les zones naturelles

Les thèmes à développer

- Intervention sur les berges fragilisées.
- Recréer un espace tampon en bord de Garonne.
- Protéger le front boisé de la terrasse.
- Les zones humides et les confluences.
- Aménager les anciennes carrières.

Synthèse des enjeux croisés

Secteur 1



Donner des clés de lecture et de découverte des paysages



Les divagations du fleuve



Les histoires au fil de l'eau



Les paysages agricoles

Mettre en valeur et organiser les synergies entre les haltes ou points d'étape fluviaux ou terrestres



Anciens passages, ports, haltes nautiques, lieux de confluence, points de vue,....



Points noirs

Préserver et réhabiliter les zones naturelles



Intervenir sur les berges fragilisées



Recréer un espace tampon en bord de Garonne



Aménager les anciennes carrières, les zones humides et les confluences



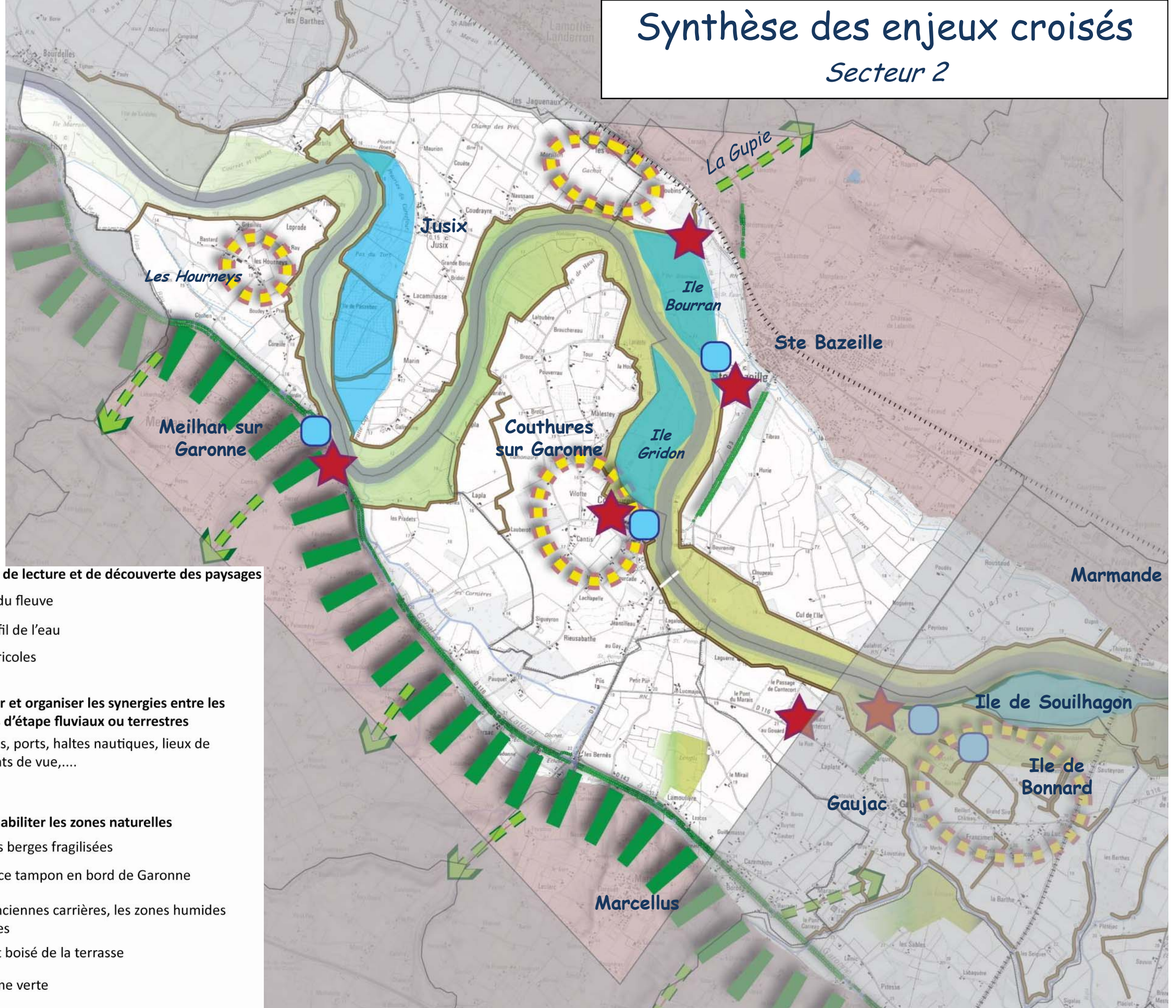
Protéger le front boisé de la terrasse



Préserver la trame verte

Synthèse des enjeux croisés

Secteur 2



Donner des clés de lecture et de découverte des paysages



Les divagations du fleuve

Les histoires au fil de l'eau

Les paysages agricoles

Mettre en valeur et organiser les synergies entre les haltes ou points d'étape fluviaux ou terrestres



Anciens passages, ports, haltes nautiques, lieux de confluence, points de vue,....



Points noirs

Préserver et réhabiliter les zones naturelles



Intervenir sur les berges fragilisées



Recréer un espace tampon en bord de Garonne



Aménager les anciennes carrières, les zones humides et les confluences



Protéger le front boisé de la terrasse



Préserver la trame verte

PISTES D' ACTIONS PROPOSÉES

1. PISTES D' ACTIONS

Un socle d'actions transversales et fédératrices

Thématique	Piste des projets proposés
Action 1 Préservation des berges	• Séquences à renaturer (épaississement de l'espace tampon de la ripisylve) • Séquences à déprivatiser (accessibilité)
Action 2 Mise en continuité des parcours et mise en scène du patrimoine de Garonne	• Parcours sur les digues  Entre Meilhan et Gaujac, voire Marmande  Entre Marmande et Tonneins • Les chemins de halage  Entre Tonneins et Reculé  Entre Coussan et Fourques
Action 3 Reconstitution d'une richesse des paysages agricoles	• Restauration d'anciens ports, bacs, articulée sur le projet de navette fluviale (Coussan, Taillebourg, Ste Bazeille) • Incitation à la plantation d'arbres isolés et à la revégétalisation des abords des cours d'eau et fossés
Action 4 Implication et participation des populations locales	• Chantiers école, chantiers d'insertion, création d'une association d'insertion, ... • Actions pédagogiques auprès des écoles, ALSH, ... • Mise en place d'un réseau de « passeurs de mémoire » en lien avec « Gens de Garonne » sur l'ensemble du territoire • Mise en place d'un observatoire des paysages en lien avec les acteurs locaux.

Des actions ponctuelles exemplaires

Thématique

Piste des projets proposés

Action 5

Valorisation des points de vue sur la Garonne et les sites remarquables associés

- Jusix : le méandre, point de vue sur Meilhan, ...
- Tonneins depuis la rive gauche

Action 6

Traitement des points noirs paysagers

- Arrière de la zone d'activités à l'entrée ouest de Tonneins
- Station d'épuration de Meilhan

Action 7

Mise en valeur et dynamisation des espaces publics aux points de jonction du Canal et de la Garonne

- Caumont : allée plantée, ...
- Meilhan : voie romaine, restaurant, plage, ...
- Lagruère : confluence avec l'Ourbise

Action 8

Préservation et mise en valeur des sites naturels

- Ste Bazeille : confluence de la Gupie, île Bournan
- Gaujac : delta de l'Avance, patrimoine des moulins, paysage des casiers
- Fauillet : embouchure du Tolzac

2. DESCRIPTIF DES ACTIONS PROPOSEES

ACTIONS TRANSVERSALES

Action 1 - Préservation des berges

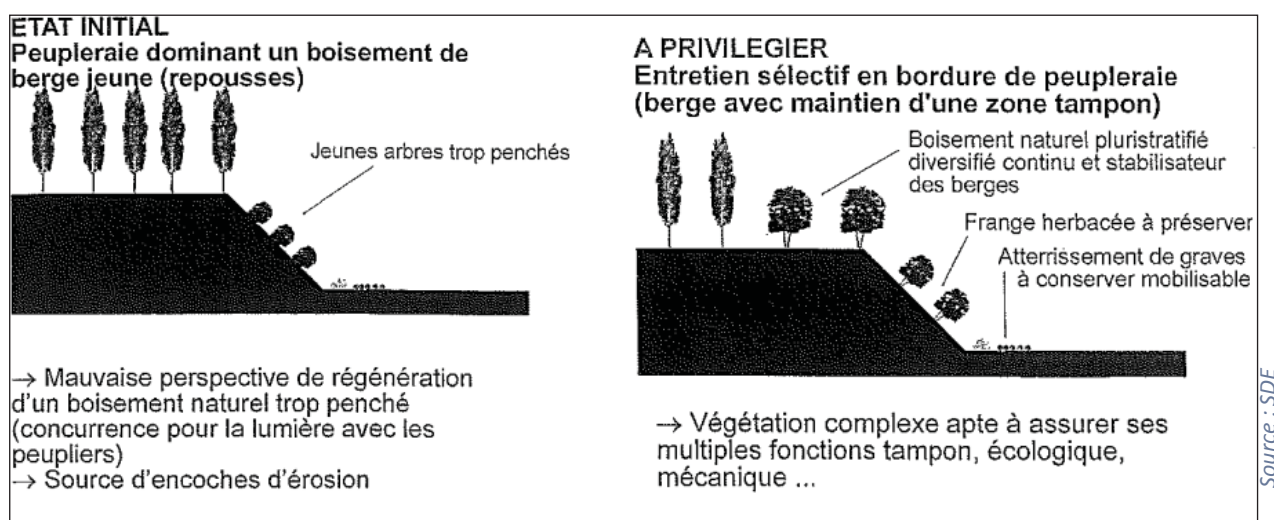
1 - Objectifs :

- Préserver et réhabiliter les zones naturelles.
- Mettre en valeur et organiser les synergies entre les haltes ou points d'étape fluviaux ou terrestres.
- Développer de nouvelles formes de découverte et d'appropriation du territoire.

2 - Secteurs concernés et principes d'intervention envisageables :

→ *Entre Jusix et le Bournan :*

- Secteur de l'ancien moulin de Jusix (accessibilité et lisibilité du patrimoine).
- Secteurs d'atterrissement (aide à la renaturation et épaissement de la ripisylve).



- Entretien différencié des berges et ripisylves (zones de pêche, zones agricoles de pâturage, peupleraie, ...).
- Préservation des boisements île Bournan et embouchure de la Gupie.
- Mise en valeur de l'île Bournan et du patrimoine bâti et paysager associé (site de l'ancien port, bras mort, ...).

→ *Entre Coussan et Fourques :*

- Secteurs de la sablière et zones d'extraction ancienne (entretien ou réaménagement des sites d'extraction, de chargement, ...).
- Consolidation des secteurs de fragilité dus à la proximité Garonne / digues : épis, entretien et renforcement des berges, ... (cf. SDE).
- Secteurs d'atterrissement (aide à la renaturation et épaissement de la ripisylve).

• Définition des principes d'intervention en fonction des séquences :

- Séquences à renaturer
- Séquences à déprivatiser
- Secteurs à réaménager

Action 2 - Mise en continuité des parcours et mise en scène du patrimoine naturel et bâti de Garonne

1 - Objectifs :

- Mettre en valeur et organiser les synergies entre les haltes ou points d'étape fluviaux ou terrestres.
- Donner des clés de lecture et de compréhension du territoire.
- Développer de nouvelles formes de découverte et d'appropriation du territoire.

2 - Secteurs concernés et principes d'intervention envisageables :

→ Entre Meilhan et Gaujac (voire Marmande) (~ 15 km en rive gauche) :

- Depuis la halte nautique de Meilhan / jonction avec la Garonne => accessibilité à l'eau par la restauration de la Cale de Meilhan / jusqu'au restaurant. On longe la berge puis le canal jusqu'à la digue.
- Parcours sur la digue jusqu'à Couthures : identification des éléments de patrimoine bâti à mettre en scène / point de vue sur la Garonne à Larière ? / ambiance peupleraies / histoire des sablières (parcours interne au nord / vue sur l'île Bournan) et histoire des extractions / île Gridon (lecture du bras de Garonne ?) / berges et port de Couthure (Gens de Garonne).
- Parcours sur la digue de Couthures jusqu'au delta de l'Avance : le lavoir de Couthures / points de vue sur le château de Marcellus / identification des éléments de patrimoine bâti à mettre en scène / château et passage de Cantecort.
- Delta de l'Avance : allée entre Larquey et Moulin de Cantecort / histoire du moulin (programme de restauration à définir : thématique et contenu à mettre en synergie avec le contenu de Gens de Garonne notamment) / petits ponts et cheminement de berges jusqu'à l'île de Souilhagon.

→ Entre Marmande et Tonneins (~ 18 km en rive droite) :

- Depuis la plaine de la Filhole / parcours le long du Trec jusqu'à la matte de St Pardoux.
- Parcours sur la digue de St Pardoux jusqu'à Taillebourg : identification des éléments de patrimoine bâti (sommet de digue) à mettre en scène / mise en valeur du passage de Caumont / Ferme de Faourès / Ile Meyniel / plage de Cusson.
- Parcours sur la digue de Taillebourg jusqu'à Tonneins : plage de Cusson / point de vue sur le Mas d'Agenais et le pont / identification des éléments de patrimoine bâti (sommet de digue) à mettre en scène / mise en recul des cultures et organisation des secteurs d'épaississement de la ripisylve et ceux d'ouverture visuelle / parallèle avec la Voie Verte.
- Embouchure du Tolzac : zone de protection et d'épaississement de la ripisylve sur Tonneins (gestion des arrières d'activités).

→ Entre Tonneins et Reculé (~ 2 km en rive gauche) :

- Depuis le pied du pont jusqu'aux Roches de Reculé, aménagement et mise en valeur du chemin de halage et des points de départ et arrivée (programmation à définir : pique nique, points de vue, lecture pédagogique des paysages, ...).
- Mise en valeur des points de vue sur Tonneins / mise en recul des cultures et organisation des secteurs d'épaississement de la ripisylve et ceux d'ouverture visuelle.
- Articulation avec un éventuel projet de valorisation du site de Reculé pour le développement de compétition de Kayak.

→ Entre Coussan et Fourques / Caumont (~ 6 km en rive gauche) :

- Depuis la Cale de Coussan à restaurer.
- Aménagement du site de la Sablière.
- Parcours sur la digue ou sur berges : restauration et consolidation des berges, mise en recul des cultures et valorisation paysagère de la digue (si possible) / mise en valeur du segment de proximité Garonne / Canal.
- Articulation des parcours avec les bourgs de Fourques et Caumont.

- Définition des principes d'aménagement des différents types de linéaire (cale / digues / berges / entre Canal et Garonne / ...) et des aménagements et mise en valeur ponctuels du patrimoine et des paysages.

- Définition du mobilier type d'accompagnement : lecture pédagogique ponctuant le parcours, ...).

- Articulation avec le projet de navette fluviale.

Action 3 - Reconstitution et valorisation d'une richesse des paysages agricoles

1 - Objectifs :

- Préserver et réhabiliter les zones naturelles.
- Développer de nouvelles formes de découverte et d'appropriation du territoire.
- Mettre en valeur et organiser les synergies entre les haltes ou points d'étape fluviaux ou terrestres.
- Donner des clés de lecture et de compréhension du territoire.

2 - Secteurs concernés et principes d'intervention envisageables :

→ Secteur 2 : les Hourney (polyculture) / Jusix (polyculture) / Couthures (jardins) / Gaujac (casiers)

et

→ Secteur 1 : rive droite

- Mise en recul des cultures aux abords des cours d'eau (et notamment de la Garonne), protection (SCOT, PLU) et végétalisation adaptée.
 - Incitation à la plantation d'arbres isolés (proximité des bâtiments isolés, croisements de routes ou chemins, ...).
 - Protection des haies existantes et incitation à la recomposition dans certains secteurs (abords des villages, proximité des cours d'eau et massifs boisés, ...).
 - Mise en œuvre d'une politique d'incitation à la polyculture et agriculture de proximité (aux abords des villages : transition avec les plus grands espaces agricoles ; privilégier les circuits courts ; politiques foncières ; ...).
-
- Définition des principes de plantation : arbres isolés / haies / boisements de berges / ... (palette végétale, principes de plantation et d'entretien, localisation et épaisseur, ...)
 - Définition des différents types de construction d'intérêt (sur natte, terrat, séchoirs à tabac, ...) et principes de mise en valeur
 - Modalités de mise en œuvre :
 - SCOT / PLU
 - Chartes, ...

Action 4 - Implication et participation des populations locales

1 - Objectifs :

- Développer de nouvelles formes de découverte et d'appropriation du territoire par les populations locales.
- Favoriser les échanges entre les générations et les populations riveraines de la Garonne (notamment anciens et néo-résidents) et /ou d'autres fleuves : transmission de l'expérience, des savoir faire, des valeurs liées à la vie autour du fleuve (notamment solidarité, culture du risque ...).
- Développer de nouvelles activités, support d'insertion et de formation, tout en contribuant à la préservation et la mise en valeur des berges et des paysages.
- Développer l'éducation à l'environnement (connaissances des milieux, de la biodiversité, des menaces qui pèsent sur sa préservation...) et aux pratiques éco-citoyennes respectueuses des milieux naturels et des paysages.

2 – Types d'actions envisageables :

→ Développement d'activités économique et insertion :

- Elargissement des missions confiées aux associations d'insertion déjà partenaires des collectivités pour la mise en œuvre des actions relatives à la préservation des berges.
- Création de nouveaux emplois par la mise en place de cantonniers de Garonne qui pourraient être chargés de veiller à la préservation des berges, à l'entretien des graviers (végétation sur les atterrissements)...
- Mise en place de chantier insertion/chantiers école autour des métiers liés à la préservation de l'environnement en prenant appui sur la réalisation des projets qui seront retenus.

→ Éducation à l'environnement :

- Mise en place d'actions pédagogiques en lien avec les écoles et/ou les centres de loisirs et/ou grand public pour la découverte des milieux naturels, la connaissance des zones humides, de la biodiversité locale et des paysages de Garonne pouvant être fédérées à l'échelle de la VGA par un projet pédagogique, une communication (ex appel à projet) et un temps fort évènementiel...
- Inscription dans le cadre du Projet Educatif Intercommunal d'un objectif de développement d'actions en faveur de la découverte des milieux naturels, de la biodiversité et des paysages de Garonne.
- Mise en place de chantier patrimoine jeunes bénévoles en lien avec les associations locales voire les étudiants des écoles d'architecture et du paysage de Bordeaux et Toulouse pour la restauration du patrimoine fluvial (calles ; ports...) notamment dans les petites communes.

→ Valorisation transmission de la mémoire :

- Mise en place d'un réseau de « passeurs de mémoire » en lien avec Gens de Garonne élargi à l'échelle de la VGA qui pourrait notamment prendre appui sur le réseau de sauveteurs qui ont une connaissance sensible et empirique (complémentaire de la diffusion d'une connaissance plus savante) de la vie du fleuve, des milieux, des paysages et leurs histoires...

→ Observatoire des paysages :

- Mise en place d'un observatoire en lien avec les acteurs locaux- Projet en cours en lien avec l'Université de Toulouse (Géode).

ACTIONS PONCTUELLES EXEMPLAIRES

Action 5 - Valorisation des points de vue sur la Garonne et les sites remarquables associés

1 - Objectifs :

- Donner des clés de lecture et de compréhension du territoire.
- Préserver et réhabiliter les zones naturelles.
- Développer de nouvelles formes de découverte et d'appropriation du territoire.
- Mettre en valeur et organiser les synergies entre les haltes ou points d'étape fluviaux ou terrestres.

2 - Secteurs concernés et principes d'intervention envisageables :

→ Site de Jusix :

■ Principes d'aménagement :

- Mise en valeur de l'effet de presqu'île.
- Lecture des paysages de Garonne (géographiques, historiques, ...).
- Travail de mémoire sur les paysages agricoles.



■ Actions potentielles :

- Définition de secteurs test de gestion-entretien des berges (cf. Action 1) :
.renaturation (secteurs de graviers, île de Passebec / Rives Droite et Gauche),
.accessibilité (moulin de Jusix, plage et point de vue sur Meilhan)
- Mise en réseau et élargissement des circuits de découverte du patrimoine (itinéraire existant ~ 7 km à rallonger en pointe du méandre).
- Accompagnement paysager et valorisation des paysages (épaississement des ripisylves et éloignement des cultures, plantations en bords de fossés, arbres isolés ponctuant les parcours, valorisation de la polyculture en secteur Nord (les Gouzils), point de vue sur Meilhan.

→ Site de Tonneins :

■ Principes d'aménagement :

- Mise en valeur du point de vue sur Tonneins
- Histoire de la navigation.

■ Actions potentielles :

- Aménagement de l'accessibilité au site (signalisation, stationnement, articulation avec les parcours piétons, ...)
- Aménagement du site comme lieu de halte (mobilier, support pédagogique, ombrage, jeux pour enfants, ... ?).



Action 6 - Traitement des points noirs

1 - Objectifs

- Préserver et réhabiliter les zones naturelles.

2 - Secteurs concernés et principes d'intervention envisageables

→ Site de Tonneins :

■ Principes d'aménagement :

- Suppression des points de vue dévalorisants sur les arrières d'activités à l'entrée ouest de Tonneins depuis la rive gauche notamment.
- Préservation des sites de nature des bords de Garonne et de l'embouchure du Tolzac.

■ Actions potentielles :

- Epaissement des boisements d'accompagnement afin de dissimuler les arrières d'activités.
- Stratégies d'aménagement et de valorisation du site entre l'embouchure du Tolzac, le pont et la RD813.

→ Traductions plutôt réglementaires SCOT/PLU.

→ Station d'épuration de Meilhan :

■ Principes d'aménagement :

- Suppression des points de vue dévalorisants sur la STEP.
- Préservation des sites de nature des bords de Garonne.

■ Actions potentielles :

- Accompagnement paysager des ouvrages.



Action 7 - Mise en valeur et dynamisation des espaces publics aux points de jonction du canal et de la Garonne

1 - Objectifs

- Mettre en valeur et organiser les synergies entre les haltes ou points d'étape fluviaux ou terrestres
- Développer de nouvelles formes de découverte et d'appropriation du territoire
- Renforcer l'accessibilité et la lisibilité des liens entre canal et Garonne

→ Site de Caumont :

■ Principes d'aménagement :

- Mise en valeur de la proximité Canal / Garonne

■ Actions potentielles :

- Aménagement de l'allée plantée
- Prolongement et intégration au circuit de randonnée existant

→ Site de Meilhan :

■ Principes d'aménagement :

- Valorisation de la proximité Canal / Garonne
- Mise en valeur du patrimoine local lié au fleuve
- Mise en scène des différentes ambiances à proximité du fleuve et du Canal

■ Actions potentielles :

- Depuis la halte nautique, aménagement de l'accès au fleuve
- Restauration de la Cale de Meilhan
- Valorisation des espaces de nature situés à l'embouchure du ruisseau du Baqueyron
- Prolongement et intégration au circuit de randonnée existant

→ Site de Lagrùère :

■ Principes d'aménagement :

- Valorisation de la proximité Canal / Garonne / embouchure du ruisseau de la Tareyre
- Mise en scène des différentes ambiances à proximité du fleuve et du Canal

■ Actions potentielles :

- **Aménagement de la plate-forme en contrebas** située entre le canal / la Garonne / la Tareyre (programme à définir : boulistes / pêcheurs / fêtes de village / marché / pique-nique / jeux / supports pédagogiques de lecture des paysages / ...)
- **Aménagement et valorisation des liaisons** avec :
 - les chemins de randonnée (circuits le long du Canal vers la Mazière, vers Le Mas d'Agenais / circuit le long de la Garonne au travers des peupleraies)
 - le village (emmarchements, commerces, services, grande maison)

- **Valorisation des paysages et gestion des berges :**
 - . points de vue sur la Garonne
 - . boisements humides le long de la Tareyre
 - . ombrage des peupleraies
 - . reconstitution du cordon de ripisylve avec mise en recul des cultures et définition des sections d'ouverture visuelle et/ou physiques vers la Garonne



Pont de vue sur la Garonne



Berges de Garonne et canal à Lagruère

Action 8 - Préservation et mise en valeur des sites naturels

1 - Objectifs

- Préserver et réhabiliter les zones naturelles.
- Mettre en valeur et organiser les synergies entre les haltes ou points d'étape fluviaux ou terrestres.
- Donner des clés de lecture et de compréhension du territoire.
- Développer de nouvelles formes de découverte et d'appropriation du territoire.

2 - Secteurs concernés et principes d'intervention envisageables

→ Site de Sainte Bazeille :

■ Principes d'aménagement :

- Participer à une meilleure préservation des sites et milieux liés à la Garonne (confluence de la Gupie, ripisylve, berges, ...).
- Rendre lisible l'histoire du paysage (île Bournan).

■ Actions potentielles :

- Protéger la Gupie et sa confluence => SCOT/PLU.
- Définir les secteurs de préservation écologiquement riches et/ou fragiles associés à l'île Bournan.
- Définir les secteurs pouvant faire l'objet d'une valorisation (accès piétons/cycles, parcours).
- Sites de lecture des paysages (trace du bras mort, ancien port, site d'extraction, ...) : mettre en valeur les liaisons avec :
 - .le village de Sainte Bazeille,
 - .les parcours de Jusix.

→ Site de Gaujac :

■ Principes d'aménagement :

- Préservation et valorisation du paysage singulier des casiers
- Préservation et valorisation des sites de nature et de biodiversité des milieux humides associés à l'Avance, berges, anciennes carrières, bras morts, ...
- Développement d'un parcours thématique sur l'eau (milieux associés, patrimoine des moulins, zones humides, gestion des inondations, ...)

■ Actions potentielles :

- Définition du mode de préservation (protection, acquisition foncière,)
- Site de lecture des paysages en lien avec le thème de l'eau
- Mise en continuité avec les parcours de découverte existants

→ Site de Fauillet :

■ Principes d'aménagement :

- Préservation et valorisation du site naturel de l'embouchure du Tolzac

■ Actions potentielles :

- Protection du Tolzac et de sa confluence => SCOT/PLU

ANNEXES

MILIEU NATUREL

1. Méthodologie

L'objet du diagnostic approfondi est de définir les trames verte et bleue des territoires d'étude, en se focalisant sur les milieux naturels liés à la Garonne.

Plusieurs sources d'information ont été utilisées :

> Les études déjà réalisées sur le territoire d'étude par le SMEAG et le Pays signalées précédemment, auxquelles il faut rajouter :

- le porter à connaissance du Schéma de Cohérence Territoriale de la région de Marmande et Tonneins, (DDE du Lot-et-Garonne, avril 2009)
- Les diagnostics et état initial de l'environnement du SCOT du Val de Garonne, (Syndicat mixte du SCOT Val de Garonne, OPERA, SOL & CITE, SET ENVIRONNEMENT, octobre 2009)
- Le PADD du SCOT, version d'avril 2010
- Etude SMEAG « approche de l'utilisation de l'eau provenant du Canal de Garonne » SMEAG, Hydratec, ASCONIT consultants, mai 2010.

> Pour les espaces naturels reconnus, principalement la DREAL et le SDAGE Adour-Garonne,

> Une photographie aérienne récente (2009) du territoire qui a fait l'objet d'une photo-interprétation selon une échelle variant du 1/2000 au 1/16000

> Une visite de terrain réalisée à la mi-mars pour vérifier et préciser les résultats de la photo-interprétation.

Les milieux naturels ainsi repérés ont été cartographiés sur un fond IGN au 1/25000 (SCAN 25) pour les deux secteurs d'étude (cf cartes).

2. Définition de la trame verte et bleue

Les trames verte et bleue visent à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges sur le territoire pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer. Elles contribuent au maintien des services rendus par la biodiversité : qualité des eaux, pollinisation, prévention des inondations, amélioration du cadre de vie...

Selon la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, la trame verte comprend :

- > les espaces protégés (en totalité ou en partie) et les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité ;
- > les corridors écologiques constitués des espaces naturels ou semi-naturels ainsi que des formations végétales linéaires ou ponctuelles permettant de relier les espaces naturels cités ci-dessus.

La trame bleue comprend :

- > les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux figurant sur des listes établies (en très bon état écologique, ou jouant un rôle de réservoir biologique, ou bien dont les poissons migrateurs doivent être protégés)
- > les zones humides répondant à la réalisation d'objectifs de bonne qualité des eaux et notamment les « zones humides d'intérêt environnemental particulier »
- > les cours d'eau, parties de cours d'eau, canaux, zones humides importants pour la préservation de la biodiversité, autres que les précédents.

3. Les espaces naturels riches en biodiversité

Les secteurs d'étude comprennent des espaces naturels de qualité reconnus au niveau national voire européen ; ces espaces naturels ont fait l'objet d'inventaires scientifiques ou bénéficient de mesures de protection. On distingue ainsi des arrêtés préfectoraux de protection de biotope, une réserve naturelle nationale, des sites Natura 2000 et des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique, dites ZNIEFF.

a. Les espaces naturels protégés ou inventoriés

-> Deux arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)

Les APPB sont des espaces réglementés ayant pour objectif de favoriser la conservation de biotopes nécessaires à l'alimentation, la reproduction, le repos ou la survie d'espèces protégées sur le territoire national, qu'il s'agisse de faune ou de flore.

- > le cours de la Garonne et une section du Lot sont concernés dans la traversée du Lot-et-Garonne par un arrêté du 16 juillet 1993. L'arrêté de protection de biotope a été pris dans le but d'assurer la conservation des biotopes nécessaires aux fonctions vitales des espèces suivantes : Esturgeon, grande Alose, Saumon atlantique, Truite de mer, Truite fario, Lamproie marine et Lamproie fluviatile. Pour atteindre cet objectif, divers travaux, installations et activités sont interdits dans le lit mineur.
- > une frayère à esturgeons sur les communes de Meilhan-sur-Garonne, Jusix, Couthures-sur-Garonne et Ste-Bazeille (206,19 ha) établie par arrêté du 7 novembre 1985, ayant pour objet de protéger les populations d'esturgeons.

-> Une réserve naturelle

- > la réserve naturelle nationale de l'Etang de la Mazière créée par décret du 19 juin 1985. Elle couvre 71,5 ha sur la commune de Villeton (secteur 1).

Ancien bras mort de la Garonne, cette zone humide comprend un étang et des marais avec une roselière, une prairie et des mares temporaires. Le site a pu bénéficier d'une gestion dans le domaine de l'hydraulique et de la conservation des habitats, avec restauration de la roselière. Il abrite une faune et une flore typiques des milieux aquatiques. Il est particulièrement intéressant sur le plan ornithologique, avec plus de 230 espèces d'oiseaux répertoriés, utilisant le secteur en période de nidification, de migration ou d'hivernage. Il abrite aussi plus de 1000 espèces d'insectes, 17 espèces de reptiles et amphibiens (dont la Cistude d'Europe), 44 espèces de mammifères et 290 espèces végétales.

-> Trois sites Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est destiné à assurer un tissu cohérent d'espaces protégés visant à garantir le maintien de la biodiversité des habitats naturels et des espèces sauvages sur le territoire européen.

Il comprend des Sites d'Intérêt Communautaire (SIC), destinés à devenir des Zones Spéciales de Conservation (ZSC), qui abritent des habitats naturels et des espèces d'intérêt européen, ainsi que des Zones de protection Spéciales (ZPS) qui accueillent des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire.

Les secteurs d'étude sont concernés par trois sites Natura 2000 :

- > « le lit mineur de la Garonne » (SIC n° FR 7200700). Il est le principal axe de migration et de reproduction d'espèces piscicoles amphihalines (c'est-à-dire de poissons vivant alternativement en eau douce et en eau de mer) parmi les plus remarquables et les plus menacées de la faune piscicole ouest-européenne. D'autres espèces piscicoles rares au niveau européen sont également présentes. Les espèces concernées sont les suivantes : Esturgeon, grande Alose, Alose feinte, Saumon atlantique, Lamproie marine, Lamproie de rivière, Lamproie de Planer, Bouvière, Toxostome.

L'élaboration du document d'objectifs, dit DOCOB, dont la finalité est de proposer des mesures de gestion et de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire, en concertation avec tous les acteurs locaux a démarré en mai 2011 (état des lieux prévu fin 2011, diagnostic et objectifs 2012).

Pour ce site il y a nécessité de protéger et restaurer les frayères, de maîtriser les pollutions et les effets des aménagements sur le fleuve et de mieux gérer la pêche,.

- > « l'Ourbise » (SIC n° FR 7200695 468 ha) qui concerne dix communes dont Villeton, Lagruère et Tonneins (secteur d'étude 1). Ce cours d'eau comprend deux habitats naturels d'intérêt communautaire : « Lac eutrophe naturel » (ancien bras mort de la Garonne) et « Forêt alluviale à Aulne et Frêne » et abrite des espèces d'intérêt communautaire: le Vison d'Europe, la Cistude d'Europe, l'Ecrevisse à pattes blanches, ainsi que les poissons Chabot, Lamproie de Planer et Toxostome.

Le DOCOB du site a été validé le 5 mai 2009. Trois grands types de mesures sont envisagées, déclinées en 55 actions : des mesures touchant à la gestion de l'eau, des mesures relatives à la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, des mesures touchant à l'animation du site.

- > Le « réseau hydrographique du Lisos » (SIC n° FR 7200695 271,7 ha) sur 13 communes dont Meilhan-sur-Garonne en limite ouest du secteur 2. Le cours d'eau est bordé de l'habitat d'intérêt communautaire « Forêt alluviale à Aulne et Frêne » et accueille les espèces d'intérêt communautaire que sont le Vison d'Europe, l'Ecrevisse à pattes blanches et le Toxostome. Ces espèces sont menacées par la dégradation et la fragmentation des habitats naturels et par la pollution des cours d'eau.

Ce site ne dispose pas encore d'un DOCOB, le diagnostic préalable étant en cours.

-> les ZNIEFF, Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique Les ZNIEFF sont des zones d'intérêt biologique reposant soit sur l'équilibre et la richesse des écosystèmes, soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux rares et menacés. Bien que n'ayant pas de portée réglementaire directe (il s'agit d'un inventaire scientifique), elles sont à prendre en compte dans les opérations d'aménagement ou dans l'élaboration des documents de planification.

On distingue les ZNIEFF de type 2, qui concernent de grands ensembles naturels, riches et peu modifiés ayant des potentialités biologiques importantes, et des ZNIEFF de type 1, de superficie en général limitée et comprenant des espèces ou habitats de grande valeur écologique. Une modernisation de cet inventaire est en cours.

-> Trois ZNIEFF de type 1

- > ZNIEFF n°48250000 « Marais de la Mazière » de près de 67 ha sur la commune de Villeton (voir description de la réserve naturelle). La modernisation de l'inventaire a produit la ZNIEFF n°48250001 « Marais de la Mazière », d'une superficie de 20,97 ha, correspondant à un ensemble humide particulièrement intéressant, rare et original dans le contexte agricole et très artificialisé du Lot-et-Garonne. Le site présente des habitats humides diversifiés, un intérêt important pour l'avifaune et la faune des zones humides et fraîches.
- > ZNIEFF n°48550000 « Frayère de Couthures-sur-Garonne », de 7,8 ha sur les communes de Couthures-sur-Garonne et Ste-Bazeille. Il s'agit d'une des rares frayères à Lamproie existant dans la Garonne.
- > ZNIEFF n°48570000 « Frayère de Meilhan-sur-Garonne », de 10,8 ha sur les communes de Jusix et Meilhan-sur-Garonne. Il s'agit d'une frayère à Esturgeon.

-> Trois ZNIEFF de type 2

Parmi les trois ZNIEFF de type 2, deux sont situées en limite du secteur 1.

- > La ZNIEFF n°4806 « Forêt du Mas d'Agenais » s'étend sur 1780 ha sur 5 communes dont Caumont-sur-Garonne, Le Mas d'Agenais et Calonges pour le secteur 1. Il s'agit d'un site à grande valeur ornithologique (nidification de rapaces, dont le Milan noir).
- > La ZNIEFF n°4804 « Chute des coteaux sur la vallée du Lot, Pech de Bère et de Laparade » concerne 4020 ha sur 9 communes dont Tonneins. La végétation qui présente des affinités méditerranéennes est représentée par la chênaie pubescente et la chênaie verte. L'intérêt est aussi floristique (orchidées) et ornithologique.
- > La ZNIEFF modernisée n°48250000 « L'Ourbise et le marais de Mazière », de 153 ha sur 11 communes, dont Villeton, Lagruère et Tonneins pour le secteur 1. La ZNIEFF comprend le cours d'eau et des milieux adjacents. Le cours d'eau est de bonne qualité globale mais présente un débit d'étiage trop faible en raison des prélèvements effectués pour l'irrigation. Les habitats rivulaires (ripisylve et zones tampons herbacées et buissonneuses) sont vulnérables en raison du développement des terres agricoles riveraines. Le ruisseau est en connexion hydraulique et écologique directe avec le marais de Mazière, préservé par son statut de réserve. L'ancienne gravière de Castagnon située à proximité présente des potentialités importantes moyennant des aménagements spécifiques. Cette ZNIEFF abrite deux espèces vulnérables (Cistude d'Europe et Ecrevisse à pattes blanches) et une espèce en danger (Vison d'Europe).

c. Les milieux aquatiques à forts enjeux environnementaux du SDAGE Adour-Garonne

Généralement conservés en bon état écologique, ces milieux à forts enjeux environnementaux constituent des éléments du territoire stratégiques pour la gestion de l'eau et la préservation de la biodiversité. Ils contribuent au bon état écologique des masses d'eau.

Ces milieux sont les suivants :

- Les cours d'eau à enjeu pour les poissons migrateurs amphihalins
- Les cours d'eau ou tronçons de cours d'eau en très bon état écologique et/ou jouant le rôle de réservoirs biologiques
- Les zones humides
- Les habitats abritant des espèces remarquables menacées
- Les zones vertes du SDAGE de 1996
- Les milieux aquatiques des sites Natura 2000

-> 11 cours d'eau à enjeu pour les poissons migrateurs amphihalins

Le SDAGE Adour-Garonne identifie :

- > Pour le secteur 1, 7 axes à migrateurs amphihalins : le Gauret, le ruisseau de Pichagouille, le ruisseau de Tareyre, l'Ourbise et la Cave en rive gauche, le Tolzac et le Trec de la Greffière en rive droite. Seuls l'Ourbise et le Tolzac sont considérés comme des axes prioritaires pour la restauration et la circulation des poissons migrateurs amphihalins et le classement au 2° du L.214-17-I (liste de cours d'eau pour lesquels il est nécessaire d'assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs).
- > Pour le secteur 2, 4 axes à migrateurs amphihalins : le Baqueyron, le ruisseau Tord, le Lisos en rive gauche et la Gupie en rive droite. Seuls le Lisos et la Gupie sont considérés comme des axes prioritaires pour la restauration et la circulation des poissons migrateurs amphihalins.

-> Les cours d'eau en très bon état écologique et/ou jouant le rôle de réservoirs biologiques

L'Ourbise constitue un réservoir biologique pour les espèces piscicoles qu'elle abrite. Aucun cours d'eau des secteurs d'étude n'est en très bon état écologique.

-> Les zones humides

Selon le SDAGE, la cartographie des principales zones humides du bassin Adour-Garonne doit être réalisée avant 2015. Une identification des « enveloppes territoriales » à l'intérieur desquelles se situent les principales zones humides est à faire au préalable. Le préfet délimite avant 2013, en priorité au sein de ces enveloppes, les « zones humides d'intérêt environnemental particulier » ; il arrête la délimitation des zones humides dites « zones stratégiques pour la gestion de l'eau ».

Dans le secteur d'étude, il n'existe pas encore d'inventaire des zones humides. Un inventaire départemental est en cours par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Aquitaine qui a programmé des investigations pour 2012 dans la vallée de la Garonne. Des zones potentiellement humides ont été délimitées entre Garonne et canal de Garonne dans le cadre de l'étude « Canal latéral, approche de l'utilisation de l'eau provenant du canal » réalisée par le SMEAG en 2010.

L'analyse des milieux naturels des secteurs d'étude par photo-interprétation et par visite de terrain montre qu'il existe peu de zones humides dans ces secteurs. Certains boisements nécessiteraient des investigations complémentaires.

Il faut rappeler que le dragage des matériaux dans le lit mineur de la Garonne réalisé dans les années 1950 à 1980 a engendré un approfondissement du fond de la Garonne, et donc une baisse du niveau d'eau du fleuve et de la nappe phréatique associée. Il en résulte un assèchement progressif des zones humides liées au fleuve pouvant subsister.